

Enquête sur le crime organisé

• Un véritable tribunal pour juger des faits concrets

Par Paul LONGPRE

QUEBEC, (PC) — Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a annoncé jeudi la tenue d'une enquête sur le crime organisé qui commencera ses travaux le 15 septembre prochain et sera conduite par la Commission de police du Québec.

Dans un tour d'horizon des perspectives de son ministère, au cours d'une entrevue exclusive à La Presse Canadienne, M. Choquette a d'autre part révélé qu'il mettra prochainement sur pied une Direction générale des affaires policières, sous l'autorité d'un sous-ministre responsable.

Le ministre envisage, à très brève échéance, les initiatives administratives ou législatives suivantes:

— création d'une Division des faillites et fraudes pour contrer le crime "économique" dénoncé à son livre blanc sur "la police et la sécurité des citoyens";

— présentation à la prochaine session d'une loi de la magistrature pour redéfinir entre autres le statut des juges;

— création d'un Conseil de la ma-

gistrature qui aura des pouvoirs disciplinaires et verra, entre autres responsabilités, à l'examen des dossiers des candidats à la magistrature.

Enquête

L'enquête sur le crime organisé avait été recommandée par la Commission Prévost sur l'administration de la justice en matière criminelle et pénale au Québec, dont le mandat s'est terminé en mars 1971.

"Cette enquête ne portera pas sur des grands principes, a précisé le ministre Choquette, mais sur des faits concrets reliés à l'un ou l'autre des aspects du crime organisé au Québec."

Il s'agira d'une enquête publique où la Commission de police du Québec agira comme tribunal. Déjà les mécanismes sont à l'état d'organisation, recrutement du personnel, des avocats, etc. Cette phase devrait durer tout au plus six mois.

La Commission aura toutefois le privilège de décréter le huis clos sur certaines parties de ses travaux.

Dans un mémoire adressé à la Commission parlementaire de la Justice, en décembre dernier, le Barreau du Québec avait souligné pour sa part l'urgence d'une telle enquête.

Crime économique

La création, au sein du ministère de la Justice, d'une division des faillites et fraudes constitue une autre initiative importante dans la lutte contre le crime. C'était également une mesure recommandée par la Commission Prévost.

Quant à la décision de confier les affaires policières à une direction sous l'autorité d'un sous-ministre responsable, le ministre évite de la présenter comme étant le rejet d'un éventuel ministère de la Police ou des Affaires intérieures.

Cette dernière solution était contenue dans le livre blanc de M. Choquette. Elle avait soulevé une foule d'objections, tant dans le monde policier qu'au sein du barreau. A l'issue d'une séance de la Commission parlementaire de la Justice, où cette question avait été abordée, en décembre, le ministre avait d'ailleurs marqué sa préférence pour la formule qu'il annonce maintenant.

Un document interne du ministère, sur les perspectives de 1972, n'en souligne pas moins que cette mesure est retenue "jusqu'à ce que le gouvernement du Québec juge opportun de créer ou non un ministère de la Sécurité des citoyens", selon les recommandations du livre blanc.

Un montant "substantiel" souligne ce document, a d'ailleurs été prévu à cette fin dans le prochain budget du ministère.

Magistrature

Dans le domaine de la magistrature, le ministre annonce à court terme deux initiatives principales: une loi de la magistrature et la création d'un conseil de la magistrature.

La rédaction de la loi de la magistrature est très avancée, nous a-t-il confié. Il s'agit d'une refonte complète de l'actuelle loi des tribunaux judiciaires.

Sans entrer dans les détails précis, le ministre a consenti à nous en indiquer les grandes orientations:

1— Elle visera à l'unification de tout le système judiciaire, morcelé actuellement aux niveaux civil, pénal et criminel.

2— Elle donnera aux juges en chef des diverses juridictions des pouvoirs réels sur la surveillance des travaux judiciaires. Ces magistrats, à toute fin pratique, ne détiennent actuellement que des pouvoirs "moraux", explique le ministre de la Justice. Ils auraient avec cette loi une autorité de fait sur leurs collègues.

Avant d'être présenté à l'Assemblée nationale, ce projet de loi sera soumis à l'examen du Conseil consultatif de la Justice, dont M. Choquette vient d'annoncer la formation, sous la présidence de Me Jules Deschênes, de Montréal.

LA TRIBUNE aujourd'hui

• Une Année sainte de l'Eglise: Rome doit d'abord se purifier (Paul VI) page 7

• La loi sur l'ivresse a favorisé une hausse de 63,3% des cas de facultés affaiblies page 16

• Les Québécois aiment mieux manger, fumer et boire qu'être propriétaires page 7



Eh! les gars... c'est une prison moderne...

pages	pages
annonces classées 13-14	Horoscope 14
Comiques 13-14	Mot perdu 15
Décès et funéraires 15	Mots croisés 13
Editorial 6	Radio, TV et arts 12
Féminine 8	Shérbrooke et région 3-4-5
Finance 16	Sports 9-10-11

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

62e ANNEE — No 182

SHERBROOKE, VENDREDI, 28 JANVIER 1972

10 CENTS

Incendie dans un édifice de dix étages à Montréal

Le directeur Gilbert avait réprimandé Jean-Jacques Saulnier pour son manque de discernement en 1967

MONTREAL, (PC) — M. Jean-Jacques Saulnier a été réprimandé en août 1967 par le directeur de la police de Montréal M. Jean-Paul Gilbert pour manque de discernement. En outre, M. Gilbert avait fait savoir à M. Jean Drapeau qu'il possédait les documents sur cette affaire, trois jours avant que le maire de Montréal n'annonce la disparition troublante de ces papiers du dossier de M. Saulnier.

Tels sont en substance les principaux éléments du témoignage de M. Gilbert hier à l'enquête de la Commission de la police sur l'affaire Saulnier.

C'est le 11 ou 12 février 1967, a-t-il précisé, qu'il a reçu une information selon laquelle le capitaine Jacques Saulnier avait reçu une télévision-couleurs de la part de M. Israël Kugiel, propriétaire de l'hôtel La Salle. "C'était une information d'une très grande importance. Cela pouvait signifier qu'il faudrait aller devant les tribunaux pour une affaire de pot-de-vin ou que cela dérogeait au code de discipline de la police. J'ai discuté. C'était un cas exceptionnel. J'ai discuté du choix des policiers, avec l'assistant-directeur Hobbs, qui feraient enquête. Nous avons choisi des policiers d'une grande expérience et d'une grande intégrité, MM. Maurice Vadeboncoeur et Jules Charbonneau", a affirmé le témoin Gilbert.

Une certaine Martha Adams

D'autres éléments ajoutaient à la gravité du cas, a expliqué, hier, l'ex-directeur. Le premier élément, a-t-il déclaré, est le fait qu'une enquête avait débuté en novembre 1966 en rapport avec une dame nommée Martha Adams, après qu'on eut trouvé un certain document dans une maison; sur ce document apparaissaient les noms de plusieurs policiers, dont celui du capitaine Jacques Saulnier, responsable de l'escouade de la Moralité.

Le second élément, toujours selon le témoignage de M. Gilbert, est le fait que M. Kugiel, donateur de l'appareil de télévision, était sous le coup d'une enquête faite à l'échelle internationale. C'est le 22 décembre 1966 que la police de Montréal a été mise au courant par Interpol de l'existence de cette enquête; auparavant, de préciser le témoin, la police de Montréal ne possédait aucun renseignement sur les activités et antécédents de M. Kugiel. Par la suite, a poursuivi M. Gilbert, j'ai désigné un nouvel officier responsable de la Moralité, le lieutenant Boisvert, le capitaine Saulnier ayant été muté, le 27 janvier 1967, à la section des permis, pour faire enquête sur M. Kugiel. Pour ce faire, un policier s'est fait engager comme employé à l'hôtel La Salle et y est demeuré jusqu'à la fin.

M. Gilbert a alors ouvert une parenthèse pour dire que la Commission aurait intérêt à prendre connaissance du dossier de l'hôtel La Salle. Un troisième élément s'est ajouté un peu plus tard. En avril 1967, Mme Martha Adams a fait une déclaration écrite au lieutenant Ducharme, dans laquelle elle indiquait les noms de policiers qui auraient reçu plusieurs sommes d'argent "pour fermer les yeux dans l'application des lois". Cette déclaration a aussi fait l'objet d'une enquête, a poursuivi le témoin.

De ces trois éléments, d'affirmer M. Gilbert, aucune accusation ne pouvait être tirée contre le capitaine Jacques Saulnier à la suite des enquêtes entreprises.



Les employés travaillant dans l'édifice de l'Air Liquide à Montréal, ont dû être évacués avec l'aide des pompiers, à la suite d'un incendie de cinq étages qui a dévasté le bâtiment et fait au moins quatre morts. Plusieurs autres personnes ont été brûlées ou intoxiquées par les flammes et l'épaisse fumée qui avait envahi les bureaux. (Téléphoto PC)

Fin de la grève des contrôleurs et reprise des vols réguliers

MONTREAL, (PC) — Les vols réguliers des compagnies aériennes reprendront vers midi aujourd'hui dans les aéroports canadiens, ont fait savoir les porte-parole de trois compagnies.

Bloqués au sol depuis 11 jours par la grève des contrôleurs, les avions d'Air Canada reprendront l'air avec leur horaire régulier à partir de midi, avec priorité aux vols transcontinentaux, transatlantiques ou vers le sud. Le porte-parole a déclaré que tous les vols réguliers auront repris vers minuit vendredi soir.

Les dirigeants syndicalistes ont invité les contrôleurs du trafic aérien à mettre fin à la grève qui dure depuis 11 jours et de reprendre le travail, pendant que les termes de la nouvelle convention de travail sont mis au point par un arbitre.

L'appel a été lancé par le comité exécutif de l'Association canadienne des contrôleurs de la circulation aérienne, groupant 1,600 membres, à la suite d'un accord intervenu hier avec le Conseil fédéral du Trésor de soumettre le différend au médiateur Noel Hall, de Vancouver, dont les décisions seront exécutoires.

Cependant, c'est la proposition syndicale suggérant de confier l'arbitrage au Dr Hall qui a servi de base à l'accord.

Deux questions

Les deux questions qu'aura à résoudre le Dr Hall, qui est professeur de relations industrielles à l'Université de la Colombie britannique, sont: les salaires et les heures de travail.

Les contrôleurs sont déjà assurés d'une augmentation minimum de 17,4 p.c. pour une convention de 27 mois, figurant dans l'accord de principe qu'ils avaient rejeté lundi.

Théoriquement, il n'y a aucune limite aux concessions que le Dr Hall pourrait consentir au syndicat. En fait, cependant, les négociateurs syndicaux ont déjà eu l'occasion de dire qu'ils accepteraient une augmentation de 21 p.c.

Quant à M. Drury, il estime que la position adoptée par le gouvernement tout au long de la grève a prouvé aux contrôleurs que "ce genre de combat est voué à l'échec".

Le gouvernement s'est toujours déclaré favorable à l'arbitrage pour régler les conflits, et les résultats de la grève ne font que confirmer cette thèse.

Au terme d'une réunion de sept heures, le président du syndicat M. J. R. Campbell, a déclaré aux journalistes qu'il s'attendait à voir les contrôleurs reprendre le travail "ce matin".

"C'est un soulagement pour nous tous qu'une solution ait été trouvée, dit-il. Je suis persuadé que cela est au mieux des intérêts du pays."

Une bombe... au sucre

MONTREAL, (PC) — Ce que l'on crut être une puissante bombe, trouvée mercredi dans l'immeuble de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, s'est révélé être en fait un mélange sans danger de sucre et de nitrate de soude, a déclaré un porte-parole de la police.

Le lieutenant Larry Lewis a précisé que cette "bombe" ne pouvait en aucun cas exploser.

Le paquet contenait, outre le sucre et le nitrate, des batteries de radio, un système radio cassé, un piège à souris et des allumettes, le tout dans un sac de plastique placé dans une boîte à chaussures en carton.

Samson prévoit des élections générales prématurées au Québec

Par PIERRE BELLEMAIRE

QUEBEC, (PC) — Le Ralliement créditiste prévoit que le gouvernement Bourassa déclenchera prématurément des élections générales dès cette année, pour éviter une défaite qui lui serait infligée en 1974 par un éventuel avortement du projet de la Baie James.

M. Camil Samson, chef créditiste, a précisé jeudi lors d'une conférence de presse que "ses informations lui permettent d'affirmer que le gouvernement actuel du Québec sera incapable de financer un tel projet d'envergure".

On lui a alors fait remarquer que M. Pierre Nadeau, président de la société de la Baie James, avait donné l'assurance récemment qu'il pouvait trouver les fonds nécessaires, soit environ \$8 milliards, pour la réalisation complète du complexe hydro-électrique.

"Mes informations indiquent qu'il existe toutefois un très grand risque d'échec financier", a répondu M. Samson. Il a refusé de dévoiler ses sources, mais il a lancé laconiquement: "Il faut être réaliste".

Favoritisme

Par ailleurs, le leader créditiste estime que "la mise en place actuelle par le gouvernement libéral du plus grand réseau de patronage laisse présager des élections hâtives".

Entre autres exemples de favoritisme, M. Samson s'est référé aux bureaux d'information que le Parti libéral aménage dans les circonscriptions non représentées par un des leurs. C'est d'ailleurs une proposition qui a fait l'objet de discussions au cours de leur dernier congrès d'orientation, en novembre. "Ce ne sont pas des bureaux d'information, soutient M. Samson, mais plutôt des centres de patronage".

Baie James

Il a observé aussi que le gouvernement québécois se servirait du projet de la Baie James pour faire "du petit patronage sur une haute échelle".

On aurait ainsi "parachuté trois autobus remplis d'ouvriers du Lac-Saint-Jean sur ces chantiers, sans passer par les Centres de main-d'œuvre du Québec, qui doivent être les seuls agents d'embauchage".



Ce qu'il y a de mieux, Oui, c'est Sealtest. 562-1585

VOUS TROUVEREZ PLUS FACILEMENT LE LOGEMENT ou LA MAISON QUE VOUS RECHERCHER dans les annonces classées de LA TRIBUNE

LA TRIBUNE de sherbrooke

POURQUOI PAS LA MEILLEURE ? CHEZ TOUT BON ÉPICIER MARGARINE 100% HUILE VÉGÉTALE "PURE" A. Roy Ltée — 569-1530

SHERBROOKE, VENDREDI, 28 JANVIER 1972

ANNONCES CLASSEES 569-9501 • PUBLICITE 569-9201 • REDACTION 569-9184 • TIRAGE 569-9201

Campagne de souscription

Le Sherbrooke Hospital a dépassé son objectif 1971

SHERBROOKE — La campagne annuelle de souscription du Sherbrooke Hospital a dépassé son objectif prévu pour 1971. La campagne a récolté un montant total de \$94,477. L'objectif avait été fixé à \$90,000.

Un communiqué émis par le Sherbrooke Hospital précise que les dirigeants sont enthousiasmés par la réponse du public qui a permis, encore une fois, de dépasser l'objectif prévu.

Parmi les secteurs qui ont le plus largement contribué à cette campagne l'on retrouve la population de la ville de Sherbrooke, qui a donné un montant équivalent à \$35,712.

La population de Montréal, pour un montant de \$12,683, les citoyens de Lennoxville, dont la contribution s'est élevée à \$9,417.60, les résidents de North Hatley, avec un montant de \$5,793.15.

La région avait été fractionnée en 46 secteurs pour les besoins de la campagne. Les dames auxiliaires du Sherbrooke Hospital ont recueilli pour leur part un montant de \$3,000. Les populations de Thetford Mines, Toronto et de Richmond ont remis, chacune de leur côté, un montant de plus de \$2,000. Près d'une cinquantaine de personnes ont pris la charge des opérations dans leur région respective.

Toute la famille marche: thème du Rallye tiers-monde cette année

SHERBROOKE — Cette année, "Toute la famille marche".

Sous ce thème, le comité directeur du Rallye tiers-monde, de Sherbrooke lancera cette année sa marche annuelle pour venir en aide aux pays sous-développés.

Le Dr Guy Noël, dont le mandat à la présidence a été renouvelé pour une deuxième année, a présidé une réunion mercredi, pour établir la liste des bénévoles qui assureront la bonne marche des 17 secteurs de l'activité annuelle. L'organisation a besoin de travailleurs pour oeuvrer dans les secteurs de la route, de la sécurité des marcheurs, de l'alimentation, du transport, etc.

Dans un communiqué remis à la presse hier, les dirigeants

de l'initiative rappelle la nécessité de l'union sur un plan régional afin que le Rallye tiers-monde devienne le Rallye tiers-monde de l'Estrie. Soulignant que dans une famille, tous les membres se donnent la main pour assumer une tâche, le thème de cette année a voulu s'identifier à cette cellule, pour que toute la famille participe à la marche.

On mentionne dans le même communiqué que les conversations sur le tiers-monde ont souvent cours, que l'on veut susciter le partage par des offrandes ou par des repas symboliques au pain et au fromage. Le Rallye tiers-monde pour sa part veut couronner le tout par un apport physique de chacun, la marche.

Carnet King Wellington
Redigée en collaboration

La Jeune chambre de Sherbrooke, qui est actuellement à mettre sur pied un projet dans le cadre des initiatives locales a un urgent besoin de matériel pour réaliser ce projet. Il s'agit de vieux skis, bâtons, raquettes et patins, qui pourront être reconditionnés pour être employés dans le cadre des classes des neiges pour les enfants moins favorisés des différentes écoles de la cité. Les personnes qui auraient de tels équipements à donner sont priées d'entrer en communication avec les responsables en appelant à 562-8458 et l'organisme verra à faire recueillir les dons...

Décidément, la petite voiture rouge de Jacques Rousseau semble réfractaire à l'hiver... et peut-être aussi aux froids rouges... hier matin, par exemple, la voiture a démarré à la grande satisfaction de son propriétaire... mais pour s'arrêter complètement à l'intersection Galt et Bowen... le plus humilant dans cette affaire est que l'épouse de Jacques le suivait dans sa propre voiture... son sourire narquois n'était rien pour arranger les choses... Jacques aurait même invité cavalièrement à "faire le tour" de sa voiture qui bloquait la circulation... un candidat éventuel pour les vendeurs de raquettes...

Le responsable du patinage de vitesse pour la région de l'Estrie, H. Paul Brault, se dit prêt à compétitionner avec ses jeunes pour les Jeux du Québec, même les moins jeunes. Aura-t-il encore ses jambes de jeunesse ou si seulement l'expérience, peut vaincre ces jeunes si vite sur leurs patins?...

Les gagnants lors de la dernière séance de bridge Duplicata ont été MM. Patrick et Roger Roy, Mmes Florence Kerridge et Flevia Holtham, M. et Mme Malcolm McKay, MM. Gaston Savard et Mathieu Parisien. La prochaine session aura lieu au Sherbrooke Country Club, le 1er février, à 7h.15 p.m.

À l'école Montcalm, ce soir, à 20h.30, toute la jeunesse sherbrookeoise est invitée à participer à une soirée de "boogie" et "rock n' roll", alors qu'un groupe américain, à savoir "Brownsville Station USA", y présentera un spectacle... on peut se procurer les billets à l'Odyssee ou à la porte de l'école.

Les clubs Progrès et Optimiste tiendront un souper conjoint lundi soir à l'hôtel Wellington... le conférencier invité pour la circonstance sera le Dr Jacques Susset, un spécialiste du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHU)... le médecin doit parler d'un sujet passablement à la mode depuis quelque temps: la vasectomie...

Les membres du club Richelieu accueilleront officiellement lundi soir leur nouveau président Lionel Bernier... il succède à Laurent Martin... Les billets sont déjà en vente pour le souper des célébrités sportives qui aura lieu le 15 février... à noter que la plupart des clubs de services participent activement à cette activité... les profits seront versés aux handicapés mentaux qui ne profitent d'aucune subvention pour se familiariser avec le milieu du travail...

Brigitte, la fille du juge Pierre Beaudry, a obtenu le 2e prix au tournoi de pêche aux petits poissons des chenaux avec une prise de 14 pouces...

Nos prix... n'affectent pas la qualité

PALETOTS DE CUIR Grande variété de modèles et de couleurs.

Vestons Sport
pantalons en polyester, tricot, tricot double.

Habits et accessoires

Plus vivant que jamais.

MAGASIN LAFLEUR
170, rue Terrill — 569-5278 — Sherbrooke

Une première pour la Rive sud

Cours de techniques policières offert au CEGEP de Sherbrooke

Par Yvon Rousseau

SHERBROOKE — Le CEGEP de Sherbrooke offrira à compter de septembre 1972 un cours de techniques policières à caractère provincial.

Le programme des techniques policières a pour objectif de fournir au futur policier, ou au policier déjà en fonction, une formation susceptible de l'adapter aux tâches de contrôle et de prévention de la criminalité dans la société

d'aujourd'hui.

Le cours qui sera offert en 1972 au CEGEP de Sherbrooke veut pouvoir préparer le policier à des fonctions aussi multiples que variées: enquêtes sur la moralité, identification judiciaire, etc.

L'administration, le respect de la loi, la prévention, la répression du crime sont tous des éléments que l'on veut offrir aux policiers car ce sont des techniques de pointe visant à assurer aux citoyens l'utili-

sation d'une liberté et d'une justice égale pour tous.

Débouchés et rémunération

Le programme de l'option techniques policières du CEGEP de Sherbrooke prépare ses diplômés à accéder à des postes de policiers dans les divers organismes de la police municipale, de la police provinciale ou de la police fédérale.

De plus, des carrières importantes sont offertes

dans les services de sécurité des grandes industries, des banques, des magasins, des hôtels. Le salaire est susceptible de varier beaucoup selon l'organisme qui emploie les finissants.

À la Sûreté du Québec, le salaire initial est d'environ \$7,000 par année.

Le CEGEP tient compte des propos de Me Normand St-Georges, secrétaire de la Commission de police du Québec, qui a affirmé que tous les corps de police du Québec tentent de recruter

du personnel.

M. St-Georges a précisé: "On a besoin, au Québec, d'environ 1,000 policiers par an et je pense que ce nombre ira en augmentant".

Le cours de trois ans ne viendra pas en concurrence avec l'Institut de police de Nicolet, qui s'occupe principalement du recyclage des policiers déjà en fonction, alors que le CEGEP verra à former des étudiants qui veulent devenir policiers.

Le cours est déjà offert dans les collèges d'Ahuntic et St-François-Xavier-Garneau, à Québec.

Qualités requises

Le candidat devra lui-même s'assurer qu'il répond aux conditions spécifiques d'admission requises par les divers corps de police.

Ces conditions peuvent varier selon les corps de police et il sera laissé à l'étudiant de décider dans quel corps policier il a l'intention d'être applicant.

Le CHU paralysé par un arrêt de travail temporaire

- Les employés ne veulent pas payer pour le stationnement
- Un arrêt de travail illégal selon la direction du CHU

Par Michel Croteau

SHERBROOKE — Les employés salariés du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke ont débrayé pendant une heure et 15 minutes hier matin pour protester contre une décision des autorités d'obliger les employés à payer pour le stationnement de leur automobile.

Un communiqué émis par le Conseil central des Syndicats nationaux de Sherbrooke qui regroupe 800 salariés du CHU, affirme que l'arrêt de travail a reçu l'appui des membres

appartenant à d'autres syndicats professionnels.

Selon les dirigeants syndicaux, cet arrêt de travail avait pour but d'amener la direction du CHU à modifier ses positions et l'obliger à négocier. Les syndicats affirment que les autorités du Centre ont toujours refusé de le faire depuis un an et demi.

Face au refus des autorités de l'hôpital de tenir compte du mécontentement général, les syndicats sont prêts, aux dires du syndicat, à user d'au-

tres moyens de pression dans les prochains jours "pour forcer l'employeur à prendre une décision plus intelligente" précise le communiqué signé par M. Yves Lessard, conseiller technique de la Fédération nationale des services et par M. Guy Lévesque, coordonnateur régional de la CSN.

Par ailleurs, les officiers syndicaux tiennent à rassurer la population que les services essentiels seront dispensés en cas d'éventuels arrêts de travail.

Un communiqué des autorités du Centre hospitalier confirme les raisons de l'arrêt de travail qui voulaient protester contre une directive administrative imposant des frais de stationnement, comme il fut fait en 1970 et 1971, à ses employés. Ces frais, précise le communiqué, s'élevaient à \$15 pour l'année complète, soit environ cinq cents par jour.

\$0.05 par jour
"Si la somme de \$0.05 par jour demandée aux employés

du Centre hospitalier, ajoute le communiqué de la partie patronale, devait être la cause d'un arrêt de travail plus prolongé de la part des employés de la clinique, toutes les mesures seront prises afin que les malades n'en subissent aucun préjudice."

Soins garantis

Les autorités du CHU tiennent à rassurer les parents des personnes hospitalisées quant à la garantie des soins qui seront dispensés.

Site du futur centre d'achats régional

La décision des conseillers est marquée de satisfaction mais aussi de déception

par Charles-André Beaudoin

Chroniqueur municipal

SHERBROOKE. — De nombreuses personnes se perdent en conjectures hier sur les motifs qui ont incité une faible majorité du conseil de ville de Sherbrooke à choisir le site le moins favorisé de pratiquement tous ceux qui avaient étudié la question, sauf bien sûr les membres du groupe SMADA Investments Limited!

Les arguments invoqués par les conseillers qui ont voté en faveur de ce site comme location du futur centre d'achats régional en laissaient plusieurs sur leur appétit, d'autre part.

Et la déception était grande chez ceux qui, à l'analyse de l'attitude du groupe des six, décelaient un esprit de planification à aussi court terme.

Les commentaires allaient bon train hier, à Sherbrooke, et des personnes qui ont manifesté ou communiqué ouvertement opinion, il n'y avait vraiment que des partisans du groupe des six qui exprimaient de la satisfaction réelle.

Dialogue de sourds

Ce qui a le plus particulière-

ment dominé des commentaires faits, c'est le caractère "dialogue de sourds" des interventions qui se sont faites une dernière fois à l'hôtel de ville mercredi soir, quelques instants avant que ne se prenne le vote.

D'une part, des gens se demandent d'abord comment ne pas croire qu'il y a eu "préjugé" de la part de certains conseillers puisque, malgré ce que le rapport de la commission de Finance et de promotion économique n'a pas été connu avant les quelques dernières heures précédant l'assemblée, des conseillers du groupe des six avaient déjà en main des discours préparés au cours des derniers jours qui faisaient état de mêmes arguments qui valurent à leur point de vue depuis le tout début de l'affaire?

Développant d'autre part le caractère "dialogue de sourds" de l'assemblée de mercredi soir, certains se demandaient où s'est déroulée la discussion réelle sur la question, ce soir-là, puisqu'il n'y a pas eu une seule réplique donnée aux ar-

guments invoqués de part et d'autre, chacun des membres du conseil se contentant de dire ce qu'il avait à dire, en ignorant à toutes fins pratiques, ce qui venait de se dire.

Le rôle du maire Bureau

Dans certains milieux, on se demandait par ailleurs quel avait été le rôle du maire Marc Bureau dans toute cette affaire, lui qui s'était déjà publiquement déclaré "moralelement engagé" vis-à-vis un promoteur, en l'occurrence le groupe SMADA?

Les questions étaient d'autant plus directes, à l'adresse du maire Bureau, que le maire de la cité s'était déjà dit favorable à une politique de planification pour assurer le développement de la ville.

Chose certaine, ainsi qu'il est apparu à plusieurs, le jeu de coulis, ainsi que l'on dénomme les discussions privées qui marquent toujours d'importantes décisions de ce genre, mériterait qu'il soit dévoilé au grand jour pour mieux faire voir à la population à quel elle a affaire, à l'hôtel de ville ou hors de l'hôtel de ville de Sher-

brooke.

Etendant enfin le propos sur l'image de la cité qui se dégage de cette décision, une dé-

cision vraisemblablement défendable "à court terme", des gens se sont demandé si le monde extérieur de Sherbrooke

ne retrouvera pas là un manque de dynamisme par trop évident d'une majorité du conseil de ville de Sherbrooke?

UNE DÉCISION DE GROS BON SENS SELON LE MAIRE MARC BUREAU

SHERBROOKE — Invité à toutes fins pratiques à communiquer une première impression au lendemain de la décision prise par le conseil de ville sur l'affaire du centre d'achats régional, le maire de la cité de Sherbrooke a défendu la décision majoritaire du conseil de ville en soulignant son aspect de "décision de gros bon sens".

Tout en convenant par ail-

lante, ni d'un caractère de défi à l'administration municipale, cette décision n'en était pas moins une décision guidée par le gros bon sens.

Le maire de Sherbrooke a aussi souligné le caractère "à court terme" de la décision qui s'est prise mercredi soir et qui a voulu que ce fut le site numéro 3 qui réussisse à rallier la majorité du conseil comme site du futur centre d'achats régional de Sherbrooke.

D'autre part, toujours sur

cette même question, le maire Bureau s'est par ailleurs dit heureux qu'un centre d'achats régional vienne s'implanter à Sherbrooke au cours des prochains mois, d'ici deux ans au plus.

M. Bureau a commenté que cet équipement nouveau à Sherbrooke permettrait à la cité de jouer comme il se devait son rôle de ville de services et que cela aiderait certainement Sherbrooke à développer son rôle de centre industriel également.



Marc Bureau

Me Georges Labrecque
AVOCAT
117 nord, rue Wellington — Sherbrooke
Tél.: 563-1771
Heures de bureau : de 9h. a.m. à midi
1h.30 p.m. à 5h. p.m. — 7h.30 p.m. à 8h.30 p.m.

BUFFET FROID
Tous les DIMANCHES SOIR
AU
MOTEL Alouette
De 6h. à 9h. p.m. Réservations: 567-5266
ORCHESTRE G. BENOIT
Adultes: \$3.00 — Enfants: \$1.00

VOUS CHERCHÉZ UN TRAVAIL ? Tél.: 565-4943

CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

437 est, rue King Sherbrooke

Tél.: 565-4943

VOUS CHERCHÉZ UN TRAVAILLEUR ?

DOSSIER PUBLIC SUR LA SÉCURITÉ D'EMPLOI CHEZ LES ENSEIGNANTS

VICTORIAVILLE, (JR) — L'association des enseignants des Bois-Francs présidée par M. Constant Roy et ayant comme responsable des opérations de l'information et de la sensibilisation M. Gislain Marcheterre a rendu public un dossier sur la sécurité d'emploi chez les enseignants des Bois-Francs hier matin au cours d'une conférence de presse au restaurant le Gros Bill. Ce document a pour but d'amener les enseignants de la région à prendre une importante décision concernant leurs conditions de travail.

Le chef d'opération, d'information et de sensibilisation des enseignants souligne dans l'introduction du dossier qu'il est très important que les professeurs reçoivent des informations objectives, qui pourront par la suite être interprétées selon le jugement de chacun. M. Marcheterre espère qu'après l'analyse et la discussion du dossier, le professeur pourra plus facilement prendre des décisions.

Le document sur la sécurité de l'emploi est divisé en sept parties donnant dans chaque cas la situation générale, les solutions de l'enseignant des Bois-Francs et la solution de la partie patronale. Le quatrième item de ces parties contient différentes questions amenant le membre du syndicat à réfléchir sur cette sécurité d'emploi.

Surplus de personnel
La première partie traite du surplus de personnel. On y souligne que 5 enseignants ont été congédiés, que 2 de ces professeurs avaient 7 ans et plus d'ancienneté que 4 ont été réengagés en conservant leurs droits acquis, 1 enseignant est encore sans emploi et que les commissions ont accepté de ne pas considérer que l'ancienneté. On souligne de plus que rien ne promet que ces démarches réussiraient encore dans un tel contexte.

Les solutions des enseignants stipulent que seule la diminution naturelle de la clientèle scolaire soit cause de surplus, que l'ancienneté soit le critère prédominant, que les autres critères soient négociés localement que les non-engagés soient réengagés prioritairement par les autres Commissions scolaires sur le territoire et le front commun demande l'entière sécurité d'emploi après 6 mois de travail pour un même employeur.

Comme solution patronale, le document révèle que la Commission détermine les exigences des postes à maintenir, qu'elle fixe unilatéralement l'échelle d'importance des critères qu'elle juge appropriés, qu'elle se sert des critères de l'ancienneté si jamais elle se sent mal

prise avec les autres critères et que la diminution naturelle de la clientèle scolaire peut ne pas être la seule cause de surplus de personnel.

Bris de contrat

Concernant le bris de contrat, les enseignants demandent de résilier leur contrat sans pénalité dans les cas suivants; mutation du conjoint, promotion, même hors de l'enseignement, mutation de tâches non acceptées par l'enseignant, violation du contrat individuel par la Commission, poursuite des études, obligations occasionnelles par un décès, donner ailleurs un enseignement conforme à la formation, retard de paie de 20 jours de calendrier, obligations occasionnelles par la maladie grave d'un membre de la famille, cause de maternité et toute autre cause acceptée conjointement par le syndicat et la Commission.

Les solutions patronales rendues publiques par le document stipulent que la Commission consent à résilier le contrat de l'enseignant seulement si le conjoint est muté, l'avis de 2 mois avant le départ, une période de 10 jours non ouvrables pour valider l'absence du poste sinon c'est un bris de contrat, le patron peut résilier le contrat s'il n'est pas averti

du retour de congé dans les délais prévus et qu'il peut résilier le contrat de l'enseignant qui ne peut fournir la preuve qu'il est légalement qualifié.

Affectations

Concernant les affectations, les enseignants des Bois-Francs soulignent que sur 786 enseignants consultés, 357 ont subi des préjudices dus à cette clause; 103 ont changé d'école, 115 ont changé de degré, 86 ont changé de matière, 21 ont changé d'école et de matières et 13 ont changé de degré, d'école et matières.

La solution syndicale stipule de demander la priorité au poste, compte tenu de l'ancienneté d'école de Commission et de territoire. Du côté patronal, on rapporte que l'utilisation des services de l'enseignant doit être faite à sa guise, qu'il ne doit pas y avoir grief avant le 30 septembre et qu'après cette date, l'enseignant peut faire un grief.

La Tribune poursuivra l'exposé du document sur la sécurité d'emploi des enseignants des Bois-Francs demain. Les quatre sujets qui y sont traités sont le règlement No 7, l'Etat employeur et législateur, le contrat d'engagement et le dossier d'état de service, suspension et renvoi.

ACQUITTÉ D'UNE ACCUSATION DE CONDUITE DANGEREUSE ET D'ÉTAT D'IVRESSE AU VOLANT

ARTHABASKA (RT) — Le juge Anatole Corriveau a acquitté hier, M. Paul-Emile Ferland de Lemieux, de deux accusations, soit de conduite en état d'ivresse et de conduite dangereuse. Le procès a eu lieu au Palais de Justice d'Arthabaska et le prévenu avait Me Pierre Beaudet de Victoriaville comme défenseur.

Le juge Corriveau a acquitté le prévenu sur le premier chef d'accusation soit la conduite en état d'ivresse, en se basant sur l'absence d'une preuve par la couronne prouvant qu'il y avait eu infraction dans les deux heures précédant le test de l'ivresse subi par l'accusé Ferland.

Dans son jugement le juge Anatole Corriveau a spécifié que le tribunal ne pouvait présumer de l'heure de l'accident dans lequel a été impliqué l'accusé Ferland même si le policier affirme être arrivé sur les lieux à une telle heure. Selon

le juge Corriveau il aurait fallu un témoin de la couronne afin de déterminer l'heure la plus exacte possible de l'accident.

Le policier Martial Couture de la Sûreté municipale d'Arthabaska a rappelé ses constatations de l'accident impliquant le véhicule de l'accusé et celui de M. Alcide Morin de Ville St-Michel à Québec, le 25 septembre 1971. Après les constatations d'usage sur les lieux, le policier Couture a conduit M. Ferland au bureau de la Sûreté du Québec à Victoriaville où ce dernier a subi le test de l'ivresse.

Le technicien Jacques Plasse de la Sûreté du Québec a déclaré suite au test une quantité abusive de l'alcool par M. Ferland. Le policier Couture a ensuite conduit l'accusé à l'hôpital à cause de la violence de l'impact survenu à l'intersection des rues Beauchesne et

route 5, soit aux lumières de signalisation.

Dans la preuve de la couronne représentée par Me René Crochetière, rien ne prouvait que le test de l'ivresse exercé sur l'accusé Ferland ait été bel et bien pris dans les deux heures précédant une infraction.

De nouveau acquitté

L'accusé Paul-Emile Ferland a aussi été acquitté d'une accusation de conduite dangereuse lors de l'accident survenu le 25 septembre 1971 à l'intersection de la route 5 et de la rue Beauchesne. Les automobiles de M. Ferland et de M. Alcide Morin ont été impliquées dans la collision à la suite de laquelle trois personnes ont été blessées. Les deux conducteurs ont été légèrement blessés.

La question de l'eau portée à l'attention

PLESSISVILLE (GAB) — La question de l'eau potable a été portée à l'attention des Optimistes de Plessisville par le premier magistrat, M. Rosaire Côté, qui était le conférencier invité à un souper-causerie du club. M. Côté a fait remarquer à ses auditeurs que le problème de l'eau potable existait depuis de nombreuses années; il a donné des précisions sur ce qui était accompli depuis 2 ans pour solutionner ce problème et ce qu'il en coûterait. En l'absence du président des Optimistes, M. Raymond Touchette, c'est le 1er vice-président, M. Florian Binette, qui a dirigé les activités de ce souper-causerie. Une importante délégation des Optimistes de Bernerville (St-Ferdinand d'Hallifax) et une autre des Optimistes de Princeville ont été accueillies par les Optimistes de la ville de l'Érable à l'occasion de cette manifestation qui a eu lieu à l'hôtel Manoir-Plessis.

Choix définitif

Le projet "Bécancourt" est celui des trois présentés à Québec qui est approuvé, en principe, par la Régie des eaux, à expliquer le maire Côté. Même s'il est le plus économique à réaliser il en coûtera \$2,400,000 aux contribuables pour cette source d'approvisionnement pour l'agglomération municipale, selon les estimations préliminaires. Le premier magistrat de Plessisville a fait remarquer que, sans aucune subvention, le projet serait très difficile à réaliser. Ces subventions devront s'établir aux environs d'un million et demi de dollars, a souligné le maire. La réalisation du projet sans l'aide financière des autorités gouvernementales nécessiterait une augmentation considérable dans le coût des taxes, probablement deux fois et demi plus qu'actuellement a déclaré M. Rosaire Côté.

sés tandis que Mme Alcide Morin a eu la jambe fracturée à cette occasion.

La couronne a présenté 6 témoins dans la cause; les policiers Martial Couture et Jacques Plasse, le couple Morin et deux occupants d'une automobile présente lors de l'accident, MM. André Bergeron et Jacques Deschambault de Victoriaville.

Le policier Martial Couture a de nouveau relaté les constatations d'usage de l'accident et expliqué le système de signalisation en place à cet endroit. Les témoins oculaires de l'accident, André Bergeron et Jacques Deschambault ont décrit l'impact et les deux véhicules en collision.

Dans son témoignage le conducteur d'une Volkswagen, M. Alcide Morin, a noté qu'alors qu'il se dirigeait vers Québec et que le feu était vert, il avait été coupé par une automobile, donc entré en collision avec cette dernière et rappelé n'avoir pas vu l'autre auto ni la couleur du feu de signalisation de la direction en angle droit. Son épouse a corroboré les dires de son mari et ajouté qu'elle était certaine que le feu était vert pour le véhicule où elle prenait place et bel et bien rouge pour l'autre.

En défense, Me Pierre Beaudet a fait comparaitre son client, Paul-Emile Ferland, 32 ans, de Lemieux. Ce dernier a affirmé que son feu de signalisation était vert et que sa vitesse était de 25 à 30 milles à l'heure et qu'il gardait la droite de la rue Beauchesne. Il a noté avoir consommé quatre bouteilles de bière, en après-midi, en réponse à une intervention de Me Crochetière. Le défendeur Me Pierre Beaudet a signifié que son client pouvait bénéficier du doute et fait ressortir la valeur du témoignage de l'accusé qui était sûrement étourdi suite au violent choc de la collision le jour de l'accident.

Le juge Corriveau a noté qu'il s'agissait surtout d'une affaire civile. Dans son esprit il a affirmé être assuré que l'accusé est bel et bien passé sur le feu rouge. Au sujet de la vitesse, le juge Anatole Corriveau a conclu qu'outrepasser la limite permise n'était pas nécessairement une conduite dangereuse.

Le juge a spécifié que la preuve n'avait pas été faite à savoir s'il y avait des panneaux indicateurs de vitesse limite à cet endroit ou encore que même si l'accusé a admis avoir été sous l'effet de l'alcool lors de l'accident, que ce dernier était dans l'impossibilité de conduire.

Le juge Anatole Corriveau a affirmé prendre la preuve de la manière faite et qu'en aucun temps il y avait preuve d'intention criminelle, aussi il a acquitté l'accusé Paul-Emile Ferland.

Journées-carrières



C'est hier qu'avait lieu l'ouverture des journées-carrières à l'intention des étudiants du niveau secondaire de la région des Bois-Francs. L'inauguration a eu lieu à la bibliothèque du CEGEP de Victoriaville en présence de M. Géo Leclerc, responsable de l'exposition pour le secondaire 5 de Victoriaville, M. Benoît Arsenault, directeur du Secondaire 5 et M. Normand Poisson, responsable de l'information professionnelle à la Régionale des Bois-Francs.

(Photo La Tribune, Victoriaville)

Ouverture des "Journées-carrières" renseignements sur les cours, les options et les inscriptions

VICTORIAVILLE, (JR) — C'est hier après-midi qu'avait lieu l'ouverture des Journées-Carières dans la salle des anciens du CEGEP de Victoriaville. Cette première journée était organisée par le secondaire 5 et groupait plus de 18 institutions donnant des informations sur les cours qu'ils dispensent. Le responsable de cette journée était M. Géo Leclerc.

Plus de 500 étudiants ont rencontré les représentants des CEGEP de la province qui ont bien voulu participer à ces

journées carrières. Les étudiants seront mieux renseignés sur les différentes carrières s'ouvrant après le cours secondaire et pourront s'inscrire plus facilement dans la division de leur choix.

Les Journées-Carières se transporteront aujourd'hui à l'école polyvalente de Plessisville. Mercredi le 2 février, les représentants des CEGEP seront à l'école J. P. H. Massicotte, jeudi le 3, à l'école Ste-Marie de Warwick, le 16 février à l'é-

cole Albert Morissette, le 23 à l'école commerciale d'Arthabaska et le 1er mars à l'école Ste-Marie de Princeville.

Le responsable de l'information professionnelle à la Commission scolaire régionale des Bois-Francs, M. Normand Poisson a souligné que les Journées-Carières demeurent une entreprise collective mais que chaque responsable à l'école y va de ses initiatives personnelles compte tenu des besoins des étudiants.



CHAMBRE DE COMMERCE — Le président de la Chambre, Me René Crochetière, et le secrétaire Jean-Paul Mailhot, s'entretenaient avec Serge Laveault, animateur au programme "Affaires-Jeunesse" et avec le député André Fortin, conférencier à la dernière assemblée. L'assemblée s'est tenue au Motel Boifran et plusieurs points ont figuré à l'ordre du jour.

(Photo La Tribune, Victoriaville)

Déficit de \$1,066 pour la Commission touristique

ARTHABASKA, (RT) — La Commission touristique Victoriaville-Arthabaska a connu un déficit de \$1,066 dans sa dernière année d'opération. C'est ce qui ressort du rapport du président, M. Jos Côté, devant les membres de la Chambre de commerce à l'assemblée générale tenue au motel Boifran.

Le président de la Commission qui regroupe des membres des Chambres de commerce de Victoriaville et d'Arthabaska et des personnes intéressées au développement touristique de la région, a toutefois affirmé qu'il prévoyait combler ce déficit par une sollicitation auprès des municipalités, des commerces et industries de la région.

Le président de la Chambre, Me René Crochetière, qui avait demandé ce bilan, s'est informé de la date à laquelle serait comblé le déficit et M. Jos Côté s'est dit certain de parer à cette situation pour la prochaine assemblée générale de la Chambre de commerce de Victoriaville.

Action

Dans son rapport le président Jos Côté a tracé l'action effectuée par la Commission touristique Victoriaville-Arthabaska. La Commission a analysé les ressources de la région et les efforts de chaque municipalité et en a profité pour féliciter les responsables.

En revisant les priorités annoncées antérieurement par la Commission, le président Côté a conclu qu'il fallait agrandir le kiosque touristique, qui a accueilli quelque 1,775 personnes durant la dernière année d'opération, qu'il fallait rénover le

musée Laurier aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur et que des voies d'accès adéquates étaient importantes au mont St-Michel.

Le projet d'une mini-exposition permanente à Victoriaville a été élaboré, des relations outre-frontières, inter-villes et des

échanges d'idées ont été réalisées. Le président Côté a noté que l'année 1972 serait caractérisée par la concrétisation de ces développements. "Le défrichement est fait", il faut maintenant continuer, de dire le président de la Commission touristique.

Retraite paroissiale



Une équipe de jeunes prêtres de la région prépare présentement une retraite paroissiale de Carême pour les paroisses de Princeville, Warwick, Arthabaska et Victoriaville. L'animateur de l'équipe Jean Michaud s'entretient ici avec Jean-Guy Morissette. Plusieurs autres prêtres font partie de l'équipe.

(Photo CIC — Victoriaville)

Chambre de Commerce

ARTHABASKA (RT) — La participation des membres à la récente assemblée de la Chambre de commerce de Victoriaville était plus ou moins bonne. Malgré la température, le président René Crochetière a souligné que la participation pourrait être meilleure et la Chambre étudiera la possibilité de se réunir les dimanches matins devant le succès d'une assemblée antérieure tenue dans une telle occasion.

L'animateur au programme "Affaires-Jeunesse" initiative locale patronnée par la Chambre de commerce de Victoriaville, Serge Laveault a tracé les activités et projets de son organisation. En plus des résultats concrets déjà faits, de nombreux projets sont en préparation dont une banque de service, une bourse fictive à Victoriaville, des rencontres étudiants-hommes d'affaires à l'intérieur même des cours et des rencontres avec les chômeurs.

Hier midi, une rencontre étudiants-hommes d'affaires a eu lieu au CEGEP de Victoriaville à l'intérieur de ce programme d'intérêt pour les étudiants et les hommes d'affaires de Victoriaville.

Au cours de la réunion, le docteur René Jutras a fait part de l'opération \$600,000, entreprise en vue de la construction du Centre sportif de Victoriaville. Il a rappelé les derniers développements du projet d'arena et spécifier que la Chambre de commerce secondait la ville de Victoriaville pour cette réalisation.

Pour faire suite à l'utilisation de la langue française dans les Bois-Francs, la Chambre a communiqué avec les concernés et la situation est maintenant normalisée. Toutefois il semble qu'une étude ait été faite en ce sens par des professeurs du CEGEP et la Chambre tâchera de communiquer avec ces derniers pour profiter de leur initiative.

Les membres de la Chambre de commerce de Victoriaville ont félicité leur vice-président René Jutras et M. Fidèle-Edouard Alain, deux personnalités renommées lors du récent gala du club de presse Louis Francoeur. Le Dr Jutras a été élu la personnalité de l'année et M. Alain a reçu le prix Suzor Côté pour son travail à faire connaître les mérites de la région.

Après une proposition de M. Géo Duquette, la Chambre de commerce patronnera des cours de "simulation industrielle" donnés par le ministère du Commerce les 14 et 15 mars à Victoriaville. Le directeur du développement économique de la ville de Victoriaville, M. Normand Bégin collaborera à ces cours.

Le conférencier invité était le député fédéral André Fortin qui a traité de la libération conditionnelle. Une discussion animée mais intéressante a suivi l'exposé de M. André Fortin.

Pratique religieuse

PRINCEVILLE, (G.A.B.) — "La pratique religieuse renouvelée" est le sujet qui a retenu l'attention du Mouvement des femmes chrétiennes de Princeville lors de la réunion qui a marqué la reprise des activités après les Fêtes. Les impressions recueillies à l'occasion de l'examen de la question laissent voir que la grande majorité des membres sont en faveur des changements qui sont apportés par l'Eglise. La messe avec le célébrant faisant face à la foule, le français au lieu du latin comme langue pour les lectures et les chants, la participation des laïcs comme collaborateurs à l'officiant sont autant de domaines où le M.F.C. de Princeville apprécie ce qui est fait actuellement. Quelques remarques sont toutefois portées en ce qui concerne la distribution de la communion par des laïcs. Toutefois, la plupart des membres ont émis l'opinion que les changements étaient pour le mieux et qu'il était préférable de ne pas retourner aux anciennes méthodes.

Autres questions

Quoi faire pour approfondir sa foi? Ce que le Seigneur pense de la pratique religieuse pour elle-même? sont d'autres domaines qui ont retenu l'attention de la nombreuse assistance à cette même réunion du M.F.C. de Princeville.

En quelques lignes

VICTORIAVILLE — Le mouvement Sérénade de Victoriaville rencontrera 30 couples fiancés à l'école des Métiers ce soir. La rencontre sera sous la responsabilité des couples Pierre Moreau et René Pelletier.

Les dirigeants de l'Action-travail-chômage annoncent que tous les chômeurs qui désirent s'informer sur l'application de la nouvelle loi d'assurance-chômage peuvent le faire en venant les rencontrer au local situé au 460 Notre-Dame ouest.

Le premier magistrat de la ville de Victoriaville, M. Denis St-Pierre incite toute la population de Victoriaville à collaborer à la clinique de donneurs de sang qui aura lieu du 7 au 10 février.

L'objectif de cette campagne est de 1,600 donneurs. Le club Optimiste de Victoriaville patronne la clinique qui est présidée par M. Robert Laines.

Peut-on refuser le mariage — tel est le thème du colloque organisé par la pastorale régionale et le Service social de Victoriaville mardi le 13 février prochain. Les trois conférenciers seront Mme Germaine Garant, M. René Fernet et un prêtre dont l'identité sera connue plus tard.

C'est samedi soir que les membres du Syndicat du vêtement ayant plus de 25 ans d'adhésion seront honorés lors d'un banquet et d'une soirée dansante à l'école Le Manège. Plusieurs invités de marque participeront à la rencontre.

Le projet d'initiative locale, La Boîte à Soleil, une garderie pour enfants donnait une conférence de presse hier soir au jardin d'enfants. Ce projet a un budget de plus de \$41,000.

Le ministre Gilles Massé sera l'invité d'honneur lors de l'ouverture de la compagnie Warwick Ladders samedi soir. Le président de cette firme est M. Marcel Beaudet.

Les promoteurs Claude Lapointe et Paul-André Faucher attendent une foule record lors de la soirée de lutte dimanche soir dans la grande salle du CEGEP de Victoriaville. La grande finale verra Edouard Carpentier et le géant Jean Ferré opposés aux rudes Gilles Poisson et Maxime Zarifoff.

Le club Personnalité de Victoriaville tiendra un déjeuner-causerie dimanche matin au motel Boifran. M. Jean-Paul Pa-peau, professeur de personnalité sera le conférencier invité.

Rôle remis entre les mains des évaluateurs

Le rôle d'évaluation de Drummondville devra être normalisé avant l'adoption d'un taux de taxe

DRUMMONDVILLE, (RG) — Le rôle d'évaluation de la cité de Drummondville, comme celui de 85 autres municipalités, devra être normalisé avant l'adoption d'un taux de taxe.

Le rôle d'évaluation de la cité, sur des directives du ministère des Affaires municipales, devra être remis dans les mains

des évaluateurs qui devront le corriger s'il y a lieu, le normaliser pour correspondre aux exigences du bill 48. Il s'agit de la loi qui a été adoptée à l'Assemblée nationale le 27 décembre, modifiant, au 1er janvier la loi d'évaluation foncière.

Lorsque la firme d'évaluateurs aura modifié le rôle selon les normes de la nouvelle loi, il sera redéposé et c'est à ce moment que les autorités municipales pourront déterminer le taux de la taxe. Les contribuables de la cité recevront par la suite, soit probablement au cours du mois de mars, un avis des autorités municipales les avisant de leur évaluation et du taux de la taxe. On devra donc attendre encore au moins un mois avant de connaître l'augmentation de la taxe.

La suite du deuxième dépôt du rôle d'évaluation, le gouvernement et non la municipalité, formera une commission pour l'audition des plaintes des Drummondvillois sur le rôle. On ignore encore la date de la formation de cette commission mais il semble que la cité sera dans l'obligation, lorsque des plaintes seront retenues, de remettre s'il y a lieu des argent

perçus en trop par la taxe. La nouvelle loi prévoit également qu'un taux d'intérêt égal à celui fixé par la cité pour les retards dans le versement de la taxe, devra être donné aux plaignants.

On ignore encore qui sera appelé à défrayer le coût de la révision du rôle d'évaluation. Le gouvernement ou la ville devront-ils en assumer les frais ou la firme Bégin, Charland et Valiquette de Montréal. Cette compagnie a fait le grand rôle pour la somme de \$120,000.

VÉHICULES DÉMOLIS AUCUN BLESSÉ

DRUMMONDVILLE, (JM) — Deux véhicules considérés comme des pertes totales. Tel est le bilan d'un accident de la circulation survenu vers 4 heures hier en fin d'après-midi, à l'intersection du boulevard St-Joseph et de la rue St-Henry.

Les deux véhicules en question de modèle 1965 et 1967 étaient conduits par M. Léon Granger de la route rurale no 1 à Drummondville et par M. Anthony Desmarais de St-Pie de Guire dans le comté de Yamaska. Fort heureusement, personne n'a été blessé dans cette

collision, mais les dommages matériels sont élevés.

Ce sont les agents Jean-Paul Boudreau et Gilles Desfossez de la police municipale de Drummondville qui se sont rendus sur place afin d'y effectuer les constatations.

Un porte-parole des enseignants à Drummondville a mentionné hier, au cours d'un entretien que le but de la réunion était de montrer la solidarité qui existait entre les membres des différentes fonctions syndicales dans le cadre de l'opération Sensibilisation - solidarité. Il a rappelé que le Front commun CSN-FTQ-CEQ regroupait tous les fonctionnaires du domaine public et para-public qui sont présentement en conciliation

pour le renouvellement de leur contrat de travail avec le gouvernement provincial. Cette conciliation sera échue le 7 mars pour les quelque 250,000 fonctionnaires concernés.

La réunion

Le porte-parole du groupe a mentionné que la réunion de mardi qui se tiendra à compter de 8 heures au motel Le Dauphin de Drummondville regroupera au moins 300 délégués syndicaux d'enseignants de Nicolet, des Bois-Francs et de Drummondville soit la région du Centre du Québec.

Le principal objectif de l'assemblée est d'informer les enseignants sur l'état des négociations de la Corporation des enseignants du Québec avec le gouvernement provincial et également de sensibiliser les enseignants à leurs problèmes de plus en plus graves et nombreux et de leur apporter toutes les précisions désirées sur le Front commun.

De nombreux dirigeants syndicaux dont M. Yvon Charbonneau, président de la CEQ, M. Guy Charette, Robert Gaulin et d'autres prendront la parole pour éclaircir les enseignants sur l'état des négociations en cours et sur la conciliation. Les principaux points en litige actuellement sont: la sécurité d'emploi, les conditions de travail et salariales de même que la sécurité sociale.

Manifestation de solidarité des enseignants

DRUMMONDVILLE, (RG) — Une assemblée d'enseignants du Centre du Québec se tiendra le mardi premier février à Drummondville dans le cadre du Front commun syndical des employés de la fonction publique et para-publique.

Un porte-parole des enseignants à Drummondville a mentionné hier, au cours d'un entretien que le but de la réunion était de montrer la solidarité qui existait entre les membres des différentes fonctions syndicales dans le cadre de l'opération Sensibilisation - solidarité. Il a rappelé que le Front commun CSN-FTQ-CEQ regroupait tous les fonctionnaires du domaine public et para-public qui sont présentement en conciliation

pour le renouvellement de leur contrat de travail avec le gouvernement provincial. Cette conciliation sera échue le 7 mars pour les quelque 250,000 fonctionnaires concernés.

La firme J.A. Gosselin vendue pour la somme de \$275,000

DRUMMONDVILLE, (RG) — La firme J. A. Gosselin qui a fait une déclaration de faillite l'année dernière, a été vendue à la firme Technova, pour la somme de \$275,000.

L'acte de vente a été signé dans les bureaux de la firme Price-Waterhouse de Montréal en présence du syndic, M. Georges E. Marchand. Ce dernier, au cours d'une conversation téléphonique a mentionné que la vente comprenait l'usine, le terrain, la machinerie, l'inventaire et l'outillage.

Il a précisé que les opérations de la firme J. A. Gosselin avaient cessé en octobre dernier pour reprendre presque immédiatement au ralenti. Au moment de la faillite, la banque Royale avait demandé de former un comité de surveillance qui a poursuivi les opérations de la compagnie afin d'écouler les contrats en suspens et les commandes. Cette mesure permettait également de ne pas mettre tous les employés à pied.

Technova

La firme Technova qui vient de faire cette acquisition poursuivra la fabrication et l'usage de machinerie sur commande pour l'industrie du textile et l'industrie laitière et celle du papier. Rappelons que la firme Venture Carpets qui s'installera sous peu dans le parc industriel de Drummondville a commandé pour plusieurs centaines de milliers de dollars de machinerie à la Technova.

Mentionnons également que la Technova investira en coût d'immobilisation la somme de \$605,000 à Drummondville, soit dans l'ancienne usine de la J. A. Gosselin, la plus vieille industrie de Drummondville. Elle prévoit employer 95 personnes et elle a profité d'une subvention fédérale de l'ordre de \$250,500, soit 10% du coût d'immobilisation approuvé plus \$2,000 par emploi cré.

Accusation de négligence criminelle à un jeune homme de Daveluyville

ARTHABASKA, (RT) — L'enquête préliminaire de Denis Boucher a eu lieu hier au Palais de justice d'Arthabaska lors des sessions de la paix de ce dernier s'est vu citer à son procès prévu pour le 6 mars, par le juge Anatole Coriveau.

Le jeune homme, Denis Boucher, de Daveluyville est accusé de négligence criminelle dans un accident survenu le 2 mai 1971 en face de la salle de danse Windsor sur la route de Princeville. Un adolescent, René Hamel du 65, Ageducé à Victoriaville a perdu la vie dans cet accident.

Hier la couronne par le procureur Me René Crochtière a fait entendre les témoins, Fortier, policier de la Sûreté du Québec, détachement Victoriaville, Pierre Galand, compagnon de René Hamel lors de l'accident du mois de mai et trois jeunes hommes occupant la voiture conduite par l'accusé Denis Boucher.

Le policier Fortier a remémoré les circonstances de l'accident et les constatations effectuées à cette occasion. L'accident est survenu vers 12,30 heures à la fin d'une soirée à la salle Windsor. Denis Boucher était le conducteur d'une voiture, propriété de M. Guy Morin qui accompagnait Boucher dans l'automobile.

Le procureur Crochtière a aussi fait entendre les témoignages de Roger Laurendeau, 18 ans, de Princeville, Alain Boucher, 18 ans, de Victoriaville et Michel Turgeon, 17 ans, de Princeville. Trois jeunes hommes pris sur le "pouce" par Denis Boucher lors de sa sortie de Victoriaville. Ces derniers ont tour à tour donné leur version des faits et de l'accident.

Pour sa part, Pierre Galand, 18 ans, de la rue Alexandre à Victoriaville, compagnon de René Hamel, a rappelé que lui et son ami sortaient de la salle Windsor et hésitaient à faire du "pouce" ou à prendre un taxi pour revenir à Victoriaville à la fin de la soirée. Au moment de la collision mortelle, Galand a rappelé qu'il se trouvait personnellement au centre de la travée gauche de la route et que son compagnon était sur le bord du chemin. Ce dernier a été happé par l'automobile qui doublait un autre véhicule et Galand a affirmé que cette auto avait tenté d'éviter la collision.

A brûle pourpoint

DRUMMONDVILLE — Une partie de cartes au profit des œuvres des Filles d'Isabelle aura lieu mercredi le 9 février, à 20 heures, au sous-sol de l'église de la paroisse St-Frédéric. Un goûter sera servi à la fin de la soirée et il est à noter que des prix de table et présence seront tirés au sort parmi l'assistance.

Un rallye automobile de type familiale est organisé par le Service de l'éducation permanente pour samedi après-midi. Le départ des voitures s'effectuera du terrain de stationnement de l'école polyvalente La Poudrière à 13 heures. Ce rallye sera d'une distance de 47 milles. Marcel Laflamme est le principal organisateur.

Les membres du club de l'Age d'Or St-Jean-Baptiste se donneront tous rendez-vous à l'école du même nom, sise au 60, de la 8e avenue, ce soir, où une soirée dansante a été organisée à leurs intentions. Soulignons que les membres de ce club se rencontrent également le dimanche après-midi.

Une excursion de ski au mont Ste-Anne a été édulcée au programme des activités du club de ski de Drummondville pour la prochaine fin de semaine. Les membres du club dont Jean Dolan est le président prendront effectivement le départ du motel 400, à 7 heures dimanche matin. Réal Gauthier est le responsable de cette excursion.

Les activités ne manqueront certainement pas dimanche le 30 janvier au local des membres du club Aramis, conseil no 1 de Drummondville. En effet, un festival de musique débutera à 14 heures pour ne se terminer que vers 2 heures dans la nuit de dimanche à lundi. Dimanche soir, vers 5 heures, un souper à la giblotte de poissons sera servi.

Le club Optimiste, sous la présidence de Jacques Laplante, a accueilli deux nouveaux membres cette semaine à l'occasion du souper hebdomadaire qui a été servi au motel Albatros. Ces deux nouveaux Optimistes sont MM. Lindor Letendre et Michel Allie. Ils étaient parrainés par M. Michel Trudel et Marc Gaudreau respectivement.

Puisqu'il est question du club Optimiste, disons que c'est Paul Chaillé qui a présidé la rencontre de mercredi soir, en l'absence du président Jacques. Ce dernier qui n'a pu assister au souper a cependant tenu à faire une brève visite à l'oiseau de Léo-Paul.

Un souper bénéfice organisé par la troupe folklorique "Tovarich" sera servi dimanche soir à l'école Jeanne-Mance. Des billets seront d'ailleurs en vente à la porte d'entrée.

Les membres du club auto Drummond (CADAC), se rendront à Louiseville, dimanche après-midi, où sera disputé un slalom sur glace comptant pour le Premier championnat Molson Mauricie.

Ici et là dans le sport

DRUMMONDVILLE, (JM) — Le Pepsi-Cola et le Sylvania se sont contentés d'un match nul de 2-2 cette semaine dans la ligue de hockey indépendante Dow. Réjean Rioux et Rolland Hamel ont compté pour le Pepsi-Cola tandis que M. Côté et M. Chabot répliquaient pour le Sylvania.

Dans l'autre joute à l'affiche, les Facteurs ont infligé un revers de 12-3 au Richmond Transport. J. M. Lemire a été la grande étoile de la joute avec six buts et deux passes. Yves Dostie et Denis Dupéré ont également bien fait avec chacun une paire de buts. Eugène Proulx a été le meilleur des perdants avec un but et deux aides.

Le Tex Made a marqué quatre fois en troisième période pour finalement remporter une victoire de 5-4 sur le Thibodeau dans une joute de la section midget du hockey mineur. Jean-Marc Royer avec deux buts, Yvan Allie, Serge St-Onge et Claude Bergeron avec un chacun ont compté pour le Tex Made. Alain Gagnéux, Steve Romaneski, Jacques Hamel et Pierre Lacelle se sont partagés les filets des vaincus.

Dans un autre match de cette section, les Pieds Légers ont remporté un gain par blanchissage de 1-0 aux dépens des Policiers. Ronald Rivard a marqué l'unique filet tandis que Luc Boisvert récoltait le blanchissage.

Deux filets de Jean-Marie Lefebvre, marqués au dernier engagement, ont permis au Courchesne de l'emporter 2-1 sur le Drummondville-Sud. Michel Bédard a trouvé le fond du filet pour les perdants.

René Parenteau détient une confortable avance de dix points au premier rang du classement des compteurs de la ligue de hockey Indusco Molson. Parenteau totalise 36 points comparativement à 26 pour Mario St-Louis, Raymond Dubois suit au troisième échelon avec 21 points.

Au classement des équipes, ce sont les loisirs St-Nicéphore qui dominent avec 21 points, six de plus que le Ski-Zoom/Mini-Zoom. Le Drummond Bar-B-Q détient le troisième palier avec 14 points comparativement à 13 pour le Provincial Oxygène.

Le Benoit et frères a plié l'échine 4-1 devant le Marché Fortier dans un match de la section bantam du hockey mineur St-Jean-Baptiste. Claude Forest s'est illustré avec deux buts. Yves Lessard et Daniel Nappert ont complété le pointage des vainqueurs.

Richard Jutra a trouvé le fond du filet à deux reprises pour conduire le Brunelle à un triomphe de 2-1 sur la Caisse populaire Desjardins. Michel Viens a évité le blanchissage à son équipe.

G. Rondeau et Daniel Nappert ont compté deux fois chacun et le Benoit et frères l'a facilement emporté 6-0 sur le Brunelle. Les autres filets sont allés à René Gardner et Yves St-Arnaud.

Dans un match de la section midget du hockey mineur de Drummondville, les Policiers ont encaissé un revers de 5-0 aux mains du Courchesne. Robert Paquin, Jacques Rondeau, Jean St-Arnaud, Benoit Neveu et Daniel Neveu ont compté.

Nouvelles brèves

DRUMMONDVILLE, (JM) — Deux personnes ont subi des blessures et des dommages matériels de plus de \$1,000 ont été causés à un autobus et une automobile impliqués dans un accident de la circulation.

C'est à l'intersection des rues Notre-Dame et St-Georges qu'est survenu cette collision. Le lourd véhicule propriété des "Autobus Drummondville Ltée" était conduit par M. Ernest Clair de la rue Hériot, à Drummondville. Quant à la voiture, elle était conduite par M. D. Brodeur, de St-Cyrille de Wendover.

Les deux blessés furent M. Brodeur ainsi que Michel Gagnéux. Ce dernier avait pris place dans l'autobus impliqué. C'est le constable Pineault, de la police municipale qui a été appelé à se rendre sur les lieux afin d'y effectuer les constatations d'usage.

DRUMMONDVILLE, (JM) — M. Jean-Guy Gauthier, responsable du service de l'éducation permanente, Campus de Drummondville, invita la population à bien vouloir prendre note que les inscriptions aux cours dispensés par le Service d'éducation permanente du CEGEP de Drummondville se continuent tous les jours et le soir jusqu'à 28 janvier et le jour seulement jusqu'au 9 février.

Il a noté que les cours de mathématiques 011 et 012 sont offerts pour la première fois, ainsi que les cours de français et de philosophie. Cependant, il est maintenant possible de s'inscrire pour un certificat d'études collégiales en techniques administratives.

Dans un communiqué qu'il nous a remis, M. Gauthier souligne qu'il ne faudrait pas oublier que tous les cours de formation professionnelle sont entièrement gratuits.

DRUMMONDVILLE, (JM) — Un trouble électrique se serait vraisemblablement la cause de l'incendie qui a rasé au sol, dans la journée de mardi, l'hôtel "Au Petit Baril" situé sur le chemin de St-Cyrille de Wendover, plus précisément au coin du troisième rang.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre le lieutenant André Houde du service des incendies de la Cité de Drummondville, lorsque nous l'avons rejoint au téléphone hier après-midi. On se souvient que cet incendie a causé pour approximativement \$75,000 de dommages à l'hôtel propriété de M. Doris Brodeur et que les pompiers de St-Cyrille de Wendover ainsi que quelques-uns de leurs confrères du département des incendies de Drummondville ont dû affronter un vent des plus violents et un froid sibérien tout au cours de la journée.

On se souvient également que les pompiers de notre cité ont été appelés à se rendre sur les lieux pour une deuxième fois en soirée, et à ce sujet, le lieutenant Houde a précisé que des sapeurs volontaires de St-Cyrille de Wendover étaient demeurés sur les lieux durant une bonne partie de la nuit de mardi à mercredi, afin d'éviter tout danger de sinistre.

DRUMMONDVILLE, (JM) — Trois jeunes adolescents, âgés d'une quinzaine d'années, devront comparaître en cour juvénile jeudi le 3 février.

Ces trois jeunes ont effectivement été appréhendés cette semaine et devront répondre à des accusations de vol à l'étalage commis aux magasins Woolworth et Canadian Tire. Selon ce qu'il a été possible de savoir d'un des membres de la Sûreté municipale de la Cité de Drummondville, ces vols auraient été commis au cours des derniers jours.

DRUMMONDVILLE, (JM) — Depuis hier et jusqu'au 9 février, pas moins de 45 personnes à l'emploi de la Commission scolaire locale visiteront tous les foyers du territoire de la nouvelle Commission scolaire.

C'est effectivement ce qu'a communiqué hier, M. Michel Letendre, secrétaire-adjoint de la locale, au cours d'une conversation téléphonique. M. Letendre a tenu à souligner que tous les foyers seraient visités par ces 45 recenseurs et a invité la population à bien accueillir ces personnes. "Afin de faciliter le travail, il serait peut-être bon d'avoir à la portée de la main tous les renseignements nécessaires afin d'éviter les pertes de temps" Notons que l'on demandera les noms de famille et prénoms de tous les résidents, l'adresse, la date de naissance, la religion ainsi que la citoyenneté.

Soulignons également que ces renseignements serviront qu'à des fins scolaires seulement et permettront de préparer les listes électorales en vue des élections de juin. Au cours de l'entretien avec le journaliste de La Tribune, M. Letendre a tenu à préciser que la nouvelle division des quartiers ne servirait que pour des fins électorales et qu'elle ne changerait en rien la fréquentation scolaire des enfants.

LES POMPIERS DE ST-CYRILLE SUR UN PIED D'ALERTE

ST-CYRILLE DE WENDOVER, (JM) — Les pompiers du département des incendies du petit village de St-Cyrille de Wendover sont tenus en alerte par les temps qui courent.

Après avoir combattu dans la journée de mardi un incendie qui a causé pour approximativement \$75,000 de dommages à l'hôtel "Au Petit Baril", ils ont effectivement été appelés à effectuer une deuxième sortie dans la nuit de mercredi à jeudi et se sont rendus chez

M. Robert Verrier, où le feu a causé pour plus de \$5,000 de dégâts.

Le feu a vraisemblablement pris naissance entre les murs, à proximité de la cheminée, et selon M. Gérard Dorais, chef des pompiers de St-Cyrille, les dommages auraient été occasionnés à l'intérieur même de la maison sise sur la rue St-Louis. M. et Mme Robert Verrier étaient seuls à l'intérieur de la maison lorsque le feu s'est déclaré. Ils n'ont pu ce-

pendant rien sauver.

Selon les renseignements que nous avons pu obtenir de la part du chef Dorais, l'alarme a été sonnée vers 3 heures dans la nuit de mercredi à jeudi. Dix hommes se sont en premier lieu présentés sur place, et ces derniers ont dû faire appel à quelques-uns de leurs confrères du département des incendies de la cité de Drummondville. Huit sapeurs sous la responsabilité de M. Conrad Proulx leur sont alors venus en aide.

LA TRIBUNE de sherbrooke

ET LENNOXVILLE, ROCK FOREST, DEAUVILLE, ASCOT CORNER, FLEURIMONT, ST-ELIE D'ORFORD

Département de Service social

Le ministre Guy St-Pierre prié d'agir comme médiateur

par Michel Créneau
SHERBROOKE — Dans une lettre ouverte adressée au ministre de l'Éducation du Québec, les étudiants du département de Service social de l'Université de Sherbrooke demandent à M. Guy St-Pierre d'intervenir à titre de médiateur dans le conflit qui règne au département depuis le 10 novembre.

En faisant cette demande au ministre St-Pierre, les étudiants veulent qu'on évite ainsi une recrudescence de la tension déjà grande sur le campus Sherbrookoise.

En post-scriptum, on demande au ministre de l'Éducation, de bien vouloir informer son confrère des Affaires sociales, M. Castonguay. On précise que ce ministère et tout aussi concerné dans le conflit, puisqu'il s'agit de former des gens qui oeuvreront dans le domaine des affaires sociales.

Conflit historique

On réclame l'intervention du ministre dans la situation présente, parce que les étudiants affirment vivre un des conflits les plus longs, les plus éternels et les plus denses jamais vécus dans l'histoire de toutes les universités québécoises.

"A deux reprises, précise la lettre adressée au ministre, la situation est venue à un fil de la solution et, au lendemain de ces occasions, le conflit est devenu encore plus crucial et plus profond."

Les étudiants manifestent une certaine déception face aux deux mois de négociations qui se sont déroulés sans que la situation n'ait réellement bougé. Ils précisent qu'ils ont négocié avec des fantômes "expédiés" pour tuer le temps et que les niveaux de décision ont été déplacés sans apporter de solution.

On affirme également que l'action des administrateurs de l'Université implique que les professeurs sont des représentants administratifs alors que les personnes chargées de gérer la pédagogie règnent en maître à l'Université.

"Les étudiants ont constaté, souligne-t-on dans la lettre, que les professeurs et le directeur ne sont que des instances consultatives sans pouvoir réel puisque toutes les décisions peuvent être renversées par l'échelon supérieur de la structure hiérarchisée."

Les étudiants ont l'impression d'avoir négocié pendant deux mois alors qu'en pratique la partie opposée n'était pas habilitée à prendre la décision. Cependant, souligne-t-on, le silence de l'Université avait en quelque sorte reconnu les professeurs et le directeur comme négociateurs valables. On s'in-

terroge sur l'entrée en scène du Conseil universitaire qui semble ignorer les ententes prises par les négociateurs. "L'Université peut-elle prendre une décision unilatérale et surtout à huis clos comme elle s'apprete à le faire?" demandent les étudiants.

"Si l'Université de Sherbrooke n'est pas une manufacture qui, avec la matière étudiante, fabrique des produits intellectuels télécommandés, peut-on lire dans la missive, si l'Université est un service à la communauté, les usagers premiers de ce service ont droit à un minimum décent de respect. Aujourd'hui, ces usagers risquent de payer les frais d'une administration qui a laissé pourrir un conflit par un silence très loquace."

Souscription et service

Soulignant que l'Université

s'apprete à aller chercher dans les poches des contribuables un montant de \$2.4 millions à la faveur d'une campagne de souscription, elle a financé, précisent les étudiants, un département qui n'a offert aucun service à ses étudiants. "Tout le département a été financé durant trois mois alors qu'il était parfaitement inutile."

Le ministère étant le bailleur de fonds des universités du Québec, le ministre de l'Éducation doit voir à la saine administration de ces fonds, précisent les étudiants.

A ce titre, il importe pour les étudiants que M. St-Pierre jette un oeil attentif à la situation qui prévaut actuellement au département, pour que justice soit faite, précisent les étudiants, et que les services défrayés par le gouvernement s'adaptent à l'évolution de la société.

Information sur le conflit

Réunion générale des étudiants de l'Université de Sherbrooke le 31

SHERBROOKE — Les étudiants de l'Université de Sherbrooke ont reçu convocation par leur fédération à une assemblée générale lundi le 31 janvier à 14 heures.

L'assemblée générale des étudiants coïncidera avec la réunion du Conseil universitaire qui doit vraisemblablement à cette occasion, statuer sur le conflit au département de Service social.

Ce conflit constitue d'ailleurs le sujet le plus brûlant dont seront saisis les étudiants au cours de leur assemblée, lundi après-midi.

Selon les informations reçues, on devrait cependant se limiter à la diffusion de renseignements permettant l'ensemble de la communauté étudiante universitaire de se faire une opinion précise de la situation.

Il n'est pas exclu que des propositions pourront être soumises par l'assemblée afin que les étudiants prennent position dans le conflit. À date, il a été possible de savoir qu'aucune résolution ne sera présentée par la Fédération des étudiants de l'Université de Sherbrooke lors de cette assemblée. Si po-

sition il y a, elle émergera des participants.

Souscription

A l'ordre du jour figurent trois autres items sur lesquels les membres de l'exécutif de la FEUS se chargeront d'informer les étudiants.

Le bureau de direction ayant accordé son appui à la campagne de souscription qui tient l'Université, il sera soumis aux étudiants divers modes de participation à l'opération universitaire. Il demeurera cependant aux étudiants à prendre les moyens nécessaires pour

concrétiser cet appui s'ils le jugent nécessaire.

On traitera également des frais de scolarité, mais aucun détail précis n'a été fourni quand à la situation prévalant à ce sujet.

Front commun

CEGEP's-Universités

Des représentants de la Fédération des étudiants de l'Université de Sherbrooke seront présents samedi et dimanche à Trois-Rivières, pour participer à une assemblée regroupant des représentants des di-

vers CEGEPs de la province et des universités québécoises.

Cette réunion, on l'envisage dans certains milieux comme étant le point de départ possible d'une nouvelle association étudiante provinciale. Elle pourrait être en quelque sorte le berceau d'une nouvelle UG EQ.

Les représentants de Sherbrooke, à leur retour lundi, se chargeront de communiquer aux universitaires des plus amples renseignements sur les débats tenus au cours de la fin de semaine.

Renouveau important dans la pastorale des malades

Par Yvon Rousseau

SHERBROOKE — Un renouveau important commence à s'opérer dans la pastorale des malades.

En effet, les évêques canadiens viennent d'adopter, pour la célébration de l'onction des malades, un nouveau rituel qui modifiera sensiblement l'attitude des fidèles face à ce sacrement.

Dans la note pastorale promulguant ce rituel, les évêques parlent, non pas d'extrême-onction, mais d'onction des malades.

Ce changement de vocabulaire est significatif. Il veut indiquer que ce sacrement ne doit plus être perçu comme le signe avant-coureur de la mort mais

comme une aide dans la lutte pour la vie. Le sacrement propre au mourant, c'est le viatique, tandis que l'onction des malades s'adresse d'abord aux malades.

Pour qui?

L'onction des malades s'adresse d'abord à ceux qui sentent la maladie s'installer dans leur chair et marquer dangereusement leur vie, à ceux qui, à cause de la maladie, vont subir une opération sérieuse, et enfin, aux personnes âgées dont les forces diminuent.

L'enseignement pastoral précise que les chrétiens qui se trouvent dans cette situation et qui croient que le Seigneur peut donner un sens à leurs souffrances, ne devraient pas hésiter à demander le prêtre, dès qu'ils en ressentent le besoin.

Le prêtre pourra alors leur proposer des visites, la communion l'onction des malades.

La célébration de l'onction des malades sera ordinairement préparée et elle pourra se faire individuellement, c'est-à-dire le malade étant entouré de ses parents et de ses proches, ou communautairement, le malade recevant l'onction en même temps que d'autres personnes, soit pendant la messe, le malade pouvant alors prendre part à l'Eucharistie avec la communauté, ou en dehors de la messe, le malade pouvant participer à une brève liturgie de la parole et communier.

Dans le diocèse de Sherbrooke, Mgr Jean-Marie Fortier

présidera une onction des malades communautaire, qui aura lieu à l'hôpital d'Yvesville, le 20 février.

Dans l'esprit du renouveau liturgique, les malades et les personnes âgées peuvent ainsi se préparer adéquatement à célébrer l'onction des malades. De cette manière, ce sacrement a plus de chance d'être célébré consciemment, dans la foi.

L'Eglise canadienne recommande d'éviter l'usage excessif dans les cas de personnes in-

conscientes, de façon à éviter la dévalorisation du sacrement.

Moins d'onctions

L'abbé Claude Paradis, responsable de la commission de liturgie dans le diocèse de Sherbrooke, a précisé hier, au cours d'une entrevue, à l'archevêché, que la célébration ne comportait que deux onctions: l'une sur le front et l'autre dans les mains. L'ancienne cérémonie prévoyait des onctions sur les cinq sens et même sur les pieds et sur les reins.

Condamné à deux années de bagne pour usage de douze faux chèques

SHERBROOKE — Roger Pruneau, âgé de 39 ans et demeurant à Sherbrooke, a été jeté au bagne pour deux autres années.

Il a reçu ce châtiement du juge Benoît Turmel de la cour des sessions, qui ne croit plus à ses possibilités de réhabilitation.

Pruneau avait été condamné pour l'obtention de \$2.861 de marchandises avec 12 faux chèques auprès de commerçants locaux.

Me Hélène Gervais de l'assistance judiciaire a fait valoir qu'une peine trop sévère n'aurait pas d'effet curatif.

Le procureur Jacques Pagé avait ressorti de ses filières le casier judiciaire chargé du

prévenu, qui remonte à 1946. Il a soutenu que la détention est la seule solution aux problèmes de Pruneau.

Le juge Benoît Turmel avait souligné que le rapport pré-sentiel de l'inculpé est négatif.

Pruneau a obtenu les marchandises en question des magasins Sunbeam, Pascal Dawson, Boutique Newport, Fernand Gagné, Nap Côté Sports, Salon Six, Cyr Sports et Camping, Setlakwe et Universal Distribution.

Il avait précédemment expliqué que le goût des affaires l'avait entraîné dans cette fâcheuse aventure.

Pruneau a accueilli sa peine avec une certaine philosophie.

Il quitte la cour en remerciant juge, procureur, policier et journaliste

SHERBROOKE — Doris Fecteau, âgé de 42 ans et demeurant à Sherbrooke, s'est confondu en remerciements hier après avoir obtenu un sursis de sentence.

Il a bénéficié de la clémence du juge Benoît Turmel de la cour des sessions pour le vol d'une paire de lunettes et d'un paquet de cigarettes.

Fecteau avait prétendu la méprise avec les affaires d'u-

ne connaissance avec laquelle il a trinqué à la taverne. Il a expliqué que son arrestation est survenue au moment où il a remis les lunettes.

Fecteau avait soumis à la cour qu'il fait "le bon garçon" depuis un an malgré cette erreur.

Il a quitté le prétoire en remerciant le juge, le procureur Jacques Pagé, le policier enquêteur et même un journaliste présent.

Deux Sherbrookoises membres du Conseil consultatif de la justice

QUEBEC (PC) — Le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, a annoncé jeudi dans un



Me Jean Rouillard

communiqué, la composition du Conseil consultatif de la justice

créé par le bill 33, au cours de la dernière session.

Sous la présidence de Me Jules Deschênes, de Montréal, ce conseil donnera des avis au ministre sur toutes questions dont il sera saisi.

Il pourra aussi entreprendre les études ou recherches qu'il jugera à propos, dans les différents domaines de la justice, et recevoir également les suggestions d'individus ou de groupes sur ces sujets.

Ce conseil succède au Conseil consultatif de l'administration de la justice qui existe depuis 1966 mais n'avait pas de statut reconnu par la loi.

Le ministre a précisé qu'il a composé ce conseil en cherchant un équilibre approprié à la représentation des divers groupements intéressés à l'administration de la justice.

Parmi les membres de ce nouveau Conseil consultatif de la justice on retrouve deux Sherbrookoises, soit Me Jacques Lagassé, président de la Cham-

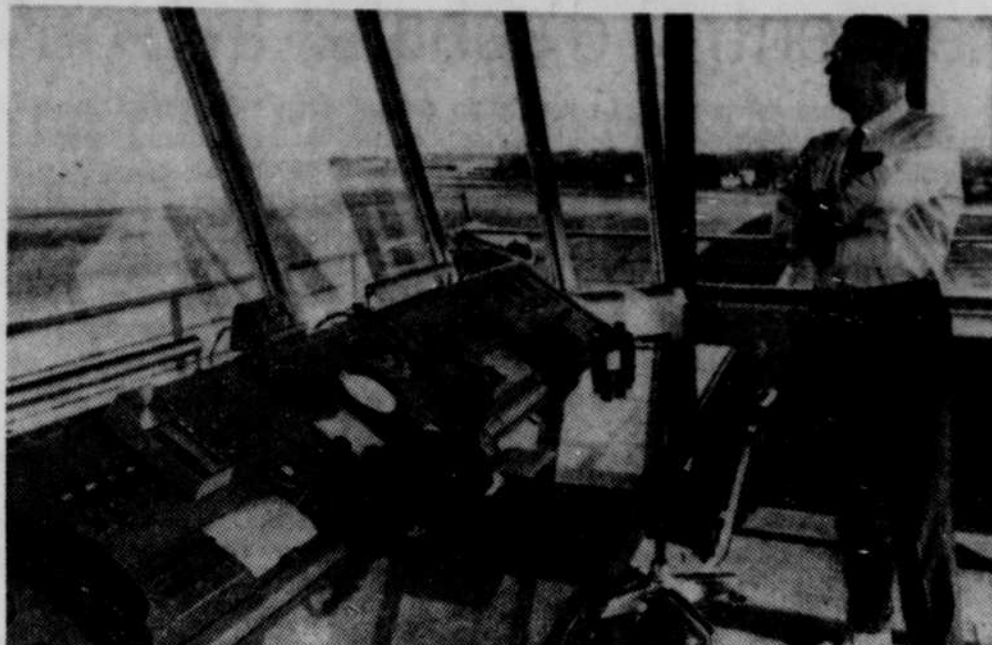
bre des notaires de Sherbrooke ainsi que Me Jean Rouillard, président de l'Association des



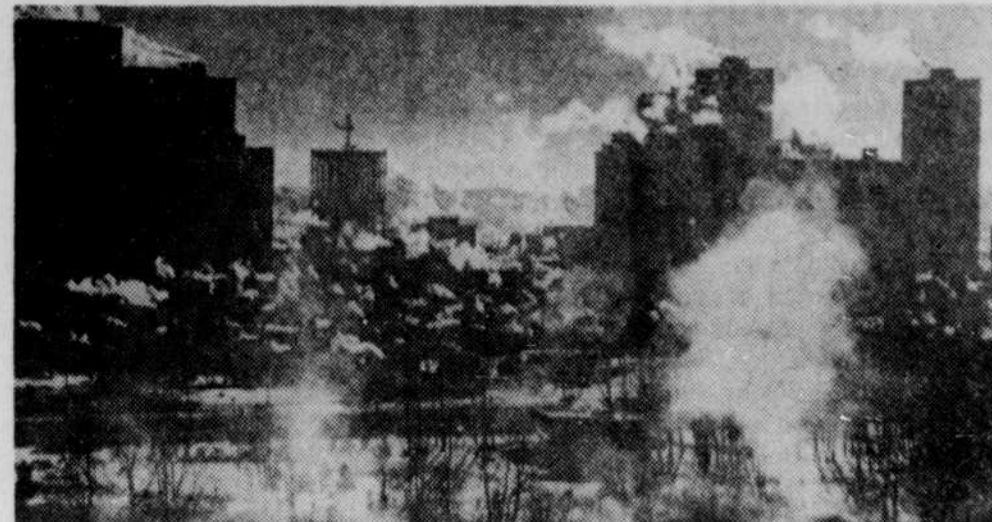
Me Jacques Lagassé

avocats de province, de Sherbrooke.

L'actualité en images



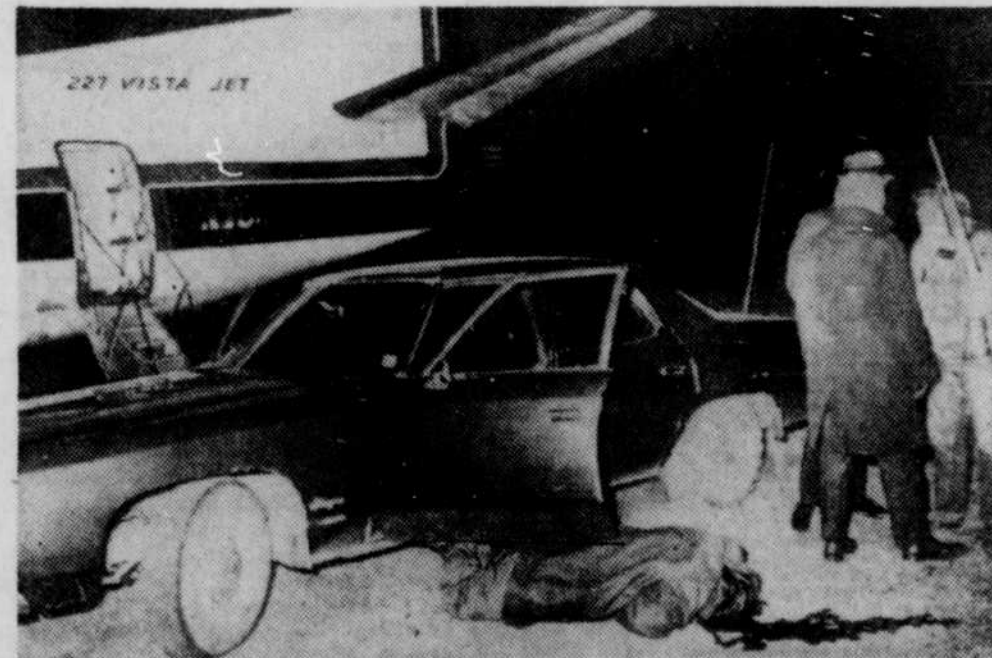
Hier encore, un calme parfait régnait dans les tours de contrôle des nombreux aéroports canadiens, les contrôleurs étant toujours en grève et chaque tour étant gardée par un ou deux contrôleurs, pour régler les cas d'urgence, comme ici Ray Bush, à Windsor. Une entente est intervenue hier soir qui semble devoir mettre fin à la grève. (Téléphoto PC)



Des plumes de fumée blanche parsemaient hier le ciel de Calgary, alors que le mercure se maintenait à des températures de 20 à 50 sous zéro. Les spectateurs de ce lumineux spectacle n'étaient pas très nombreux dans les rues... (Téléphoto PC)



Grâce à la diligence de tous les services, tant ceux de la Croix-Rouge que des lignes aériennes, une petite boîte contenant un sérum précieux contre la leucémie a pu être livrée à temps pour permettre à Stéphanie Monk, 5 ans, d'Ottawa, de continuer à vivre une vie normale. Mme Olive Brown, de la Croix-Rouge, sourit en prenant le paquet des mains du capitaine Dan Cassidy, lors de son arrivée à l'aéroport Uplands, à Ottawa. (Téléphoto PC)



Le corps du pirate de l'air qui a été abattu jeudi matin à Poughkeepsie, repose sur la piste de l'aéroport de comté Dutchess. Il s'agit d'un chômeur, père de 7 enfants, Heinrich von George. La bombe et le pistolet dont il s'était servi pour commettre son acte étaient en fait complètement inoffensifs. (Téléphoto PA)



Cynthia (à gauche) et Christine, les deux jumelles siamoises séparées à Edmonton, sont prêtes maintenant à rentrer à la maison, 19 jours après l'opération qui a permis de trancher une bande de tissu de trois pouces qui les liait au niveau de l'abdomen. (Téléphoto PC)

Réduction de courant importante à Lennoxville

LENNOXVILLE — Une réduction de courant très importante a affecté environ le tiers des abonnés d'électricité à Lennoxville au cours de la nuit dernière.

Cette réduction de courant a débuté à 11h.30 hier soir et au moment d'aller sous presse, on apprenait que le problème n'était pas en-

core réglé, les techniciens de l'Hydro-Québec ignorant si c'était un transformateur ou simplement un fusible qui était en cause.

Les globes ne fonctionnaient qu'à 30 pour cent de leur capacité environ alors que les appareils électriques ne fonctionnaient pas du tout.

LA PAGE ÉDITORIALE

Le centre d'achats: a-t-on pris la meilleure décision?

Le suspense est terminé. La population connaît maintenant l'emplacement du futur centre d'achats régional de Sherbrooke. La décision n'a pas été prise facilement, si on considère les nombreuses études et multiples réunions qui ont précédé la réunion du conseil municipal mercredi soir.

Plusieurs critères entraient en ligne de compte dans le processus décisionnel. Les échevins n'ont pas tous accordé la même importance à chacun de ces critères. La preuve en est que le vote final a partagé les échevins en deux groupes distincts: six en faveur du site à l'extrémité de la rue Portland, à l'extérieur de la zone industrielle... quatre en faveur du site à l'intersection du boulevard industriel et de la future radiale Beckett, à l'intérieur de la zone industrielle.

Le conseil municipal a-t-il pris la meilleure décision dans l'intérêt des citoyens et dans la perspective du développement futur de Sherbrooke?

Bien malin qui pourrait répondre immédiatement et de façon catégorique à cette question. Trop de fac-

teurs demeurent inconnus, des facteurs dont on ne pourra mesurer l'ampleur et la portée avant 5, 10 ou 15 ans.

Le centre principal de toutes les discussions tournait autour du parc industriel. Les tenants d'un site à l'intérieur de ce secteur invoquaient la perspective de développement, où le centre d'achats fournissait à la cité de Sherbrooke une occasion en or pour doter son parc des services essentiels et où le centre d'achats devenait un levier pour favoriser les investissements.

Cette thèse était celle des services techniques de la Cité de Sherbrooke, commissaire industriel, ingénieurs, urbaniste, techniciens elle était également celle de la Commission de finance et de développement, les échevins O'Brady, Coutu et Roméo Bergeron.

On constate aujourd'hui que la thèse de ceux qui ont examiné la question le plus en profondeur, de ceux qui y ont consacré le plus de temps, a été rejetée.

Mais de part et d'autre, les arguments constituaient des extrapolations de l'avenir. Aurait-il été préférable de retarder la décision, comme le souhaitaient différents corps intermédiaires, afin d'accumuler des études, de compléter le dossier, de transformer des incertitudes en demi-certitudes? Dans une telle éventualité, le débat aurait pu se politiser davantage et les spéculateurs auraient pu profiter du délai au détriment de Sherbrooke.

Comme le disait le maire Marc Bureau, quelques instants avant le vote décisif, "il est entendu que la faculté de décider implique le danger de faire fausse route, car administrer c'est choisir la solution qui offre le moins de risques et le plus d'avantages."

La décision de mercredi soir comporte-t-elle plus d'avantages que de risques? A court terme, très probablement... mais à moyen et à long terme, on ne peut en être convaincu. Seul le temps le dira.

Alain GUILBERT

La drogue, une habitude qu'il faut prévenir et guérir

La commission LeDain, mandatée pour scruter tous les aspects de la drogue publiait mercredi la première tranche de son rapport et insistait sur la prévention de ce mal social et sur le traitement approprié qu'il fallait accorder aux victimes de la drogue.

Tenant compte que les aspects techniques du traitement ne relèvent pas de notre compétence, il importe de souligner deux points que le document semble mettre en exergue, soit un reproche sévère adressé aux médecins pour avoir négligé de se pencher sur ce problème d'hygiène publique et une invitation à privilégier la prévention de cette habitude.

La commission n'est pas tendre pour les médecins et elle les tance vertement pour n'avoir pas résolu les problèmes multiples que provoquent les abus de drogues au cours des dernières années. Selon cette même commission, les médecins se révélèrent non préparés à aborder ni même à compren-

dre les composantes de ce problème. Certes le problème de la drogue a pris une ampleur insoupçonnée et s'est développé à un rythme effarant qui a laissé tout le monde désarçonné et désorienté.

Mais on ne peut honnêtement blâmer que les médecins pour avoir laissé pourrir une situation qui endommagait la santé de milliers de Canadiens. Il n'appartient pas qu'aux médecins de promouvoir la santé, surtout en un domaine qui risque d'affecter toutes les fibres de la société. Les secteurs de l'éducation, de la jeunesse, de la justice, l'ensemble de la collectivité et les dirigeants politiques peuvent battre leur coulpe si le problème de la drogue a atteint un stade critique.

A cause de l'incertitude des résultats des traitements entrepris pour réhabiliter le drogué, la commission propose d'attacher une importance particulière à la prévention. Et à ce chapitre, la collaboration de tous les organismes et de tous les citoyens est absolument requise.

Il faudra intensifier l'information et en soigner la qualité, ce qui équivaut à remettre en des mains compétentes ce soin d'avertir les étudiants des dangers que comporte le recours à la drogue, même celle qui n'est pas nocive en soi, mais qui peut susciter tout de même la dépendance et le besoin de sensations plus fortes.

Tout en surveillant étroitement les endroits fréquentés par les jeunes et susceptibles d'abriter le commerce des drogues, nous devons également exiger des gouvernants qu'ils appliquent des sentences extrêmement sévères aux trafiquants de bonheur d'occasion. Là encore, les parents ne pourront se désister de leurs responsabilités sur le dos des autres. La formation de leurs enfants leur revient en premier lieu.

Ce n'est pas qu'à l'autorité ou qu'à la loi de solutionner le problème de la drogue. C'est là une question qui touche toute la société.

Jean VIGNEAULT

BILLET

Argenteries

On répète aisément que l'argent ne fait pas le bonheur, mais plusieurs brûlent toutes leurs énergies à en accumuler davantage.

Le temps, c'est de l'argent. Ne nous étonnons pas alors que l'économie se porte mal. Nous engloutissons tous les jours des fortunes en pertes de temps, véritables cataclysmes que les assurances ne remboursent pas.

Si la parole était vraiment d'argent, je connais des femmes qui seraient vite millionnaires.

L'argent fut inventé comme valeur d'échange; il facilite les échanges de haine, d'injustice, de violence.

Avec l'argent, on peut tout acheter, sauf l'amour, l'intelligence, l'honnêteté, la paix, la loyauté.

Certains curés ont tellement quémandé d'argent dans leurs sermons, qu'aujourd'hui ils vendent leurs églises, que les fidèles, appauvris d'une véritable parole d'Eglise, ne fréquentent plus.

De nos jours on évalue la qualité d'une oeuvre d'art à l'argent qu'elle nous coûte. Il s'agit de gonfler ses prix pour acquiescer ses titres de noblesse au royaume des arts.

L'argent nous causerait bien du souci: bon prince, le gouvernement veille à nous éviter ce stracas en soustrayant de nos goussets la cause de nos angoisses possible.

Plus la valeur de l'argent diminue, plus nous nous occupons. Jamais on a essayé de sauver l'homme que l'on tente de sauver l'argent.

Epaminondas.



A partir de maintenant, vous devrez me poster l'argent du loyer. Quelqu'un pourrait penser que je vis dans ce taudis...

La loi en perte de prestige... vaut-elle d'être préservée?

DOCUMENT

NDLR: Le texte suivant est une adaptation d'une étude parue dans la revue américaine "Fortune" du mois de décembre 1971. L'auteur, Robert H. Bork, analyse les aspects nouveaux posés par les conceptions diverses que les individus et les groupes se font de la loi, décrit le rôle qu'on tend de plus en plus à lui attribuer et aborde la question de l'ordre social en rapport avec la loi.

Comme toute institution majeure de la culture occidentale, la loi est entrée dans une époque troublée et elle fait face à un sérieux malaise et à une remise en question venant de ses cadres mêmes. Une force apparente et une faiblesse réelle constituent les ingrédients d'un mariage tourmenté. Nous apprenons pour l'avenir des transformations dans la nature de la loi et dans son rôle qu'il est presque impossible actuellement de prévoir avec précision. Nous pouvons sentir désormais que la loi est vulnérable.

Il est vrai que la loi n'a jamais été une institution aussi solide et aussi certaine que nous l'avons prétendu. Les membres les plus soucieux de l'avenir de la profession légale ont toujours réalisé qu'ils ne savaient pas ce que la loi était vraiment ni pourquoi on lui conférait une autorité si souveraine capable de forcer l'adhésion des citoyens. D'autres cependant, et parmi ceux-là sûrement les profanes, ont toujours envisagé la loi comme un système de règles logiques et intimement reliées pour encadrer la conduite de la vie.

Pour nous étudiants, la loi nous apparaissait comme une chose tangible, s'accroissant à travers les ans comme des récifs de corail grâce aux multiples arguments et décisions

des professionnels du droit, et épousant la forme d'une merveilleuse et splendide cathédrale. Nous envisagions la carrière de droit comme un combat rempli de promesses qui exigeait que l'on s'y consacre totalement et qui couronnait et récompensait les études.

Une institution incertaine

Les années ont passé et s'il y a des jours où ce rêve de jeunesse semble amusant, il en est d'autres où il devient angoissant. Le magnétique édifice de la loi ne s'est pas illuminé, mais il s'est plutôt effacé dans le brouillard.

Ces considérations ne sont pas que personnelles. Ailleurs subsiste un sentiment de déception à propos de la loi, il demeure un doute qui suggère que la loi est peut-être faible et incertaine. Ce sentiment est particulièrement effrayant parce que de plus en plus nous recourons à la loi au fur et à mesure que d'autres appuis nous font défaut. L'institution légale elle-même est insécure.

Un des aspects de ce malaise peut provenir de notre tendance à trop recourir à la loi, à trop la considérer comme un véhicule infiniment extensible des normes et politiques sociales. La loi n'est pas un instrument qu'on peut faire servir à toutes les fins: elle offre plusieurs ressources, mais si on ignore les limites, nous portons préjudice à la loi et nous mettons en danger les avantages qu'elle peut conférer. La loi fait actuellement face au danger de dépasser les limites de son pouvoir et de ses capacités, si ce n'est chose déjà faite. Il s'agit là d'un développement inquiétant, et en tant que symp-

tes politiques, ils provoqueraient des effets désastreux.

Un exemple: la loi du travail

Notre loi du travail et l'idéologie qui la sous-tend et la propage encouragent les associations d'employés à devenir des groupes de combat et laissent dépendre l'entente salariale, des résultats de la bataille. La rhétorique de l'organisation et de la lutte syndicales est la rhétorique de guerre.

La méthode de lutte employée est de part et d'autre coercitive, alors que chacun essaye d'exercer des pressions intenses sur son adversaire dans le but de conclure un traité de paix, sinon favorable, du moins temporaire. La loi devient alors une arme de combat. On ne la voit plus comme un ressort ultime et déterminant de la société, mais comme un élément du pouvoir dans une lutte complexe.

Cette conception de la loi lui désavoue toute prétention au respect et elle est alors sur un pied d'égalité avec tout autre moyen.

Prétention à la compétence universelle

Un des faits les plus marquants des dernières années est "l'ubiquité" que la loi se voit décerner. Elle pénètre et s'infiltre dans plusieurs domaines de la vie, prétendant à une compétence universelle qu'elle ne peut maintenir et justifier.

La loi origine de diverses sources et elle intervient dans des domaines variés, économiques, sociaux, culturels. Je ne conteste pas la substance des lois votées, mais il y a des coûts à payer quant on recourt à la loi et dans certaines sphères de la vie, les coûts peuvent excéder les avantages escomptés.

tôme de décadence sociale et aussi comme cause probable d'une détérioration future de l'édifice social.

La loi et le pouvoir

La commission Warren a énoncé normalement nui au prestige de la loi et ses admirateurs sont moins friands de la loi que du pouvoir qui produit les résultats qu'ils souhaitent atteindre. Ce tribunal a semé la confusion entre le caractère avantageux des buts à atteindre et la légitimité des moyens, et même entre l'idée de la loi et l'évidence du pouvoir.

Les Américains ont toujours compris l'importance de la loi, mais il existe maintenant un contre-courant, une tendance à idéaliser les hommes et les groupes qui s'opposent directement à la loi et qui poursuivent leur but par une action ouverte. Et alors la violence de la droite devient abhorrée, et non plus celle de la gauche.

Cette tradition qui accorde son appui à la désobéissance civile et même à la violence est particulièrement perturbatrice parce qu'elle s'ancre solidement dans les institutions qui façonnent l'opinion publique. Il existe un seuil au-delà duquel un système judiciaire ne peut tolérer que les gens méprisent la loi.

Cet irrespect pour la loi est contagieux. Comme toute action, le recours à la violence change le monde, mais le changement le plus probable est celui qui nous apporte un monde plus violent. Comme la violence et le mépris de la loi obtiennent du succès dans notre société, à court terme, on ne peut les qualifier de moyens irrationnels; mais s'ils devenaient sur une longue période de temps le mode commun des lut-

tes politiques, ils provoqueraient des effets désastreux.

Un exemple: la loi du travail

Notre loi du travail et l'idéologie qui la sous-tend et la propage encouragent les associations d'employés à devenir des groupes de combat et laissent dépendre l'entente salariale, des résultats de la bataille. La rhétorique de l'organisation et de la lutte syndicales est la rhétorique de guerre.

La méthode de lutte employée est de part et d'autre coercitive, alors que chacun essaye d'exercer des pressions intenses sur son adversaire dans le but de conclure un traité de paix, sinon favorable, du moins temporaire. La loi devient alors une arme de combat. On ne la voit plus comme un ressort ultime et déterminant de la société, mais comme un élément du pouvoir dans une lutte complexe.

Cette conception de la loi lui désavoue toute prétention au respect et elle est alors sur un pied d'égalité avec tout autre moyen.

Prétention à la compétence universelle

Un des faits les plus marquants des dernières années est "l'ubiquité" que la loi se voit décerner. Elle pénètre et s'infiltre dans plusieurs domaines de la vie, prétendant à une compétence universelle qu'elle ne peut maintenir et justifier.

La loi origine de diverses sources et elle intervient dans des domaines variés, économiques, sociaux, culturels. Je ne conteste pas la substance des lois votées, mais il y a des coûts à payer quant on recourt à la loi et dans certaines sphères de la vie, les coûts peuvent excéder les avantages escomptés.

Nulla société ne peut s'estimer saine si toutes les disputes qui y surviennent se résolvent par des procédés légaux. L'invasion de la loi dans des relations humaines annonce non seulement le déclin de la liberté, mais aussi le flétrissement de la communauté, des modes traditionnels d'arrangement et de l'autorité officielle.

Une société saine requiert que les relations humaines fassent place à beaucoup de jeu, à un certain degré de confiance dans la bonne foi de l'autre, confiance que les choses peuvent s'arranger convenablement, à une volonté de ne pas insister sur chaque droit que l'on croit qu'idéalement chaque individu devrait posséder. Mais toutes ces vertus disparaissent ou diminuent quand on tente de définir tous les droits des individus et qu'on cherche à les imposer légalement.

Valeur des modèles verbaux

Nous devons réfléchir encore longtemps avant de pouvoir discerner ce qui devrait ou non être révisé à des processus légaux. Nous commençons de nous rendre compte qu'il y a des domaines où nous devons préférer un gouvernement d'hommes à un gouvernement par les lois.

Une certaine image de la loi peut mourir, mais non la loi elle-même. La société ne tolérera pas longtemps le désordre social, et si la loi dans sa forme actuelle échoue, elle sera remplacée par d'autres formes qui imposeront l'ordre. L'enjeu n'en est pas la loi elle-même, mais la liberté individuelle qu'une loi démocratiquement votée peut accorder. Cela vaut la peine qu'on la préserve.

OPINION DES LECTEURS

L'efficacité... des hôpitaux

Astérix savait ce qu'il disait: "Sont pas fous, ces Canadiens". Celui qui a déjà un tant soit peu frayed avec la "douce France" et ses tracasseries administratives est en continuelle admiration devant ce qu'on peut inventer pour améliorer le "cochon de payant."

Or voilà qu'après tout juste quelques leçons prises en France, à la sauvette, grâce sans doute à l'Office Franco-Québécois, on constate que l'élève dépasse le maître.

Dans la belle Province, on n'a plus le droit d'être malade; les médecins ne viennent plus au chevet des malades; ces derniers n'ont qu'à communiquer avec la clinique d'urgence de leur hôpital qui leur fixera un rendez-vous "urgent" pour une ou deux semaines plus tard, à 9h (la même heure d'ailleurs que tout le monde), à moins que ce ne soit deux mois, comme pour un examen médical, ou soins dentaires, ou neurologiques ou dermatologiques...

Arrivez à 8h30 pour être bien sûr de ne pas faire languir la Faculté... personne ne vous indiquant la filière à suivre, allez en pleine confiance prendre place, si place il reste, dans la salle d'attente et attendez; c'est là pour ça, non!

Et vers 11h30, on viendra vous dire avec le plus charmant sourire que vous auriez dû faire établir votre dossier à la réception, lequel dossier, d'ailleurs, existe déjà dans le service puisqu'il a été constitué multiples fois.

De retour à la salle, pas si d'urgence qu'on veut le dire, recommencez d'attendre pour vous faire dire après une autre heure d'aller vous faire enlever votre plâtre et de faire faire une radiographie, puis de re-revenir...

Et attendez encore; ça fait partie du climat psychologique, générateur de mieux-être.

Le médecin est allé dîner, lui, mais pendant encore 45 minutes, on vous laissera espérer qu'il est là, dans son cabinet, à se dévouer, en bon disciple d'Hippocrate, à soulager l'humanité souffrante; jusqu'à ce que, soupçonnant quelque faille dans la planification du service de santé du Québec, vous essayiez de savoir si, par hasard, vous ne seriez pas un tantinet le dindon de la farce; après tout, après quatre heures de patience, il ne s'agissait que d'interpréter une radiographie, même entre la poire et le fromage.

Mais non, "revenez pour cela dans quatre jours" avec une bonne dose de patience et votre carte d'assurance-santé surtout, pour les honoraires de la consultation, ça va de soi.

Et voilà! en matière d'efficacité administrative, on ne fait pas mieux.

Jean FUT.

La survie d'un collège

Sherbrooke, le 25 janvier 1972

La Tribune, a-s Opinion des lecteurs,

Depuis quelques jours, nous sommes tenus en haleine par différents articles dans notre journal local concernant le Collège du Sacré-Coeur qui devrait fermer ses portes en juin 72.

Toutefois grâce à une nouvelle formule coopérative conçue par un comité provisoire, le Collège survivra. Nous parents, sommes très heureux de cette bonne nouvelle et continuerons de confier nos jeunes filles au personnel enseignant qualifié de notre bon Collège. Même si nous devons donner un peu de notre temps en bénévolat, la joie de conserver une institution renommée par sa qualité d'enseignement en vaut la peine. Bravo à tous ceux qui travaillent à ce projet.

Nous sommes sûrs que tous les parents ayant des jeunes filles prêtes au secondaire se rendront au Collège le 30 à 8h-s. à une réunion d'information que les Filles de la Charité du Sacré-Coeur ont annoncée.

OPTIMISTE

Bonnes nouvelles aujourd'hui

"Bonnes Nouvelles Aujourd'hui", c'est un volume que je viens de terminer. "Bonnes Nouvelles Aujourd'hui" c'est un livre que les personnes ne lisent pas, un livre que plusieurs ne liront jamais. "Bonnes Nouvelles Aujourd'hui" c'est le Nouveau Testament en français courant. Pour certaines gens, il n'y a rien pour eux dans ce livre, mais quel empressément à penser que le voisin devrait le lire. C'est un livre pour le prêtre, pour les gens plus instruits que nous. Quantité de personnes devraient le lire, y réfléchir mais c'est toujours pour les autres. Pourtant ce livre, c'est l'Évangile.

Jésus est venu pour tout le monde, autant les pauvres que les riches, les gens heureux comme ceux qui ne le sont pas.

Que d'excuses peut-on trouver, tout ça pour ne pas le lire peut-être. Ce qu'on entend dire: "J'ai essayé. Je l'ai déjà ouvert. J'ai commencé à le lire. Cela ne m'a rien apporté. Il y a des passages difficiles. Les histoires sont des histoires connues..." Est-ce là une impasse? Peut-être n'avez-vous pas lu comme il se devait.

Quand même, bon nombre retournent à l'Évangile. Avec quel étonnement, avec quelle passion ils écoutent ces récits, même la scène de la brebis perdue ou de l'enfant prodigue. Que d'actualité peut-on trouver à l'intérieur de ces récits.

La parole de Dieu c'est pour tout le monde. Il ne faut pas lire la Parole de Dieu, il faut l'accueillir et c'est là une grande différence. En ouvrant l'Évangile au lieu de chercher ce qui s'est passé jadis, peut-être serait-il mieux de chercher ce que Dieu veut nous dire aujourd'hui. Sa parole est encore interpellation d'actualité. A travers tous ces textes, il serait plutôt plus positif de nous regarder de nous interroger plutôt que de chercher le voisin. En ouvrant l'Évangile, il nous faut se reconnaître et ainsi la Parole de Dieu nous pénètre pour germer et porter ses fruits.

Cette Parole de Dieu n'est pas toujours appréciée car elle est tellement exigeante. Bien sûr qu'à jaser entre hommes nous avons un peu plus de compliments, de paroles flatteuses... La Parole de Dieu nous invite à la paix, à l'engagement, à la compromission, à la désinstallation. Il y a certaines lectures plus épicées, meilleures au goût que cette Parole de Dieu qui invite à être généreux, à se dépasser.

Marcel BOURGEOIS

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD — FONDÉE EN 1910

Imprimé par LA TRIBUNE (1966) LTÉE, 221, rue Dufferin, Sherbrooke — Tél.: 569-9201

Courrier de deuxième classe. Enregistrement No. 1539.

ABONNEMENT: au Canada, par la poste, sauf endroits desservis par camélets et routes métro: 1 an: \$24.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$10.00; 1 mois: \$3.50. Aux États-Unis, avec Supplément Perspectives: 1 an: \$35.00; 6 mois: \$20.00; 3 mois: \$12.00; 1 mois: \$4.00. Autres pays, outre mer, etc.: 1 an: \$50.00.

"La Tribune" est socialement la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, de la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-simile de la Presse canadienne et ses agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

YVON DUBÉ, président et directeur général

JEAN-GUY FARAH, secrétaire-trésorier

FRANÇOIS VAILLANCOURT, directeur de la publicité

GASTON GAGNÉ, directeur du tirage

JACQUES-G. FRANCOEUR, vice-président et éditeur

LIONEL DALPÉ, assistant à l'administration

ALAIN GUILBERT, directeur de la page éditoriale

PIERRE PAUL, directeur de l'information

ADEODAT ROSS, chef des nouvelles



Paul VI

Une Année sainte de l'Eglise en 1975: Rome doit se purifier

(Paul VI)

CITE DU VATICAN (AFP). — Paul VI a annoncé jeudi, pour la première fois publiquement, la prochaine Année sainte de l'Eglise pour 1975. Nombre d'observateurs en tirent la conclusion que le Pape, qui aura alors 78 ans, n'a nullement l'intention d'abandonner cette année pour son 75ème anniversaire, comme le bruit en court périodiquement.

Le Souverain Pontife qui, répondait aux vœux du maire de Rome, M. Clelio Darida, et du conseil municipal, a demandé d'abord que la Ville Eternelle se purifie avant l'arrivée des millions de pèlerins qui la visiteront dans trois ans. Il faut procéder à "une ferme défense du caractère sacré de Rome qu'une certaine licence pornographique et des mœurs décadentes tendent à faire oublier au nom du progrès et d'influences cosmopolites. Le prochain avènement de l'Année sainte, dans trois ans, pose cette question avec une intensité particulière qu'on ne saurait négliger", a dit Paul VI.

Il fut, a souligné le Pape, que "le caractère unique de cette cité soit respecté et que ne soient pas déçus les citoyens des autres nations qui viendront ici pour retremper leur foi et voir si Rome est vraiment consciente de sa position morale particulière dans le monde et mérite l'estime et l'honneur que nous désirons tous pour elle".

Les observateurs rappellent à ce sujet que Pie XII avait lancé un appel analogue avant l'année sainte de 1950 et que les affiches considérées comme licencieuses avaient été retirées des murs de la ville.

Les taudis

Paul VI a, d'autre part, plaidé une nouvelle fois auprès de la municipalité romaine, la cause des sans-logis et demande une élimination rapide des bidonvilles.

Histoire "sainte"

La première Année sainte fut célébrée par Boniface VIII, en 1300. Les intervalles ont varié. Boniface IX 1389-1404 les fixa à 25 ans et c'est la 25ème année sainte de l'Eglise qui sera célébrée en 1975. Environ 10 millions de pèlerins visiteront Rome en 1975. Diverses innovations marqueront la prochaine Année sainte: les 15 visites aux quatre basiliques patriarcales de Rome, obligatoires il y a plus de six siècles, seront réduites à une seule et l'indulgence accordée sera en fonction de la sincérité du pèlerin plutôt que du nombre de rites accomplis.

La pilule pour mâles pas encore au point

ROME (AFP). — La pilule pour homme n'a pas encore été mise au point ni aux Etats-Unis, où elle est encore à l'étude, ni en Italie, où une confusion de terminologie dans une déclaration faite mercredi par le professeur de Marchi, secrétaire général de l'Association pour le contrôle des naissances, a pu faire croire un instant que le contraceptif masculin sous forme de cachets venait d'être mis en vente dans les pharmacies de la péninsule.

En fait, renseignements pris chez la firme Farmacosmici de Rome, qui fabrique ce produit, il s'agit d'un nouveau contraceptif à usage local utilisable aussi bien par l'homme que par la femme. Celui-ci se présente sous la forme d'une pellicule légèrement bombée, comme un capuchon, et d'une matière ayant l'apparence du pain azyme, qui, sous l'action de la chaleur, se dissout et devient une solution spermicide dont l'action dure de deux heures à deux heures et demie.

LA MIXTURE BUCKLEY
EST UN REMÈDE
SANS SUCRE
CONTRE LA TOUX—
POUR UNE DIÈTE
SANS SUCRE
ELLE SOULAGE
LA TOUX VITE!

Les Québécois aiment mieux manger, fumer et boire que d'être propriétaires

Par DONAT VALOIS

OTTAWA (PC). — De toutes les provinces du Canada, c'est le Québec qui compte le plus faible pourcentage de propriétaires, mais ce sont les Québécois qui dépensent le plus pour l'alimentation, l'habillement, le tabac et l'alcool.

En effet, selon les résultats d'une enquête sur les dépenses des familles canadiennes en 1969, publiés par Statistique Canada jeudi, à Ottawa, seulement 44,5 pour cent des Québécois étaient propriétaires et les citoyens de cette province consacraient annuellement en moyenne, \$1.661,7 pour l'alimentation, \$710 pour l'habillement et \$353,30 pour des articles de fumeurs et l'alcool.

Les chiffres correspondants

pour l'ensemble des Canadiens étaient les suivants: 58,1 pour cent des citoyens étaient propriétaires et ils dépensaient, en moyenne, \$1.523,50 pour l'alimentation, \$664 pour l'habillement et \$308,20 pour des articles de fumeurs et l'alcool.

C'est à Terre-Neuve que le pourcentage des propriétaires était le plus élevé, soit 73,4. Suivaient la Saskatchewan avec 68,9; l'Île du Prince-Edouard, 68,9; la Nouvelle-Ecosse, 65,4; le Nouveau-Brunswick, 65,4; le Manitoba, 64,2; l'Alberta, 63,5; l'Ontario, 61,7; et la Colombie britannique, 60,1.

Alimentation

En ce qui a trait aux dépenses alimentaires, ce sont les familles de l'Ontario qui, après

les Québécois, avaient les plus élevées, soit \$1.573,40. Venaient ensuite Terre-Neuve avec \$1.492,50 par famille; la Colombie britannique, \$1.418,70; le Nouveau-Brunswick, \$1.423,10 la Nouvelle-Ecosse, \$1.402; l'Alberta, \$1.372,40; le Manitoba, \$1.366,30; l'Île du Prince-Edouard, \$1.333,50; et la Saskatchewan, \$1.180,30.

Habillement

Quant aux dépenses pour l'habillement, de \$710 en moyenne, par année, qu'elles étaient au Québec, elles atteignaient \$707,70 en Ontario, \$669,80 en Alberta, \$613,60 à Terre-Neuve, \$591,30 au Nouveau-Brunswick, \$589,10 au Manitoba, \$574,80 en Colombie-Britannique, \$554,20 au Nouveau-Brunswick, \$532,10 à

l'Île du Prince-Edouard et \$489,30 en Saskatchewan.

Tabac et alcool

Enfin, chaque famille ou personne seule consacrait, en moyenne, \$322,60 en Ontario, \$297,10 à Terre-Neuve, \$282,10 en Colombie-Britannique, \$269,70 en Nouvelle-Ecosse, \$259,90 au Manitoba, \$250,60 à l'Île du

Prince-Edouard, \$248,20 au Nouveau-Brunswick, \$247,40 en Alberta et \$221,60 en Saskatchewan.

Cette enquête révèle aussi que c'est en Ontario que les familles ou les personnes seules ont, en moyenne, le plus dépensé en 1969, soit \$9,112,20. Ces dépenses tombaient à \$8,183,20 en Alberta, \$8,058,80 en Colombie-Britannique, \$7,937,70 au Québec, \$7,281,90 au Manitoba, \$6,623,80 en Nouvelle-Ecosse, \$6,510,90 au Nouveau-Brunswick, \$6,208,20 en Saskatchewan, \$5,792 à Terre-Neuve et \$5,781,30 à l'Île du Prince-Edouard.

Quant à l'ensemble du pays, ces dépenses s'élevaient en moyenne à \$8,161,10.

VOUS ETES GAGNANT!

Consultez nos pages d'annonces classées chaque jour!

tout le monde le fait. donc!

Porno dans la cave

QUEBEC (PC). — Les agents de la Sûreté du Québec ont saisi, mercredi, quelque 20,000 revues et livres pornographiques dans un caveau de pommes de terre, dans la municipalité de Bernières, sur la rive sud.

ELLE MÉRITAIT BIEN QU'ON L'ATTENDE,

la nouvelle Dodge COLT

Un prodige... par toutes ses caractéristiques standards

La Colt offre toutes les caractéristiques standards des petites voitures... et bien d'autres. Par exemple, des sièges-tonneaux à dossier inclinable (sauf dans le coupé), des phares jumelés, des freins AV à disques et une colonne de direction réglable pour donner au volant l'angle le plus confortable. La Colt est aussi dotée d'un excellent système de circulation d'air à prise élevée et d'une chauffeuse dégivreuse conçue spécialement pour les hivers canadiens. Si vous le désirez, vous pouvez vous procurer à frais supplémentaires un appareil de radio, une transmission automatique ou des pneus à flanc blanc. Tout le reste est en équipement de base. La Dodge Colt, c'est la petite voiture aux grands avantages.

Notre bébé prodige

La nouvelle Dodge Colt est arrivée et, pas d'erreur, elle méritait bien qu'on l'attende. Pourquoi a-t-elle tant tardé? Tout simplement parce que Dodge préférait qu'elle soit éprouvée plutôt que prématurée. Alors, quand vous misez sur une voiture Dodge, vous êtes certain de recevoir la valeur de votre argent. La Dodge Colt est fabriquée en quatre modèles: le coupé, le hardtop, le sedan et la familiale, tous à moteur "mini-hemi". Son économie, ajoutée aux caractéristiques standards de la Colt, tient du prodige!

Un prodige... par sa maniabilité

Roulement confortable et maniabilité excellente. C'est ainsi que la plupart des gens décrivent la Colt. Chaque détail de construction a été étudié minutieusement pour ménager un espace suffisant à la tête et aux jambes, pour le conducteur et les passagers. Et quand on en vient à la tenue de route, la Colt tient le coup comme un pur-sang, même dans les pires conditions. Elle doit sa maniabilité à son rapport variable de réduction de direction, une construction unique qui exige moins d'efforts et donne une plus grande maîtrise même à grande vitesse. Ajoutez un cercle de virage de seulement 30,2 pi., et vous voyez que la Colt se manie allègrement à la ville comme sur les grandes routes.

Un prodige... par sa performance

Quand les mordus du sport discutent performance, ils parlent de culasses "hemi", de comes en tête, de freins à disques et d'autres avantages. D'habitude, on peut se procurer de telles caractéristiques moyennant des frais supplémentaires. Mais dans une Colt, l'équipement de base comprend tous ces avantages. Prenez, par exemple, le moteur à culasse "mini-hemi" de la Colt. Il permet une accélération de 0 à 60 milles à l'heure en 13 secondes, avec boîte de vitesses à commande manuelle. Performance, économie, et quoi encore? La Colt peut aussi stopper rapidement car elle a de grands freins AV à disques éprouvés sur piste. Si vous faites le compte, vous avez un moteur à rendement étonnant pour sa taille, des freins très puissants et une maniabilité exceptionnelle: performance que les mordus désirent.



notre bébé prodige

\$2286

C'est le prix au détail suggéré par le fabricant pour le coupé à 2 portes avec équipement de base. Ce prix n'inclut pas les frais de distribution et de livraison, les frais de préparation et de conditionnement, non plus que les plaques d'immatriculation, l'essence ou la taxe de vente provinciale.

N. V. CLOUTIER Inc.

2550 ouest, rue King

Sherbrooke — 567-3911



LA TRIBUNE au féminin



DE BALMAIN — Dans sa collection printemps-été '72, Balmain a présenté cet ensemble à pois composé de la jupe plissée et de la jaquette assortie. Le tissu utilisé est du shantung bleu à pois blancs. (Téléphoto PA)



PLUS DE FEMINITE — Directement de Rome, une robe du soir en chiffon vert et jaune, composée de volants et ornée à la taille d'une énorme rose. Création Valentino. (Téléphoto PA)

Guy Laroche propose un séjour à Rio

PARIS (AFP) — Chez Guy Laroche, on sait tout de suite où l'on va. C'est le carnaval à Rio qu'il nous propose dès les trois premiers modèles volumineux robes de broderie anglaise en volants étagés comme en portent les "doudous" en goguette avec d'immenses chapeaux fleuris. Les hommes, très élégants sont en shantung blanc avec de grands chapeaux de planteurs. La suite s'assagit mais on retrouvera le carnaval dès la fin de l'après-midi et ses débauches de satins et de mous-

selines dans des couleurs éclatantes de néon. Pour les heures sages: des tailleurs-pantalons de shantung vert sur des débardeurs blancs brodés d'une rose sur l'estomac, des pantalons droits-très larges, marine ou fushia sur des maillots de bain multicolores, des tailleurs à jupe plissée marine et veste rouge gansée de marine à toutes les coutures, des petits bérets de chasseur inclinés sur l'oreille et piqués d'une rose ou d'un camélia, des vestes courtes orange ou verte,

style petit veston, sur des jupes plissées de flanelle grise. Ce sera tout pour le jour "portable". Viennent ensuite une gamme de "jirlyn" dans des draps d'avant-guerre, des crêpes travaillées en biais, des mousselines plissées, volantes, extravagantes. Pour le soir, des soutien-gorge pailletés sous de la mousseline marron ou noire, des flots de mousseline lumineuse et des sandales "Salomé" à talons très hauts, les plus hauts des collections: 12 centimètres et plus.

Coup de grâce à l'allure masculine

ROME (PA) — Le modéliste italien Valentino a donné le coup de grâce à l'allure masculine lors des récentes présentations haute couture, à Rome.

Le couturier a prédit que les femmes seront enveloppées de mousseline, dentelle et ruches durant le printemps et l'été 1972.

Comme nouveauté, il propose des robes en tulle imprimé. Dans cette collection, le pantalon disparaît comme tenue du

soir, mais peut se porter comme costume de ville, et d'ordinaire assez long pour couvrir la chaussure.

Collection Galitzine
Irene Galitzine conseille à la femme de voler la chemise de son mari, et de l'utiliser comme veste. La princesse Galitzine est toujours d'avis que l'ensemble pantalon est très pratique pour la femme moderne. Mais celle-ci ne devra pas s'approprier un pantalon dans la garde-robe de

son mari. Car le genre masculin n'est pas illustré dans la dernière collection Galitzine. Le pantalon à large revers prend de l'ampleur après la ligne du genou. Ce vêtement s'accompagne de vestes dans des tons de jaune, turquoise ou marine, évoquant la coupe d'une chemise d'homme.

Pour le soir, la modéliste fait un compromis en donnant à des pyjamas l'ampleur d'une robe.

Malgré l'Etat et l'Eglise, l'usage de contraceptifs se répand

RIO DE JANEIRO (PA) — Le contrôle des naissances devient une méthode acceptée au Brésil, où les 92 millions d'habi-

tants constituent le pays le plus peuplé de l'Amérique latine. La religion catholique est prédominante, mais les femmes, en

nombre croissant, cherchent les moyens de limiter les familles.

Le taux de population au Bré-

sil a diminué depuis les années 1950.

Bentam, désignée auparavant comme la Société brésilienne du bien-être de la famille, a donné gratuitement des informations, pilules et autres contraceptifs à quelque 200.000 femmes, depuis 1965.

Cet organisme dirige 60 cliniques dans 14 des 22 provinces, avec l'appui financier de la Fédération internationale de Planning familial dont le siège social est à Londres.

Une femme de 27 ans, mère de deux enfants, a déclaré à un journaliste qu'elle s'était rendue à la clinique pour se renseigner sur le contrôle des naissances. "En mettant des enfants au monde, il faut songer à les nourrir et les vêtir", a-t-elle commenté.

Il est illégal de faire de la publicité autour de la question de limitation des naissances, de

sorte que la plupart des femmes apprennent par des voisines qu'il existe des cliniques.

Le gouvernement
Le président Emilio G. Medici estime que le sujet est relatif à "l'intimité familiale" et que le gouvernement ne doit pas intervenir. D'autres dirigeants parlent de la nécessité d'augmenter l'effectif brésilien pour occuper les vastes espaces libres au pays, mais le taux d'accroissement de population se situe dans les grandes villes.

Le Conseil national des évêques a fait des réserves concernant les activités sociales, indiquant que les opinions allant à l'encontre de la doctrine de l'Eglise pourraient provoquer "un malaise et une perplexité".

La plus importante clinique de planning familial se trouve à Rio de Janeiro. Chaque jour, on y reçoit en moyenne 350 femmes qui viennent demander des renseignements.

Canadienne sur les traces de Tom Dooley

EDMONTON (PC) — Marge Patipatanakoon a exercé la profession d'infirmière et de professeur de nursing dans des lieux aussi divers que Humboldt, en Saskatchewan, le Yukon et le Laos.

Elle dit que les jeunes qui désirent voyager devraient "aller donner un peu d'eux-mêmes et de leurs vies pendant un an ou deux".

Mme Patipatanakoon, dont le nom est Thai, puisqu'elle a rencontré et épousé un camarade de travail originaire de Thaïlande, lorsqu'elle a travaillé dans un hôpital du Laos, est revenue au Canada pour suivre un cours de perfectionnement en nursing de maternité, à l'Université d'Alberta.

Originaire de Loon Lake, Saskatchewan, elle voulait aller travailler à la Fondation Tom Dooley, après avoir terminé son cours d'infirmière. "J'ai fait une demande à la Fondation Tom Dooley, lorsque le Dr Dooley était encore vivant, mais il n'était pas intéressé à engager de jeunes infirmières, parce qu'il ne faisait que commencer son travail au Laos, que les conditions de vie y étaient primi-

tives et que ce n'était pas un endroit pour une jeune fille."

Cependant, elle laissa son nom sur les listes d'attente. "Après sa mort, la mère de Tom Dooley et quelques-uns de ses collègues organisèrent la Fondation Thomas A. Dooley, à San Francisco, et distribuèrent une brochure annonçant qu'ils retournaient au Laos."

Nouvelle demande
Marge Patipatanakoon fit une nouvelle demande. "Au début, ils n'étaient pas convaincus. Puis ils ont vu mon dossier de travail au Yukon et dans des endroits comme Athabasca et Peace River, et j'ai été acceptée."

Au Laos, elle s'intéressa tout particulièrement au soin des femmes enceintes, et se rendit dans le sud du pays, où une jeune Laotienne l'accompagna pour l'aider.

"J'interrogeai les femmes sur leurs grossesses précédentes, et je découvris que presque toutes avaient perdu plusieurs enfants. De 40 à 50 enfants mouraient avant d'avoir atteint six mois."

Elle organisa un programme de formation au métier de sage-femme, pour les femmes des pe-

ti villages, car elle voulait autant que possible que les gens du pays s'engagent dans le programme. Comme le Dr Dooley, elle était convaincue que le but premier, c'était "d'aider les gens à s'aider eux-mêmes".

En accomplissant cette tâche, Mme Patipatanakoon a appris à remettre en question certaines de ses propres idées, et à attacher moins d'importance à certaines choses. "J'ai vu tellement de pauvreté, de malnutrition et d'indigence, et en même temps une telle joie de vivre, que je veux y retourner."

Des épouses de diplomates manquent de diplomatie

WASHINGTON (AFP) — Cédant aux instances d'un groupe de femmes de diplomates révoltées par l'absence d'un code réglant les relations entre épouses de fonctionnaires de rang différents au sein du corps diplomatique américain, le département d'Etat vient d'édicter une série de réglementations fondées avant tout sur l'égalité des épouses.

Le nouveau règlement rappelle que les femmes de diplomates accompagnent leurs maris en poste à l'étranger en tant que "personnes privées" et non à titre "d'employé du gouvernement", qu'elles ne devraient, en conséquence, être considérées au service des épouses des fonctionnaires d'un rang plus élevé que celui de leurs maris. A titre d'exemple, la circulaire officielle dénonce la femme d'un attaché naval qui impose aux

épouses des subordonnés de son mari le port de telle ou telle robe lors de réceptions officielles. Elle parle également d'une ambassadrice qui organise une corvée de confection de sandwiches aux femmes des jeunes attachés; d'une autre ambassadrice qui exige des femmes des subordonnés de son mari d'être bonnes blanchisseuses, à titre gratuit et pour ses propres besoins.

— ANNONCE —

FASTEETH améliore la mastication

Sauvetez votre dentier de FASTEETH et constatez les résultats: (1) vos dents supérieures et inférieures adhèrent mieux aux gencives, (2) elles ne gênent pas (3) vous mangez plus naturellement. Avec FASTEETH, aucun goût désagréable. Pour votre santé, votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Utilisez FASTEETH.



DEMANDEZ-LE... dès AUJOURD'HUI
notre magnifique et très utile
GUIDE du JARDINIER .50¢
96 pages abondamment illustrées, plus 20 en couleurs naturelles, avec renseignements les plus pratiques pour toutes cultures. Montant remboursable sur achat de \$3.00 ou plus. Inestimable pour tout amateur de beaux jardins.
W.H. PERRON & Cie Ltée
GRAINETIERS & PEPINIERISTES
515 BOUL. LABELLE VILLE DE LAVAL, P.Q.

ATTENTION CUISINIERS

L'A.S.A.C.

Envoyez une invitation à tous les cuisiniers qui veulent démontrer leurs talents lors de la première exposition d'art culinaire, le 19 mars 1972.

Pour vous inscrire et pour plus de renseignements, téléphonez à
M. Marcel Rodrigue — 562-6211
ou Frère Marcel Croteau — 835-5651
(24 h. par jour)

Date limite pour les inscriptions le 26 février 1972

62766

PENSIONNAT N.-D. DE LA PRESENTATION

343, RUE SAINT-JACQUES N.
COATICOOK

Institution d'enseignement privée reconnue d'intérêt public par le Ministère de l'Éducation.

Niveau secondaire (Pensionnat et Externat)

DEMANDE D'ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1972

Secondaire I

Les parents ayant une jeune fille qui désire entrer au Pensionnat de Coaticook en septembre prochain pour commencer son cours secondaire, sont invités à se présenter à l'une ou l'autre des journées d'information.

JOURNÉES D'INFORMATIONS: Dimanche, les 23 et 30 janvier à 2h. p. m.

Secondaire II, III, IV, V

Le Pensionnat a aussi un nombre restreint de places disponibles à ces différents niveaux. Pour renseignements, communiquer avec la Direction du Pensionnat.

Pour tout renseignement:

Bureau de Direction,
343, rue St-Jacques N.,
COATICOOK.
Tél.: 849-4833

Toute demande d'admission doit être faite avant le 1er MARS 1972.

62745

COURRIER DE FERNANDE

Cinq enfants et une maison vide

Q — Que pensez-vous d'une maison comme la nôtre? Nous sommes cinq adultes et il est bien rare qu'il en reste un à la maison, excepté quand ils sont trop fatigués et se couchent en sortant de table. Les filles sortent avec leurs amis et les garçons, on ne sait pas où ils vont. Je dois dire que j'ai confiance en mes enfants, ils ne se droguent pas, ne prennent pas de boisson. Ce que je leur reproche, c'est de ne pas aimer assez la maison pour y rester un soir ou une journée de temps en temps.

Savez-vous si c'est pareil partout? C'est ce qu'on me dit parfois mais j'ai peine à croire que la maison, c'est fait rien que pour la mère, voyons TOUJOURS SEULE

R — Il y a probablement une cause à cela et il se peut que vos jeunes aient des raisons de sortir. On ne sort pas que pour s'amuser. Il y a le cours du soir, les assemblées de ci, de ça, il y a toutes sortes d'activités recommandables qui ne s'exercent que le soir parce que le jour, après tout, les gens travaillent.

Par contre, il y a bien des jeunes qui sortent beaucoup et qui perdent leur temps, ceux qui ne peuvent jamais rester un soir à la maison.

Vous dites que vous êtes cinq personnes dans la maison. Il n'y a peut-être pas assez de place pour tout le monde. Parfois, chez une famille nombreuse, les amis de l'un ne sont pas

du goût de l'autre enfin, il me semble que vous pourriez vous rendre compte de ces raisons.

Personnellement, je trouve

que ceux qui restent seuls à la maison sont souvent moins à plaindre que ceux qui sortent tous les soirs.

tout le monde le fait. donc!



Quelle MARIEE ne veut pas être chic?

Nous avons:

- ROBES dans les plus beaux styles
- Un choix incomparable dans les petits points
- DESHABILLES modèles exclusifs
- Un SERVICE DE LOCATION complet
- Profitez de notre ESCOMPTÉ de 10%
- Participez à notre TIRAGE D'UN DESHABILLE d'une valeur de \$55.00
- PLAN MISE DE COTE

BOUTIQUE DE LA MARIEE

28, Wellington Sud — Sherbrooke — 562-8695

L'IRLANDE DU NORD EN GUERRE

Contrairement à la plupart des photographes de presse qui préfèrent se placer derrière les soldats britanniques pour prendre leurs photos, le photographe italien Fulvio Grimaldi, lui, a préféré leur faire face. C'est donc de l'intérieur, c'est-à-dire du côté des résistants catholiques de Belfast, qu'il nous montre le vrai visage de la guerre d'Irlande, à laquelle femmes et enfants participent, à leur façon.

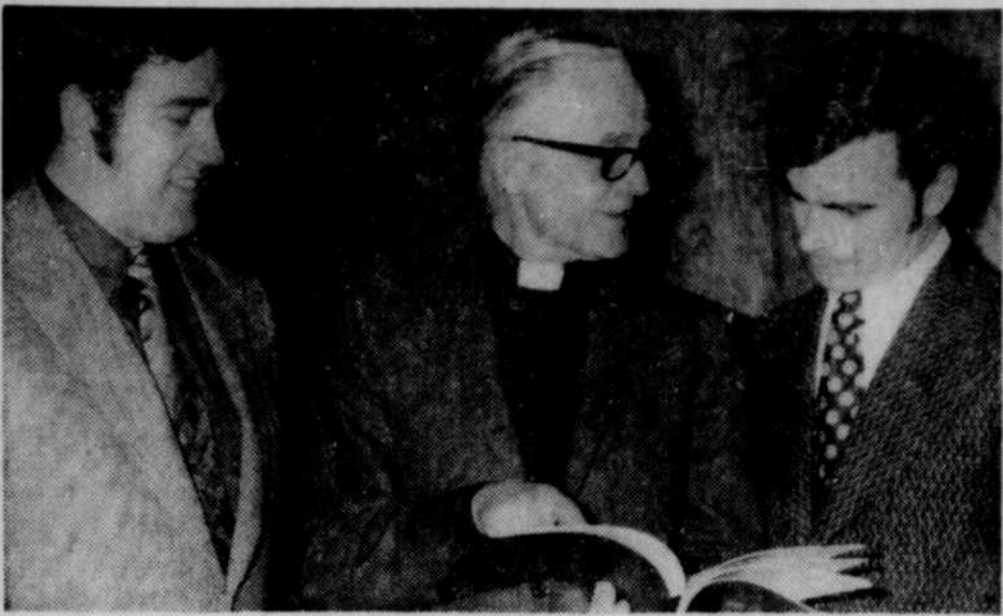
Dans le même numéro de Perspectives

Maurice Richard: Bien qu'il ne porte plus l'uniforme des Canadiens depuis 1960, il n'en continue pas moins de jouer au hockey. Trois pages de photos dans lesquelles on le voit aujourd'hui comme hier.

Jacqueline Barrette: Renault Gariépy nous présente cette jeune fille qui fait sensation comme monologuiste.

De plus: deux dessins humoristiques, et nos chroniques habituelles.

LA TRIBUNE



Le président de l'Alliance Omnisport, Roger Legault et le recteur de l'Université de Sherbrooke, Mgr Roger Maltais, écoutant attentivement les explications que leur fournit Yves Gascon, à droite, de la firme "LBR" qui a procédé à l'étude des facilités sportives à Sherbrooke et qui présentait, hier, le rapport de ses constatations.

(Photo Royal Roy)

"Alliance Omnisport: embryon du géant puissant qui ne tardera pas à se manifester" (Yves Gascon)

Par Jean-Paul Ricard

SHERBROOKE — "L'Alliance Omnisport est l'embryon du géant puissant qui ne tardera pas à se manifester". C'est en ces termes que s'est adressé, hier, lors d'une conférence de presse tenue au Pavillon Central de l'Université de Sherbrooke, Yves Gascon, représentant de la firme "Services Professionnels de récréation et loisirs LBR" qui a procédé à l'étude des facilités sportives et récréatives ici même et qui en rendait compte lors de cette conférence de presse.

De plus lors d'une entrevue accordée au représentant de La Tribune, M. Gascon devait spécifier que cette Alliance Omnisport était une grande première dans la province de Québec et probablement dans le Canada tout entier. Certaines tentatives ont déjà été ébauchées mais toutes ont avorté, sauf peut-être à St-Jérôme où les organismes impliqués sont moins nombreux et de moindre envergure.

Le représentant de la firme spécialisée, qui a préparé le rapport, a aussi fait remarquer que le Sherbrooke métropolitain représentait un site idéal pour la réalisation d'un tel projet puisque il y reste tellement à faire. Le tout peut être réalisé en raison des vues de l'Alliance, ce qui est beaucoup plus pratique que de travailler dans des cadres et emplacements désuets.

Roger Legault, président de l'Alliance Omnisport, a rappelé que cette réalisation était due à un projet caressé à l'époque par Yvon Lamarche, alors directeur des sports à l'Université de Sherbrooke et Raymond Nadon, professeur en éducation physique au même endroit.

La demande et les besoins de la population sportive ont depuis longtemps dépassé les capacités de chacun des organismes concernés, d'où les besoins de la création de l'Alliance.

La phase collaboration est maintenant en place; il reste à concrétiser les phases de réalisation et de gestion, ce qui devrait être chose faite d'ici cinq ans.

Les organismes membres de l'Alliance sont la Cité de Sherbrooke, l'Université de Sherbrooke, le CEGEP de Sherbrooke, la Commission scolaire locale et la Régionale de l'Estrie. Cette Alliance forme donc une force de frappe très puissante dans ses revendications face au gouvernement provincial.

Le but de l'Alliance est de regrouper les possibilités de chacun des membres pour les mettre en commun, à la disposition de la société en général.

D'après le rapport, la Commission scolaire locale est la plus défavorisée des cinq organismes et la firme va jusqu'à recommander la démolition de deux écoles du quartier centre. Les écoles Larocque et Immaculée-Conception sont des établissements vétustes qui doivent être reconstruits à neuf en tenant compte des besoins actuels.

L'Université de Sherbrooke est des plus favorisées et un des plus grands atouts de l'Alliance tout comme le CEGEP qui toutefois présente une lacune: l'éparpillement de son campus. Par contre, le campus du quartier est représenté un site idéal étant donné la proximité des commodités publiques telles que le Palais des sports, le Stade Amédée Roy et autres. La Régionale par son rayon d'action est également un atout précieux.

Enfin la Cité de Sherbrooke y joue un rôle primordial dans l'optique de complément des autres organismes et selon les recommandations de la firme, devrait se préoccuper davantage de la population adulte.

Le rapport qui nous a été remis lors de cette conférence de presse est des plus intéressants et méritera sûrement qu'on y revienne d'une façon plus détaillée.

Les enfants admis gratuitement

"Nouveaux" Leafs face aux Castors

Par Jean-Paul Ricard

SHERBROOKE — Le Palais des Sports de Sherbrooke sera le théâtre d'un excellent match de hockey, ce soir 8h.15, alors que les Castors recevront les Maple Leafs de Verdun.

Ces derniers n'ont peut-être pas une position trop avantageuse au classement des équipes, mais il faut admettre que depuis que le gérant André Dupuis a pris la relève de l'entraîneur démissionnaire, Gilles Picard, les Leafs présentent une formation des plus respectables. Leur fiche, quatre victoires dans les cinq dernières

rencontres, le prouve d'ailleurs fort bien.

Les protégés de Ronnie Racette devront se méfier principalement des Martel, Boivin, Grenier et Folco. Mais les Leafs devront également faire preuve de vigilance car les bons joueurs ne manquent pas sur la formation sherbrookoise. Ron Racette compte sur un excellent groupe de joueurs d'expérience et ces derniers sont fort bien appuyés par les jeunes recrues dont la détermination comble le manque d'expérience.

La rencontre de ce soir sera la cinquième confrontation entre ces deux équipes. Les Cas-

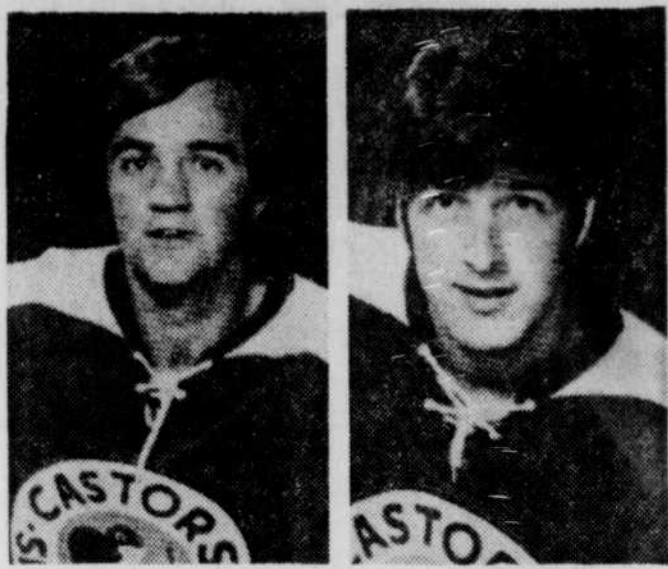
tors n'ont récolté qu'une victoire contre les Leafs tandis qu'un match s'est terminé par un verdict nul. L'occasion est, on ne peut plus propice, pour les Castors de mettre fin à l'habitude de jouer de façon nonchalante contre les équipes plus faibles qu'eux. En effet, depuis le début de la saison tout comme l'an passé, les Castors ont connu beaucoup plus de succès contre les équipes qui leur sont supérieures au classement que contre les formations occupant les échelons inférieurs. Toutefois les porte-couleurs locaux ont démontré clairement contre St-Jérôme, dimanche dernier, qu'ils pouvaient fournir

leur plein rendement contre n'importe quelle formation. Il est à souhaiter qu'il en soit de même ce soir.

A l'occasion de la Semaine du hockey mineur, la direction des Castors a voulu faire sa part en invitant gratuitement tous les jeunes de moins de 14 ans à assister à la rencontre, à la condition qu'ils soient accompagnés de leurs parents. De plus, une joute mettant en présence les As et les Sénateurs, de la Ligue Atome CJRS, sera

disputée de 6h.30 à 7h.30. La population est donc invitée à se rendre plus à bonne heure afin d'assister à la démonstration de savoir-faire de ces petits bouts d'homme.

Dans les autres rencontres à l'affiche ce soir dans le circuit Robert Lebel, les Rangers de Drummondville seront les hôtes des Ducs de Trois-Rivières, les Remparts de Québec seront à Shawinigan tandis que le National de Laval se rendra à Sorel.



Bruno Isabel (à gauche) et Renaud Perron, deux joueurs en mesure d'aider la cause des Castors de Sherbrooke dans leur lutte aux autres formations de la Ligue Junior Majeure du Québec.

Quatre tours de chapeau dans la Nationale

Lou Nanne cause le revers du Tricolore

MONTREAL (PC) — Lou Nanne a réussi son premier truc de chapeau dans la LNH hier soir, y compris le but victorieux, en procurant un gain de 6-5 aux North Stars du Minnesota sur les Canadiens de Montréal.

Après avoir compté à deux reprises dans la 1ère période, Nanne a ajouté un autre but à 16:27 du dernier engagement, son 16e de la saison.

Les autres compteurs des vainqueurs ont été Dean Prentice, Jean-Paul Parise et Tom Reid. Par ailleurs, Frank Mahovlich a réussi le 13e tour de chapeau de sa carrière tandis que Guy Lafleur y allait de deux buts, ses 16e et 17e de la saison.

Cesare Maniago a effectué 36 arrêts dans ce match où la défense a été mise aux obliques en faveur de l'offensive.

Phil Myre a affronté 39 lancers dans la cage des Canadiens, où il remplaçait Ken Dryden en congé à la suite de sa participation au match d'étoiles mardi soir.

Première période
1-Boston, Esposito 40 Hodge
1:27
2-Boston, Bucyk 21 McKenzie
5:11
3-Minnesota, Parise 15:06 Orr
17:12
Deuxième période
3-Boston, Esposito 41 Stanfield
McKenzie 12:31
4-Philadelphia, Bernier 12
10:12
Punitions - Watson 1:11
Clare 11:10, Cashman 8
17:55, Clement 15, Orr 8
Troisième période
5-Philadelphia, Kelly 6, 16:31
6-Boston, Esposito 42 Orr
D. Smith 18:54
Punitions - Dornhoefer 18:54
Philadelphia 10 12 9-31
Boston 11 25 14-27
Gardiens - Gambia, Philadelphia, Johnston, Boston, A - 14,995

Chicago 14 4 9-27
Gardiens - Wilson et Gardner, Vancouver, Esposito, Chicago.

NICK LIBBETT AUSSI BUFFALO (PAC) — Nick Libbett a compté les trois buts du Detroit hier soir et les Red Wings ont vaincu les Bisons de Buffalo 3-1 dans la LNH.

La recrue Richard Martin a d'abord ouvert le pointage pour les locaux quand son lancer de 25 pieds a dévié sur le gant d'Al Smith pour son 34e but de la saison.

Libbett a égalé les chances dans la première période en prenant le retour d'un lancer de Larry Johnston, puis a compté le but victorieux à 8:51 de la 3e reprise.

Il a enfin compté son 17e but de la saison en lançant dans un filet désert quelques secondes après que les Sabres eurent remplacé leur gardien Roger Crazier par un ailier, à 53 secondes de la fin du match.

TONY: 3e ZERO DE SUITE

CHICAGO (PA) — Le gardien Tony Esposito a réussi son troisième blanchissage consécutif, jeudi soir, permettant aux Black Hawks de Chicago de vaincre les Canucks de Vancouver 4-0.

Bobby Hull n'a pu briser un record que détenait Bronen Horvath, ex-Bruin de Boston qui avait obtenu au moins un point dans 21 matches consécutifs.

Le début du match a été retardé de 30 minutes en raison d'un embouteillage monstrueux dans les rues environnant le Stadium, Esposito, qui a maintenant blanchi Vancouver, Oakland et Toronto dans les trois dernières rencontres auxquelles il a pris part, mènent les gardiens de la Ligue Nationale avec six blanchissages cette saison.

Première période
1-Buffalo, Martin 34 Hamilton
5:34
2-Detroit, Libbett 15 Johnston, Dionne 17:01
Punitions - Stackhouse D 7:09, Collins D 9:44, Perreault Buf 12:45
Deuxième période
Acun bul
Punitions-Ball, B 6:50, Bergman, D, 14:48, Stackhouse, D, et Lorette, B 16:53, Libbett, D, et Evans, B 16:58
Troisième période
3-Detroit, Libbett 16 (Brown, Collins) 9:51
4-Detroit, Libbett 17 (Stackhouse, Dionne) 19:13
Punitions - Aucune
Detroit par: 9 8 10-37
Buffalo par: 12 8-22
Gardiens - Smith, Detroit; Crazier, Buffalo, A - 15,142

LOUEZ UNE AUTO
TILDEN
Spécial fin \$12.95
de... plus de 10c par mille (assur. incl.)
3265, King Ouest 567-2666

VOUS N'AVEZ ENCORE RIEN VU, SI VOUS N'AVEZ PAS VU LES

SUZUKI '72

Voyez-les chez

THIBAUT MARINE INC.

62428 10, rue Versailles — Sherbrooke — 569-1155
Marcel Thibault — 567-9132

HOCKEY CE SOIR

AU PALAIS DES SPORTS à 8h.15 n.m.

Ligue Junior A du Québec

MAPLE LEAF DE VERDUN VS LES CASTORS DE SHERBROOKE

ADMISSION: Enfants moins de 14 ans 50c

Etudiants avec carte 1.00

Reservé 1.50

Sieges rouges 1.75

61949

SPECIAL du JOUR au RESTAURANT

licencié au 2192, KING OUEST face au CENTRE D'ACHATS SHERBROOKE

\$1.24

REPAS COMPLET

Steak • Mets italiens ou canadiens.

Commandes pour apporter.

TEL.: 569-5513

LIQUIDATION FIN DE SAISON

Kastley CPMTI Prix rég. \$200.00

Prix liquidation: \$120

METRO SPORT INC.

Centre d'Achats Rock Forest — Tél.: 563-8090

Bureau d'achats: 8366, St-Laurent, Montréal.

62807

FAITES FACE A L'HIVER

avec une soufflerie à neige

Ariens

L. TANGUAY & FILS

C 61810



419 Papineau

MONT GLEASON INC.

POSTAL 450 MONTREAL, QUEBEC

CASIER WARRICK, OUBEC

TEL: (819) 359-2300

TEL: (819) 478-8441

TEL: (819) 359-2300

TEL: (819) 478-8441

TEL: (819) 359-2300

TEL: (819) 478-8441

TEL: (819) 359-2300

TEL: (819) 478-8441

TEL: (819) 359-2300

TEL: (819) 478-8441

TEL: (819) 359-2300

TEL: (819) 478-8441

TEL: (819) 359-2300

TEL: (819) 478-8441

TEL: (819) 359-2300

TEL: (819) 478-8441

TEL: (819) 359-2300

TEL: (819) 478-8441

TEL: (819) 359-2300

TEL: (819) 478-8441

TEL: (819) 359-2300

TEL: (819) 478-8441

TEL: (819) 359-2300

TEL: (819) 478-8441

TEL: (819) 359-2300

TEL: (819) 478-8441

TEL: (819) 359-2300

TEL: (819) 478-8441

TEL: (819) 359-2300

TEL: (819) 478-8441

TEL: (819) 359-2300

TEL: (819) 478-8441

TEL: (819) 359-2300

TEL: (819) 478-8441

TEL: (819) 359-2300

TEL: (819) 478-8441

TEL: (819) 359-2300

TEL: (819) 478-8441

TEL: (819) 359-2300

TEL: (819) 478-8441

TEL: (819) 359-2300

TEL: (819) 478-8441

Hockey

D'un banc à l'autre

LIGUE NATIONALE

Hier

Minnesota 6, Montréal 5

Philadelphie 2, Boston 4

Pittsburgh 1, Chicago 4

Vancouver 0, Chicago 4

Toronto 4, California 4

St-Jérôme 0, Cornwall 5

Ca. soir

Trois-Rivières à Drummondville

Verdun à Sherbrooke

Québec à Shawinigan

Laval à Sorel

ASSOCIATION SPORTIVE UNIVERSITAIRE DU QUÉBEC

Ca. soir

Univ. de Sherbrooke vs RMC

Bishop's vs Univ. de Montréal

LIGUE JUNIOR "B" DES CANTONS DE L'EST

Hier

Waterloo 1, Sherbrooke 3

Ca. soir

Ashburnham à Thetford

Granby à Mégantic

Magog à Waterloo

LIGUE JUNIOR "C" DES CANTONS DE L'EST

Windor vs Rock Island

CLASSEMENT LIGUE NATIONALE Division Est

Pi G P N Pn Pn Pn Pn

Boston 46 31 8 7 208 104 69

Montréal 47 36 13 8 182 133 60

Toronto 48 30 18 10 132 132 50

Detroit 48 31 20 7 150 133 49

Vancouver 45 32 27 5 112 154 31

50 10 20 11 129 190 31

Chicago 47 32 10 3 156 85 69

48 36 15 7 138 105 59

Minnesota 48 17 24 7 135 136 41

St-Louis 45 25 10 142 190 40

46 13 28 8 109 145 34

Philadelphie 48 12 27 9 113 132 33

Pittsburgh 50 13 33 4 114 196 30

Los Angeles 50 13 33 4 114 196 30

Ligue Junior Majeure

Division Est

Pi G P N Pn Pn Pn Pn

Corwall 41 28 12 234 135 57

Québec 41 28 14 1 183 174 53

Dr-ville 43 23 17 3 192 145 49

Shawinigan 30 21 19 0 158 142 42

Sorel 40 19 20 1 192 194 39

Sherbrooke 41 18 21 2 164 166 28

Trois-Rivières 38 14 20 1 157 214 29

Verdun 38 11 27 1 169 261 25

St-Jérôme 39 5 24 0 135 270 10

Laval 39 5 24 0 135 270 10

Association sportive

Université du Québec

Pi G P N Pn Pn Pn Pn

Loyola 12 9 1 2 85 57 20

SGWU 12 9 1 2 85 57 20

Sherbrooke 12 6 4 2 58 44 14

Montréal 11 5 4 2 56 39 12

Trois-Rivières 10 4 4 2 62 36 10

La ronde des quilles

Ligue des Meilleurs

Armande Pinard avec un simple de 179 et un triple de 493 et Guy Thérault, avec des marques de 200 et 328, se sont signalés lors du dernier programme. Thérault a la meilleure moyenne du circuit avec 169,11, contre 168,11 pour Lorenzo Thérien.

Chez les dames, Armande Pinard mène avec 159,26 suivie de Giséle L'Égare avec 146,39. L'équipe Thérien est en tête du classement avec 38 points, contre 34 pour Demers, 30 pour Thérault. Suivent, Jolin 29, Lefebvre 28, Pinard 27, Lemelin 26 et Dorval 18.

Ligue Rouli-Roulant

J. G. Desruisseaux est le meneur dans cette ligue avec une moyenne de 103, suivi de A. Boucher 95, D. Godbout 91, R. Valence, 90 et G. Laguerre 89. Les plus hauts simple et double de la semaine ont été réussis par Lucette Dorval, avec 146 et 263.

Lucette Dorval mène le classement avec 27 points, contre 23 pour Georges Ouellette. Suivent, dans l'ordre, Roger Fecteau 24, Lucien Harvey 18, Antonio Bolduc 15, Gérard Laguerre 14, Conrad Poulin 13 et Gérard Dubois, sept.

Ligue Circo

Chez les dames, Armande Pinard, Hazel Hardy et Margaret Bryant, avec un simple de 176 et un triple de 478, de même que Gérard Dion, avec des comptes de 206 et 511, se sont signalés. L'équipe Cloutier réussissant les plus hauts simple et triple, avec 697 et 1,914.

Robinson vient au sommet du classement des équipes avec 63 points, suivi de Cloutier, 57. Suivent, dans l'ordre, Hardy 44, Page 43, Bryant 42, M. Bal 39, Duval 37, Hopkins 34, J. Bal 32, Carrier 32, Bilodeau 29 et Beaudin 28.

Arthur Dupont, Gérard Dion et Nil Charest mènent pour les moyennes individuelles avec 149, 148 et 145 chez les hommes, Margaret Bryant, Hazel Hardy et Helen Robinson, chez les dames avec 131, 128 et 128.

Ligue Harmonie

Janine Vézina et Angèle Fortin ont récolté les meilleures marques avec 182 et 491, mais Madeleine Ménard mène toujours le bal pour les moyennes individuelles avec 140, contre 132 pour Angèle Fortin, 128 pour Annette Boisvert, 125 pour Pauline Beaulieu et 123 pour Thérèse Raby.

Galpeau vient en tête du classement des équipes avec 38. Suivent, Boisvert 36, Lajeunesse 35, Boily 29, Mailhot et Lamontagne, 27 chacun.

Ligue American

Billette (ABC)

Mme F. Gamache a réussi les plus hauts simple et triple chez les dames avec 174 et 488, R. Blais étant le meilleur chez les hommes avec 211 et 534. Michel Provencal mène la colonne individuelle avec une moyenne de 158, mais il est talonné par Raynald Lebel et Roger Dion à 157, par Gilles Lafamme et Henri Lessard, avec 155 et 149. Mme Guy Gadois a la meilleure moyenne chez les dames avec 121, contre 120 pour Giséle Rousseau, Mmes J.L. Lapierre, J.P. Gamache et A. Beaudoin suivant avec 117, 111 et 110.

Le Vert est en tête chez les équipes avec 36 points. Suivent, dans l'ordre, Gris 32, Bleu 28, Orange et Violet 25, Blanc, Noir et Rouge 24, Jaune 23 et Rose 21.

Ligue Vitrerie Desmarais

Maryse Godbout chez les dames et Maurice Chretien, chez les hommes, se sont mis en évidence avec des comptes respectifs de 155-389 et 178-517. L'équipe Maurice Chretien a les meilleurs marques jusqu'ici avec 779 et 2,047.

Jacques Meunier a la meilleure moyenne individuelle chez les hommes avec 136,1, contre 129 pour Maurice Chretien. Suivent, J. Hamel 128, Guy Trudeau 125,2 et Jacques Grégoire 122; chez les dames, Lisette Parent 118, Maryse Godbout 115, Micheline Bourque 110,5, Léa Godbout 110,15 et Suzanne Dufresne 108,1.

André Godbout mène la colonne des équipes avec 36 points, contre 33 pour Conrad Parent. Suivent, Maurice Chretien 29, Armand Godbout et Luc Laguerre 25 et Guy Trudeau 20.

Ligue du Cercle Personnalité

Suzanne Lapointe avec un simple de 206 et un triple de 498, s'est mise en vedette chez les dames, Jean-Pierre Clément faisant de même chez les hommes avec 202 et 500. L'équipe Marcel Vallée a roulé les plus hauts comptes avec 828 et 2,233. Marcel Létourneau mène chez les hommes pour la moyenne individuelle avec 163,35, contre 146,9 pour Jacques Lessard. Suivent, Richard Mercier 144,8, Robert Blais 142,34, Robert Groleau 141,38; chez les dames, Suzanne Lapointe 125,4, Murielle Bourgoin 126,28, Annette Boisvert 125,2, Réjeanne Meunier 123,42 et Diane L'Écuyer 123,34.

Pharmacie Murray mène chez les équipes avec 50 points. Suivent, dans l'ordre, Café de l'Est 46, Boven-Félix 42, Bella Popcorn et Béliveau Pattern Works 39, L. Tanguay et Fils 38, Groleau BP et Laiterie Sherbrooke 36, Sylvia Bergeron, Réal Lajeunesse et Centre de Coiffure Masculine 35, Marcel Vallée 27, René Charland 26 et Sherbrooke Electronique 23.

Ligue Bruck Mills

Francine et André Plante ont obtenu les plus hauts comptes

avec 166-393 et 211-562, R. Letendre et Roy récoltant les meilleures marques chez les équipes avec 832 et 2,378.

J. G. Hamel chez les hommes avec 156,47 et Micheline Letendre chez les dames avec 120,11, mènent pour les moyennes individuelles. Suivent, Rock Vachon 149, 36, Albert Bernier 149,23, André Plante 148,4 et Réjean Phaneuf 147,19. Réjeanne Leclerc 114,5, Francine Plante 110,33, Nicole Savard 106,3 et Micheline Roy 106,2, suivent chez les dames.

Nadeau est en tête des équipes avec 39 points, contre 35 pour Roy et Plante. Suivent ex aequo avec 27 points, Phaneuf Hamel et Dufault, R. et M. Letendre complétant la colonne avec 25 points chacun.

Ligue Industrielle

D. Gervais a réussi les plus hauts simple et triple individuels avec 235 et 611. Marcel Létourneau a la meilleure moyenne avec 171, contre 170 pour Jeannot Després et 168 pour C. Pelletier.

Le Louis Luncheonette vient en tête des équipes avec 60 points. Suivent, dans l'ordre, W.H. Adam et Roméo Dry Cleaning avec 51 points, Club Elasco 43, Pharmacie Savard 44, Sherbrooke Laundry 40, Dubé Amusement et Marché Sélect 33, Club Sportif 30 et Pour Vous Messieurs 15.

Ligue Bonne Entente

Dans la ligue Bonne Entente (7 heures à 9 heures), Marie Bélanger a réussi un simple de 177 et un triple de 399, Michel Lord se signalant chez les hommes avec 215 et 573 et menant pour la moyenne individuelle avec 163,8, contre 133,39 pour Monique Dion.

La Claude Muffler qui mène le classement avec 41 points, a réussi les plus hautes marques avec 700 et 2,060. Au classement, suivent, B.P. 36, Fairview 32, Seven Up 31, Manoir de l'Estrie 27 et Pour Vous Messieurs 24.

Dans la ligue de 9 heures et 11 heures, Antoinette Bernier et Guy Lovejoy ont obtenu les plus hauts comptes avec 193-433 et 243-563. Denise Laverdière et Michel Lord mènent pour les moyennes avec 128,27 et 152,1 respectivement. Ferronnerie Idéal a récolté les plus hauts simple et triple d'équipe avec 876 et 2,281.

Bowlorium a 47 points au classement des équipes, contre 40 pour Produits Textiles Inc. Suivent, Ferronnerie Idéal 36, Chips Dulac 31, Club Sportif et Pharmacie Jean-Paul Javard 25 points.

Ligue Commerciale Labatt

Après 39 parties disputées, Marché Bouffard mène au classement des équipes avec 35 points, contre 30 pour Marché Gagnon, 29 pour F. Martineau, 27 pour Marché Blouin, 26 pour Hôtel Aubin et 10 pour Angus Brick. Lise Guay et Madeleine Robert ont obtenu les plus hauts simple et triple individuels avec 166 et 400, Lise Guay menant toutefois pour les plus hautes marques jusqu'ici avec 221 et 541.

Lise Guay mène largement dans la colonne des moyennes individuelles avec 139, contre 111,33 pour Fernande Tardif, Suivent, Liliane Giguère 110,17, Madeleine Robert 109,3 et Ida Alarie 108,37.

Ligue féminine

Indépendante Labatt

Skaro vient en tête des équipes avec 42 points, suivi de Chips Dulac 40, Moreault Construction 38, Beaudoin Electric 37. Suivent, Blais Express et Sherbrook Transmission 35, Canadian Snow Fence 33, Imprimerie Grégoire 32, Restaurant Châteauguay 30, Laforest Tapis et Grange à Pierre 29 et Camp-El 28.

Hélène Dostie a réussi le plus haut simple de la semaine avec 192 et le plus haut triple 472. Beaudoin Electric a obtenu les plus hautes marques avec 727 et 1,966.

Hélène Dostie mène pour les moyennes individuelles avec 144,16 contre 139,19 pour Mado Côté et 132,5 pour Mado Ménard.

Ligue Détente Labatt

Nicole Marquis a obtenu les plus hauts simple et triple individuels avec 178 et 494, établissant ainsi un nouveau record de la saison. Sa formation a aussi obtenu les plus hautes marques du programme avec 616 et 1,750. Les plus hauts comptes de la saison vont aussi à cette équipe avec 658 et 1,840.

Son équipe est aussi en tête avec 52 points menant par 12 sur Ginette Gaudet. Suivent, Louise Ché 37, Cécile Benoit 35, R.A. Morin 31, Cécile Carrier 30, Giséle Plante 29 et Gilbert Chaloux 18. Nicole Marquis a la meilleure moyenne individuelle avec 128,25, contre 114,22 pour Ginette Gaudet.

Ligue de la Cité

André Boudreau et Michel Lord se sont signalés avec un simple de 225 et un triple de 599 respectivement. Le Marché Raymond a obtenu les plus hautes marques avec 809 et 2,388.

Jeannot Després est le meneur avec une moyenne de 172,39, 170,3 pour Michel Lord, Robert Fontaine 169,27, Gilles Bretteau 163,3 et 156,39 pour Fernand Couture. Le Marché Raymond mène le classement avec 51 points. Suivent, dans l'ordre, O'Grand R 48, Motel LeSablé 48, Centre d'Achats 26, New Sherbrooke 23 et Centre Ste-Jeanne-d'Arc 19.

Brillante tenue du cerbère Mark Guillemette

Castors: victoire d'équipe

Par Jean-Paul Ricard

SHERBROOKE — Les "P'tits" Castors de Sherbrooke ont offert l'une de leurs meilleures performances de la saison, hier soir, pour remporter une brillante victoire de 3-2 sur les Maroons de Waterloo. Les Castors ont été inspirés tout au long du match par la tenue superbe du jeune gardien Mark Guillemette, qui a exécuté des arrêts tirant du prodige en maintes occasions.

Si les Castors ont raté de nombreuses opportunités de compter durant le match, dame chance leur a souri sur la fin de la rencontre alors qu'avec moins de trois minutes à faire, Mario Grenier a compté le but vainqueur d'un façon assez inusitée. Grenier a laissé partir de la pointe un lancer hors cible que le défenseur Billy Norris a fait dévier dans son propre filet en tentant de l'arrêter avec la main. Sherbrooke jouait avec l'avantage à ce moment puisque Mario Lagrangeur était au cachot. Lagrangeur avait donné les devants aux Maroons lors d'un avantage numérique au début de la 2e période alors qu'une punition était an-

noncée aux Castors et que le cerbère Dominique Gosselin avait cédé son poste à un 6e attaquant. Pierre Dubé devait créer l'égalité dans la 15e minute de la période en faisant dévier un lancer de Jean-Pierre Benoit. Marcel Barrière, l'un des meilleurs des Castors, donnait les devants aux siens à la suite d'une brillante manœuvre au début de la 3e période. Lagrangeur marquant son 2e filet de la rencontre quelques minutes plus tard pour niveler le compte à nouveau.

Le fait demeure que cette victoire en est une d'équipe et que tout les protégés de "Gee" Roy ont bien travaillé et mérité pleinement ce gain.

Dominique Gosselin, cerbère du Waterloo n'a toutefois rien à se reprocher et sans sa performance la victoire des Castors aurait été des plus décisives. Gosselin a fait face à 37 lancers contre 33 pour Guillemette, qui même s'il a été faible sur les deux buts qu'il a accordés s'est repris de brillante façon sur les autres lancers.

La rencontre a été passablement rude alors que l'officiel Joce-

lyn Sawyers a été très tolérant même s'il a décerné quatre punitions mineures, quatre majeures et deux inconduites de partie aux vainqueurs contre sept mineures, quatre majeures, une inconduite et deux inconduites de parties aux Maroons. Il nous fut également donné de constater l'absurdité du règlement voulant que deux pénalités majeures entraînent automatiquement une inconduite de partie et plusieurs entraîneurs utilisent cette tactique déloyale pour se débarrasser d'un joueur trop gênant et s'est ce qu'a fait Morisseau hier alors qu'il a eu recours à Pierre Seyer pour se libérer de Michel Barrière. Toutefois même privé de leur policier les "Castors" n'ont pas été intimidés. Seyer, le même qui a déclenché une bagarre générale au début de la saison, nous a donné l'impression d'un "beau bouffon" qui son instructeur n'utilise que pour des missions aussi brillantes.

Dans les rencontres à l'affiche ce soir Asbestos sera à Thetford, un match très important, Granby à Mégantic et Magog sera à Waterloo.

Schranz: "Brundage a perdu l'esprit véritable des Jeux"

SAPPORO (PA) — Le vétéran skieur autrichien Carl Schranz a soutenu hier que Avery Brundage, dans son zèle à combattre le professionnalisme, avait perdu l'esprit véritable des Jeux Olympiques.

"Si Brundage avait été pauvre, comme moi et plusieurs au-

tres athlètes, je me demandais s'il aurait adopté une attitude différente, a déclaré l'étoile internationale au Village olympique.

"Selon moi, les J. O. idéaux seraient ceux où il n'y aurait pas de discrimination de race, couleur, religion, politique, riche

ou pauvre.

"Si l'on s'en tenait aux recommandations de Brundage, les J. O. seraient réservés aux riches."

En somme, Schranz est l'avocat du diable dans la controverse actuelle au sujet du commercialisme dans le ski alpin

et nordique, lequel menace l'existence des Jeux d'hiver.

A la suite de la retraite de Jean-Claude Killy, devenu professionnel, Schranz est le skieur n° 1 au monde. Il en sera à ses 40 ans, s'il n'est pas éliminé par Brundage.

Schranz est un des premiers

visés par Brundage qui prétend que les skieurs sont devenus des "publicitaires". Il aurait récolté de \$40.000 à \$50.000 par année à la suite de ses succès.

Schranz n'a pas commenté à ce sujet en parlant de la controverse actuelle.

"Peu importe d'où vient l'argent d'un homme, cela n'a rien à faire avec les J. O., a poursuivi Schranz.

"Cette amateurisme pur remonte au 19e siècle alors que les sportifs amateurs étaient considérés comme des gentils hommes et le reste, des riens.

Les J. O. devraient être une compétition d'habileté, de puissance et de rapidité, rien de plus.

"On ne devrait pas juger les compétiteurs en tant qu'amateurs ou professionnels, mais comme des riches ou des pauvres, des blancs ou des noirs, et ils devraient être jugés selon leurs exploits. C'est là le véritable esprit olympique qu'on aura peut-être un jour."

Schranz a révélé ses humbles origines comme un des cinq enfants d'un pauvre cheminot de St-Anton, mort de tuberculose

La FIS ne boycottera pas les Jeux de Sapporo

Par Reuter et AFP

La Fédération internationale de ski (FIS) ne boycottera pas les Jeux Olympiques d'hiver même si certains skieurs se voient interdire de participer aux Jeux de Sapporo en violation du code olympique, a déclaré son président Marc Hodler, jeudi à Tokyo.

Mais la fédération serait contrainte d'organiser des championnats du monde de ski 1972 en Europe dès le mois de mars si certains des meilleurs skieurs étaient exclus des Jeux de Sapporo par le CIO, a-t-il dit.

Evoquant le différent entre la FIS et le CIO, Hodler a tenu à souligner que les "divergences" sont moins extrêmes qu'il n'y paraît.

Il a exprimé l'espoir de pouvoir rencontrer les représentants du Comité international olympique — y compris son président, le milliardaire Avery Brundage — dès aujourd'hui afin de trouver une solution à la question de l'amateurisme et de son statut qui oppose les deux organismes.

Hodler a déclaré que les skieurs qui avaient participé

aux épreuves organisées par la FIS avaient observé les règlements de la fédération. Ces règlements, croit-il savoir, ne sont pas "suffisamment conformes à ceux du CIO."

Mais, a ajouté Hodler, si le CIO n'accepte pas notre position, il nous faudra protéger ceux qui suivent les règlements de la FIS et patronner les propres championnats de la fédération, qui ont lieu tous les deux ans.

Hodler a souligné qu'aucun boycottage ne serait décidé si la FIS ne parvenait pas à s'entendre avec le CIO. "Simple-ment, nous ne considérerions pas les Jeux de Sapporo comme un championnat mondial... mais nous ne sommes pas favorables à un boycottage", a-t-il ajouté.

Comme on demandait à Hodler quelle mesure prendrait la FIS si la France mettait à exécution sa menace de se retirer des Jeux pour protester contre le fait que certains de ses skieurs, n'y en eut-il qu'un seul, pourraient être disqualifiés, il a répondu: "C'est là une affaire purement française. Je ne m'ingérerai pas dans la politique de la France".

Chaque jour, votre quotidien La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois concernant les professionnels, les hommes de carrière ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement

569-9201

COMMERCE DE DETAIL

Nous avons présentement des positions disponibles pour des personnes intéressées dans le Commerce de Détail, principalement dans les domaines suivants :

- MEUBLES
- VÊTEMENTS POUR DAMES
- VÊTEMENTS POUR HOMMES
- CREDIT-COMPTABILITÉ
- FRUITS ET LEGUMES

Si de préférence vous avez les qualifications suivantes : âgé de moins de 30 ans, ayant un degré d'éducation secondaire et au moins un an d'expérience, alors nous serions intéressés à vous rencontrer pour discuter des possibilités d'emploi avec notre Compagnie.

Ces positions, après un entraînement intensif, mènent rapidement à des postes de gérance. Salaire intéressant, déterminé d'après l'expérience et plan complet d'avantages sociaux.

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Service du Personnel,
33, rue Elgin,
Place Bonaventure,
Montréal 114, Québec.



POLICIER

QUALIFICATIONS: Citoyen canadien. Certificat d'études de 11e année ou l'équivalent reconnu par le Ministère de l'Éducation. Acuité visuelle de 20/40 corrigée à 20/20 au moyen de lunettes incassables. Permis de chauffeur ou pouvoir de l'obtenir à brève échéance. Aucun dossier judiciaire. Qualités morales appropriées. Âgé d'au moins 18 ans et demi et de moins de 30 ans au 1er août 1972. 5'8", pieds nus, et poids correspondant. Excellente condition physique.

S'inscrire en s'adressant au:

SERVICE DU PERSONNEL

Hôtel de Ville, Québec 4, P.Q.

MENTIONNEZ le concours no P-53

ANALYSTE DU PRIX DE REVIENT

Le candidat choisi, C. A. ou R.I.A. de date récente, a acquis une expérience pratique dans l'industrie manufacturière et une connaissance générale de l'informatique.

Il aura la responsabilité de faire des études relatives au prix de revient, et à ses modifications, aux contrôles de la production, et à un système d'informations administratives intégré, en corrélation avec notre département d'informatique.

Il devra prendre charge du département de prix de revient dans un bref délai.

Le candidat doit être bilingue et faire preuve d'initiative et de dynamisme.

Salaire intéressant et suivant qualifications.

Curriculum vitae à

Casier postal 190,

Victoriaville, Qué.

Sport en bref

Littler en tête

SAN DIEGO (PA) — Gene Littler a calé sept birdies sur huit trous successifs en roulant un 66 et prenant une avance de deux coups hier, à l'ouverture de l'omnium Andy Williams-San Diego doté de bourses de \$150,000.

Le vétéran golfeur de 41 ans a réussi son exploit tôt en matinée, avant que les vents froids ne s'élèvent dans l'après-midi, ce qui a fait également monter les scores.

Les favoris Jack Nicklaus et Lee Trevino ont été victimes de ces vents avec des 73 et 74 respectivement.

Littler détenait une priorité de deux coups sur Paul Harney.

McMahon rappelé

NEW YORK (PA) — Les Rangers de New York ont rappelé le défenseur Mike McMahon du Providence hier afin de remplacer Ab DeMarco, blessé.

tout le monde le fait, fais-le donc!

Compagnie progressive est à la recherche d'un

COMPTABLE

âgé de 23 à 30 ans. Le candidat devra posséder de 2 à 3 ans d'expérience dans le travail d'états financiers — bilingue — étudiant pour l'obtention d'un diplôme C. G. A. ou R. I. A. de préférence.

Ecrire donnant Curriculum Vitae et salaire demandé, à :

Jean-Nil Roy — C.P. 7, Sherbrooke

62367

OFFRE D'EMPLOI

L'OFFICE du TOURISME de GRANBY INC.

DIRECTEUR (TRICE) GENERAL (E)

FONCTIONS :

Analyser le potentiel touristique du milieu, l'organiser et en faire la promotion. S'occuper activement de la tenue de Congrès, de sessions d'étude, etc., à Granby

EXIGENCES :

Parfaitement bilingue; Diplôme d'études collégiales (minimum) ou expérience pertinente équivalente. Beaucoup d'initiative et d'ambition

TRAITEMENT :

Selon l'expérience et la compétence

Faire parvenir votre demande d'emploi avant le 11 février 1972, à :

OFFICE DU TOURISME DE GRANBY INC.,

Comité Permanence,

C. P. 261,

Granby, Qué.

63143

Faites carrière

dans la Fonction publique du Québec

GARDIEN CONSTABLE — Traitement initial de \$4,987 à \$5,767 selon la compétence; possibilité de carrière jusqu'à \$7,514. Ministère des Travaux publics; postes à Montréal.

— Assurer la protection du personnel, des édifices et des biens de l'Etat; maintenir l'ordre dans les Cours de justice; appliquer les lois et règlements concernant la sécurité publique.

— Semaine de travail de 40 heures.

— Avoir réussi un 9e année d'études dans une institution reconnue par le ministère de l'Éducation. Être âgé d'au moins 21 ans et d'au plus 45 ans à la date d'échéance du concours. Avoir une taille minimum de 5 pieds et 7 pouces (sans chaussures). Être en excellente condition physique.

— Concours P-6461. Échéance de l'inscription: 11 février 1972. STANDARDISTE — Traitement initial de \$3,100 à \$4,200 selon la compétence; possibilité de carrière jusqu'à \$5,993. Ministère des Communications; postes à Rouyn, Sherbrooke, Thetford Mines, Victoriaville et St-Joseph-de-Beauce.

— Assurer le fonctionnement des standards téléphoniques du gouvernement. Répondre aux demandes de renseignements et acheminer les appels.

— Avoir réussi l'examen de 10e année dans une institution reconnue par le ministère de l'Éducation. Parler correctement le français et l'anglais. Posséder quelques années d'expérience dans l'opération de standards à clés ou à boutons pour les postes de Thetford Mines, Victoriaville, St-Joseph-de-Beauce, et dans l'opération de standards à cordes pour les postes de Rouyn et Sherbrooke.

LA TRIBUNE **cegep**Grandes finales régionales
juvéniles au volley-ball

SHERBROOKE — Le plus important tournoi de volley-ball en vue des finales régionales pour les équipes juvéniles, aura lieu au gymnase du CEGEP de Sherbrooke, pavillon 3, 200 rue Terrill, à compter de dimanche 30 janvier.

Cette compétition groupera

quatre équipes masculines, dont le Mont St-Anne, Juvénile de Sherbrooke, Asbestos et Alexander Galt Régional High School et deux équipes féminines: Juvéniles de Sherbrooke et Alexander Galt. Ces formations ont la réputation d'être puissantes et offrent un calibre

de jeu remarquable.

Le tournoi chez les garçons se fera sous forme de "Round Robin" simple; les deux premières se rencontrent en finale.

Voici les divers classements au 12 janvier.

LIGUE BANTAM FILLES

	P	G	P	P	P	P	P
Herbert	5	4	1	1	1	1	1
Marg-Bourgeois	4	3	1	1	1	1	1
Mitchell	5	0	3	4	1	1	1

LIGUE MIDGET FILLES

	P	G	P	P	P	P	P
St-Patrick	5	5	0	3	3	7	5
St-Michel	5	4	1	1	1	1	1
Marg-Bourgeois	7	3	4	1	1	1	1
Mitchell	5	2	1	1	1	1	1
Coll. S-Coeur	6	0	6	1	1	1	1

LIGUE JUNIOR FILLES

	P	G	P	P	P	P	P
East Angus	4	4	0	1	1	1	1
St-Michel	4	3	2	1	1	1	1
Coll. S-Coeur	2	1	1	1	1	1	1
Mont St-Anne	4	1	3	1	1	1	1
St-François	4	0	4	1	1	1	1

LIGUE MIDGET GARÇONS

	P	G	P	P	P	P	P
Sém. Sherb.	6	6	0	3	1	1	1
Mont St-Anne	6	5	1	1	1	1	1
Marg-Bourgeois	6	3	2	1	1	1	1
Sém. Sherb.	6	2	4	2	1	1	1
Mont St-Anne	5	1	4	1	1	1	1
Racine	5	0	5	1	1	1	1

LIGUE JUNIOR GARÇONS

	P	G	P	P	P	P	P
Sém. Sherb.	7	7	0	3	1	1	1
Mont St-Anne	7	5	2	1	1	1	1
Albert Heures	5	2	3	1	1	1	1
Asbestos	6	2	4	2	1	1	1
East Angus	7	2	5	1	1	1	1
St-François	6	0	6	1	1	1	1

Denis Custeau, entraîneur en chef des équipes masculine et féminine du CEGEP au volley-ball.

Chaque équipe dispute un 2 de 3 aux équipes adverses. La finale est un 3 de 5. Pour ce qui est des filles, c'est une élimination simple, 3 de 5.

L'heure de la rencontre, préliminaires garçons de 9 heures a.m. à 3 heures p.m., élimination filles et finale garçons de 3 heures p.m. à 6 heures p.m.

Horaire

9.00 h. 1 (M.S.A.) vs 2 (Asbestos)

10.00 h. 1 (M.S.A.) vs 3 (Sherbrooke Juvénile)

11.00 h. 3 (Sherbrooke Juvénile) vs 4 (AGHS)

12.00 h. 2 (Asbestos) vs 4 (AGHS)

1.00 h. 2 (Asbestos) vs 3 (Sherbrooke Juvénile)

2.00 h. 1 (M.S.A.) vs 4 (AGHS)

3.00 h. Cérémonie d'ouverture.

3.30 h. Sherbrooke Juvénile (filles) vs AGHS (filles)

4.30 h. Finale Garçons — 1ère position vs 2e position.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Paul Allard, directeur du tournoi, 697 nord, rue Kennedy, tél.: 567-3871.

La population de l'Estrie est cordialement invitée à participer en grand nombre à ce tournoi. Nous souhaitons un bon succès à tous.

Sherbrooke bien représentée
au 4e tournoi de l'ASIEQ

SHERBROOKE — Demain aura lieu le quatrième plus grand tournoi dans le cadre des blocs de compétitions de l'ASIEQ. Plus de 70 athlètes du Collège de Sherbrooke seront présents et affronteront les autres formations des Cegeps de la province de Québec, dans les disciplines suivantes: ski alpin, natation, volley-ball féminin et masculin, badminton et judo (Kodokan).

Les cinq équipes représentatives se sont entraînées régulièrement au mois de janvier en vue de décrocher le plus d'honneurs possible et essayer de remporter les différents championnats de chaque division afin d'être nommé l'institution sportive de l'année.

Volley-ball

Les équipes masculine et féminine de volley-ball du CEGEP de Sherbrooke ont toutes deux remporté les trois tournois du calendrier de leur section au sein de l'Association sportive Intercollegiale de l'Est du Québec. Demain ils seront à la défense de leur titre de champions. Ces parties promettent d'être très intéressantes. Les deux instructeurs de ces formations se disent fort confiants de remporter la victoire car leurs équipes figurent dans les premières au Québec.

Ski alpin

Lors des compétitions qui avaient lieu à Glen Mountain la semaine dernière, Bertin Castonguay s'est mérité pour une deuxième fois, la première position au combiné, tandis que chez les filles, Johanne Labbé se classait en troisième position. François Codère ne connaît peut-être pas autant de succès que son confrère Bertin, mais grâce à son esprit sportif et son entraide envers ses coéquipiers et surtout son travail acharné à donner le maximum durant l'entraînement, il pourra sûrement se classer dans les premières positions à Chicoutimi.

La course comprend deux descentes, un slalom géant et un slalom spécial. Mes skieurs vont certainement figurer en tête, d'après le tirage des départs qui sont avantageux pour chacun d'eux", de dire Ghislain Paré.

Judo

Ce sera la première expérience de cette équipe dans ce genre de discipline. En se basant sur les différents tournois auxquels ils ont participé, l'instructeur Robert Chausse, ceinture noire, dont la renommée est connue, n'a nullement peur pour ses protégés qui savent compétitionner contre de durs adversaires. Du à leur manque d'expérience, ils ne figurent peut-être pas au classement mais ils essaieront quand même d'être à la hauteur de la situation.

Natation

Cette formation est actuellement en excellente forme physique. Le temps est venu pour ses nageurs de prouver vraiment leur calibre et reprendre leur revanche contre les autres CEGEP car aux dernières compétitions, ils ont dû se contenter d'une quatrième position.

La marche victorieuse
se continue au hockey

SHERBROOKE — Si le CEGEP de Sherbrooke a renoué avec le succès au cours des trois dernières semaines, il faut bien admettre que les Daniel Rouillard, René Jacques, Denis Drolet et Claude Touchette ont joué le rôle de meneurs de jeu.

C'est la première fois dans les annales du sport inter-collegial qu'une équipe connaît une saison aussi éblouissante, mais elle ne veut pas dire que les clubs qui ont passé auparavant n'étaient pas aussi représentatifs. Nous n'avons qu'à consulter la fiche de cette année qui en dit long avec un palmarès de neuf victoires, une défaite et un match nul en 11 parties jouées, pour constater la supériorité de cette formation sur les autres équipes de l'ASIEQ.

René Jacques patine vite...

... Et ne semble pas vouloir s'arrêter. Cette saison, René Jacques est plus confiant que jamais, et déjà, ses talents de compteur lui valent une place dans les premières positions de l'ASIEQ. Cela est bon signe pour cet hockeyeur qui, est un des compteurs les plus naturels de la ligue.

Il a marqué des buts qui valaient à eux seuls la victoire, l'un qui fut le résultat d'une pièce de jeu, digne des maîtres de la Ligue Nationale. Avec la vitesse qui le caractérise, René s'est faufilé à travers les défenseurs pour arriver seul devant un gardien surpris. En moins de temps qu'il ne faut pour le suivre, Jacques lui passa la rondelle entre les jambières.

"Denis Drolet a du talent!"

Le brillant hockeyeur du CEGEP de Sherbrooke, Denis Drolet, a du talent à revendre. Jusqu'ici, il donne l'impression d'être l'athlète le plus "naturel" qu'on ait eu l'occasion de voir durant les parties. On serait porté à croire que Denis n'est qu'un hockeyeur offensif. Mais, bien au contraire, il est probablement celui qui se dévoue le plus dans le jeu "arrière". Aussitôt que l'équipe adverse est en possession du disque, il est prêt à jouer son rôle de défenseur.

Denis a signé 11 filets depuis l'ouverture de la saison. Ces onze réussites témoignent en sa faveur et promettent beaucoup car ce joueur n'abandonne ja-

mais. Son courage et son désir de vaincre stimulent le reste de l'équipe.

"Claude Touchette à son meilleur."

Cette année est pour Claude Touchette une de ses meilleures saisons à l'inter-collegial. Sa brillante fiche de sept francs buts et 20 assistances en neuf parties le prouve bien. Il est arrivé souvent que Claude avait la hantise du but et qu'il était lent à démarrer. Cette fois, depuis qu'il a le "matériel désiré" c'est-à-dire deux excellents alliés, il devrait connaître une fin de saison exceptionnelle.

"Daniel Rouillard impeccable"

Avec la perte de l'excellent cerbère Jacques "Coco" Touchette, l'entraîneur en chef Gaétan Clavet et son adjoint Jean Boissard ont décidé d'avoir recours à leur gardien substitut qui attendait avec impatience ce moment opportun de prouver vraiment son talent. Après trois semaines d'entraînement et deux joutes, il s'avéra

Semaine chargée pour le
hockey et le basket-ball

SHERBROOKE — La période du 29 janvier au 3 février sera pour les porte-couleurs du Collège de Sherbrooke, au basket-ball masculin et au hockey, une semaine des plus importantes pour prendre une avance confortable dans les différents classements des calendriers de l'Association sportive inter-collegiale de l'Est du Québec, car ces équipes disputent trois parties contre des formations qui les talonnent d'être dans les premières positions.

A cet effet, l'équipe de basket-ball masculin s'est entraînée régulièrement la semaine passée en vue de remporter ces joutes contre Trois-Rivières et Shawinigan, deux équipes de fort calibre. Le but principal de ces périodes d'entraînement était surtout d'obtenir un synchronisme parfait dans la formation des jeux offensifs et d'acquiescer une précision dans les lancers.

Marc Gendreau et Robert Fullum, les deux meilleurs compteurs de l'ASIEQ, ont déclaré: "Si nous considérons l'excellente forme physique des coéquipiers et leur enthousiasme au jeu, nous n'aurons aucun problème à remporter ces victoires et de ce fait, conserver notre fiche vierge."

Pour ce qui est du hockey, les protégés de Gaétan Clavet et Jean Boissard ne peuvent absolument pas se permettre d'annuler ou de perdre, car le CEGEP de Victoriaville profitera certainement de l'occasion afin d'occuper la première position avec une avance d'un point.

Une vingtaine de
clubs inscrits aux
éliminatoires de
basket-ball du 5

SHERBROOKE — C'est le 5 février à Sherbrooke qu'auront lieu les éliminatoires pour les équipes de basket-ball n'ayant pas pris part aux activités de la ligue Régionale de l'Estrie.

Une vingtaine d'équipes sont déjà inscrites à cette importante compétition.

Cette semaine, les activités régulières ont été suspendues en raison de la période d'examen. Elles reprendront la semaine prochaine, la dernière avant les éliminatoires du 8 au 18 février.

Voici les divers classements au 12 janvier.

LIGUE BANTAM FILLES

	P	G	P	P	P	P	P
Herbert	5	4	1	1	1	1	1
Marg-Bourgeois	4	3	1	1	1	1	1
Mitchell	5	0	3	4	1	1	1

LIGUE MIDGET FILLES

	P	G	P	P	P	P	P
St-Patrick	5	5	0	3	3	7	5
St-Michel	5	4	1	1	1	1	1
Marg-Bourgeois	7	3	4	1	1	1	1
Mitchell	5	2	1	1	1	1	1
Coll. S-Coeur	6	0	6	1	1	1	1

LIGUE JUNIOR FILLES

	P	G	P	P	P	P	P
East Angus	4	4	0	1	1	1	1
St-Michel	4	3	2	1	1	1	1
Coll. S-Coeur	2	1	1	1	1	1	1
Mont St-Anne	4	1	3	1	1	1	1
St-François	4	0	4	1	1	1	1

LIGUE MIDGET GARÇONS

	P	G	P	P	P	P	P
Sém. Sherb.	6	6	0	3	1	1	1
Mont St-Anne	6	5	1	1	1	1	1
Marg-Bourgeois	6	3	2	1	1	1	1
Sém. Sherb.	6	2	4	2	1	1	1
Mont St-Anne	5	1	4	1	1	1	1
Racine	5	0	5	1	1	1	1

LIGUE JUNIOR GARÇONS

	P	G	P	P	P	P	P
Sém. Sherb.	7	7	0	3	1	1	1
Mont St-Anne	7	5	2	1	1	1	1
Albert Heures	5	2	3	1	1	1	1
Asbestos	6	2	4	2	1	1	1
East Angus	7	2	5	1	1	1	1
St-François	6	0	6	1	1	1	1

Championnat de la
ligue Cinquantivité
au Bégin Sports

SHERBROOKE — Comptant sur une offensive bien équilibrée et sur une défensive quasi impénétrable grâce à la tenue des défenseurs Luc Tremblay et Germain Jeanne, le Bégin Sports s'est assuré par une marge confortable le championnat de la saison régulière dans la ligue de la Cinquantivité.

Lors du dernier programme présenté, ils ont défait le 4-Saisons par le pointage de 5 à 3. L'expérience Luc Tremblay se signalait à nouveau obtenant deux buts et une passe, pendant que Ange-Aimé Bélanger marquait deux filets et qu'Alfred Morin enregistrait l'autre. Pour les perdants, qui lutent pour la deuxième position au classement, Yves Vigneault comptait deux fois et Léandre Cayer une fois.

Dans l'autre rencontre, le Ruest Nettoyeur a triomphé du Fern Gagné par le compte de 3 à 1. Le gardien de buts Yvon Guy du Fern Gagné a joué probablement sa meilleure partie de la saison, mais sa performance ne fut pas suffisante puisque son opposant Gilles Garneau faisait encore des siennes pour priver l'adversaire d'une rare victoire.

André Roberge, Carol Daigle et Pierre Lussier se partageaient les filets des vainqueurs, alors que Jean-Claude de Roux, avec son premier but de la saison, évitait le blanchissage aux siens.

L'événement de la semaine dans la ligue cependant n'avait pas trait au hockey, alors que la marqueuse officielle de la ligue, Clémence Vigneault, donnait naissance à une mignonne petite fille qui se prénommera Marie-Claude.

NOUVEAU
NETTOYAGE DU
SUEDE ET DU CUIR
NETTOYEUR ROMEO Inc.
1404, Galt O.
Sherbrooke
562-4707

Dernière fin de semaine du calendrier régulier

Confortable avance pour Luc Parent et
Jean Robert dans la ligue Junior "C"

ROCK ISLAND. — La ligue de hockey Junior "C" des Cantons de l'Est entreprend ce soir à l'Aréna du Collège anglais de Rock Island, sa dernière fin de semaine du calendrier régulier, alors que les Aigles de Windsor seront les visiteurs des Jets.

Ce match ne revêt aucune importance pour les deux formations, sinon pour certains porte-couleurs qui pourraient se mériter une meilleure position au classement des compteurs actuellement mené par Luc Parent, des Aigles. Ce dernier a jusqu'ici récolté 50 points, menant pour les francs buts et les passes avec 24 et 26. Il a neuf points de plus que Yvan Castonguay, du Fredette Auto de Bromptonville et chacun a encore deux matches à disputer.

Parent mène aussi pour l'obtention du trophée réservé au joueur le plus utile (choix des trois étoiles). Parent a jusqu'ici récolté six premiers choix et trois seconds, pour un total de 24 points, soit huit de plus que Alain Létourneau, des Jets de Rock Island et Jacques Ayotte, des Aigles. Suivent, avec 15 points, Luc Côté, de Brompton et Denis Lapointe, du Séminaire, Jean Brochu, aussi du Séminaire, avec 14 points.

Chez les gardiens de buts, à moins d'un revirement, c'est Jean Robert, du Canadien de Coaticook, qui récoltera le trophée. En 17 parties, Robert a accordé 46 buts et obtenu un blanchissage, pour une moyenne de 2.71. La moyenne combinée du Canadien est de 2.53, René Tremblay ayant donné

deux filets en autant de parties et récolté un "zéro" pour une moyenne de 1.00.

Gérald St-Pierre, du Séminaire suit avec une moyenne de 3.06 et un blanchissage.

Joutes à l'affiche

En affrontant les Aigles ce soir, les Jets tenteront de porter à 500 leur moyenne contre cette formation. Les Aigles l'ont jusqu'ici emporté 4-3 et 8-4, mais subi un échec de 7-6.

La lutte au classement se fera demain et dimanche, alors que le Séminaire et le Fredette Auto de Bromptonville se disputeront la possession du 3e rang. Le Séminaire a 19 points, deux de plus que Brompton et chacun a encore deux matches à jouer. Demain soir, le Séminaire dispute la victoire au Brompton, cette dernière formation visitant les Elans dimanche en matinée, tandis qu'en soirée, Windsor recevra le Séminaire. Aussi en matinée, les Jets recevront le Canadien, champion du circuit.

COMPTEURS

	P	G	A	Pts	Pun
L. Parent W	18	24	26	50	31
Y. Castonguay B	18	16	25	41	32
J. Ayotte W	17	22	18	40	10
J. Brochu S	18	21	13	34	4
A. Létourneau RI	18	19	14	33	21
C. McDuff S	18	12	13	27	44
S. Archambault V	19	11	16	27	31
D. Lapointe S	17	14	12	26	26
Y. Proulx W	18	13	12	25	20
R. Létourneau RI	18	9	15	24	4
M. Gagnon B	18	15	14	23	23
M. Asselin C	18	9	13	22	12
S. Lebrun B	18	9	13	22	16

DANS LES BUTS

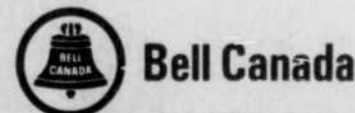
	P	G	B	Moy
J. Robert	17	46	1	2.71
R. Tremblay	2	2	1	1.00
Total Coaticook	19	48	2	2.53
G. St-Pierre S	18	55	1	3.06
R. Bélanger	24	54	0	3.51
A. Lebrun	3	15	0	4.50
Total Brompton	18	49	0	3.83
P. Riode	13	60	0	3.83
G. Satois	2	12	0	1.54
Total Windsor	18	72	0	4.00

Réduction des 3/4
du tarif ordinaire
pour les appels faits par l'interurbain
automatique au Québec et en Ontario,
le dimanche, de 8 heures à 18 heures

Quand vous composez vous-même le numéro de votre appel interurbain* le dimanche, entre 8 heures et 18 heures, vous obtenez une réduction des 3/4 du tarif ordinaire. Par exemple, un appel de \$1.00 au tarif ordinaire ne vous coûte que \$0.25.

Ce nouveau tarif spécial du dimanche s'applique aux appels faits dans le territoire desservi par Bell Canada au Québec, en Ontario, au Labrador et dans les Territoires du Nord-Ouest.

*Si l'interurbain automatique n'est pas encore en service là où vous demeurez ou dans la localité où vous appelez, la téléphoniste acheminera votre appel aux tarifs de l'interurbain automatique.



Profitez du tarif
le plus bas,
le "tarif spécial
du dimanche."



RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE MAISON MOBILE

Au plus bas
prix, obtenez:
fabrication
canadienne +
Service
incomparable

OUVERT
de 9h. a.m. à 9h. p.m., du
lundi au vendredi; le samedi,
de 9

annonces classées — 569-9501

1 Propriétés à vendre

QUARTIER EST
Bungalow 6 pces avec logement 4 pces au sous-sol. Prix spécial. Aussi duplex jumelé rue Malouin, 5 pces, logement libre à l'acheteur.
PAUL TALBOT
562-2181
73979-M-23 fév.

PROJET MARILLAC — Résidences unifamiliales en rangées (Town House), 712 pces. Tél: 563-1992 après 4h p.m. — 569-7714
75075-M-14 fév.

QUARTIER NORD — 2 logements 1-1/2. Revendu \$190, par mois. Pétrole, 200 chauffeuses, eau chaude, \$17,800. Contant: \$17,800 — 569-7714
75075-M-14 fév.

PRES RACINE — Bonne maison, 40 acres, par artificial, ruisseau. Prix de l'écurie, courtois, Daniel Roberte, 567-9322. 76231-28 jan.

BOUL. PORTLAND — Bungalow 4 pces, 4 chambres à coucher, Garage. Piscine. Tapis mur à mur. Vue sur ruisseau. Contant: \$5,000 — 567-7012
76588-29 jan.

MAISON A VENDRE ou à louer 5 pces, Sûr, Gât, Est (Fleurbaey), Libre imméd. S'adresser: 239, Gât, Est. 76600-M-19 fév.

4 Cottages - Bungalows (achat-vente-échange)

UNE INVITATION A VISITER
LE CENTRE RESIDENTIEL
EN FACE DU CLUB DES ARCHERS, ROCK FOREST

LA MAISON MODELE PEUT ETRE VISITEE LE SAMEDI ET DIMANCHE DE 9 H À 5 H. LA SEMAINE SUR RENDEZ-VOUS.
RENSEIGNEMENTS: TEL: 569-7969-562-5322-562-2076

une MAISON FB

JOIE-CONFORT POUR VOTRE FAMILLE
COMPTANT AUSSI PEU QUE \$300.00
Les Entreprises Fernand Boissé Inc.
12e AVENUE NORD (vers C.H.U.) rue Despres
TEL: 567-8995

VISITEZ UN PROJET UNIQUE A ROCK FOREST

Approuvé par la S.C.H.L. et la Société d'Habitation du Québec. Site idéal et tranquille, 10 minutes du centre ville. \$12,748 et plus; intérêt à partir de 7 1/2%; \$840, comptant; \$97, par mois, capital, intérêts, taxes incluses; éligible au rabais provincial de 3%.
Occupation immédiate ou plus tard.
Rues pavées, éclairées. Eau, égot. Prés école Beauville. Ouvert aux visiteurs en tout temps.
Réalisation de
ANJOU GARDEN LITE
TEL: 569-4397
1 mille du Restaurant Elita coin Fontaine et Coombs.
76490-M-26 fév.

UNE MAISON Un rêve fort réalisable au tout nouveau développement résidentiel

BUNNIS
Comptant: \$300.00
RUES IBERVILLE ET DULUTH
(au bout de la rue Joliette)

QUARTIER OUEST — En face du CEGEP PRES UNIVERSITE
DIFFERENTS MODELES REPONDANT A VOS GOUTS ET BESOINS

M. DENIS BOLDUC, entrepreneur en construction
RENSEIGNEMENTS: Tél.: rés.: 562-9955
ou 563-6088

COMMANDEZ MAINTENANT UNE MAISON "SECTIONNELLE" "Desourd"

Installée sur votre solage en une journée, acceptée par S. C. H. L.
HERCULE MARCOUX
COURTIER
TEL: 569-5941
74836-M-31 janv. (A)

QUARTIER EST

2 pces, 2 1/2 pces, 3 pces, 4 pces, 5 pces, 6 pces, 7 pces, 8 pces, 9 pces, 10 pces, 11 pces, 12 pces, 13 pces, 14 pces, 15 pces, 16 pces, 17 pces, 18 pces, 19 pces, 20 pces, 21 pces, 22 pces, 23 pces, 24 pces, 25 pces, 26 pces, 27 pces, 28 pces, 29 pces, 30 pces, 31 pces, 32 pces, 33 pces, 34 pces, 35 pces, 36 pces, 37 pces, 38 pces, 39 pces, 40 pces, 41 pces, 42 pces, 43 pces, 44 pces, 45 pces, 46 pces, 47 pces, 48 pces, 49 pces, 50 pces, 51 pces, 52 pces, 53 pces, 54 pces, 55 pces, 56 pces, 57 pces, 58 pces, 59 pces, 60 pces, 61 pces, 62 pces, 63 pces, 64 pces, 65 pces, 66 pces, 67 pces, 68 pces, 69 pces, 70 pces, 71 pces, 72 pces, 73 pces, 74 pces, 75 pces, 76 pces, 77 pces, 78 pces, 79 pces, 80 pces, 81 pces, 82 pces, 83 pces, 84 pces, 85 pces, 86 pces, 87 pces, 88 pces, 89 pces, 90 pces, 91 pces, 92 pces, 93 pces, 94 pces, 95 pces, 96 pces, 97 pces, 98 pces, 99 pces, 100 pces, 101 pces, 102 pces, 103 pces, 104 pces, 105 pces, 106 pces, 107 pces, 108 pces, 109 pces, 110 pces, 111 pces, 112 pces, 113 pces, 114 pces, 115 pces, 116 pces, 117 pces, 118 pces, 119 pces, 120 pces, 121 pces, 122 pces, 123 pces, 124 pces, 125 pces, 126 pces, 127 pces, 128 pces, 129 pces, 130 pces, 131 pces, 132 pces, 133 pces, 134 pces, 135 pces, 136 pces, 137 pces, 138 pces, 139 pces, 140 pces, 141 pces, 142 pces, 143 pces, 144 pces, 145 pces, 146 pces, 147 pces, 148 pces, 149 pces, 150 pces, 151 pces, 152 pces, 153 pces, 154 pces, 155 pces, 156 pces, 157 pces, 158 pces, 159 pces, 160 pces, 161 pces, 162 pces, 163 pces, 164 pces, 165 pces, 166 pces, 167 pces, 168 pces, 169 pces, 170 pces, 171 pces, 172 pces, 173 pces, 174 pces, 175 pces, 176 pces, 177 pces, 178 pces, 179 pces, 180 pces, 181 pces, 182 pces, 183 pces, 184 pces, 185 pces, 186 pces, 187 pces, 188 pces, 189 pces, 190 pces, 191 pces, 192 pces, 193 pces, 194 pces, 195 pces, 196 pces, 197 pces, 198 pces, 199 pces, 200 pces, 201 pces, 202 pces, 203 pces, 204 pces, 205 pces, 206 pces, 207 pces, 208 pces, 209 pces, 210 pces, 211 pces, 212 pces, 213 pces, 214 pces, 215 pces, 216 pces, 217 pces, 218 pces, 219 pces, 220 pces, 221 pces, 222 pces, 223 pces, 224 pces, 225 pces, 226 pces, 227 pces, 228 pces, 229 pces, 230 pces, 231 pces, 232 pces, 233 pces, 234 pces, 235 pces, 236 pces, 237 pces, 238 pces, 239 pces, 240 pces, 241 pces, 242 pces, 243 pces, 244 pces, 245 pces, 246 pces, 247 pces, 248 pces, 249 pces, 250 pces, 251 pces, 252 pces, 253 pces, 254 pces, 255 pces, 256 pces, 257 pces, 258 pces, 259 pces, 260 pces, 261 pces, 262 pces, 263 pces, 264 pces, 265 pces, 266 pces, 267 pces, 268 pces, 269 pces, 270 pces, 271 pces, 272 pces, 273 pces, 274 pces, 275 pces, 276 pces, 277 pces, 278 pces, 279 pces, 280 pces, 281 pces, 282 pces, 283 pces, 284 pces, 285 pces, 286 pces, 287 pces, 288 pces, 289 pces, 290 pces, 291 pces, 292 pces, 293 pces, 294 pces, 295 pces, 296 pces, 297 pces, 298 pces, 299 pces, 300 pces, 301 pces, 302 pces, 303 pces, 304 pces, 305 pces, 306 pces, 307 pces, 308 pces, 309 pces, 310 pces, 311 pces, 312 pces, 313 pces, 314 pces, 315 pces, 316 pces, 317 pces, 318 pces, 319 pces, 320 pces, 321 pces, 322 pces, 323 pces, 324 pces, 325 pces, 326 pces, 327 pces, 328 pces, 329 pces, 330 pces, 331 pces, 332 pces, 333 pces, 334 pces, 335 pces, 336 pces, 337 pces, 338 pces, 339 pces, 340 pces, 341 pces, 342 pces, 343 pces, 344 pces, 345 pces, 346 pces, 347 pces, 348 pces, 349 pces, 350 pces, 351 pces, 352 pces, 353 pces, 354 pces, 355 pces, 356 pces, 357 pces, 358 pces, 359 pces, 360 pces, 361 pces, 362 pces, 363 pces, 364 pces, 365 pces, 366 pces, 367 pces, 368 pces, 369 pces, 370 pces, 371 pces, 372 pces, 373 pces, 374 pces, 375 pces, 376 pces, 377 pces, 378 pces, 379 pces, 380 pces, 381 pces, 382 pces, 383 pces, 384 pces, 385 pces, 386 pces, 387 pces, 388 pces, 389 pces, 390 pces, 391 pces, 392 pces, 393 pces, 394 pces, 395 pces, 396 pces, 397 pces, 398 pces, 399 pces, 400 pces, 401 pces, 402 pces, 403 pces, 404 pces, 405 pces, 406 pces, 407 pces, 408 pces, 409 pces, 410 pces, 411 pces, 412 pces, 413 pces, 414 pces, 415 pces, 416 pces, 417 pces, 418 pces, 419 pces, 420 pces, 421 pces, 422 pces, 423 pces, 424 pces, 425 pces, 426 pces, 427 pces, 428 pces, 429 pces, 430 pces, 431 pces, 432 pces, 433 pces, 434 pces, 435 pces, 436 pces, 437 pces, 438 pces, 439 pces, 440 pces, 441 pces, 442 pces, 443 pces, 444 pces, 445 pces, 446 pces, 447 pces, 448 pces, 449 pces, 450 pces, 451 pces, 452 pces, 453 pces, 454 pces, 455 pces, 456 pces, 457 pces, 458 pces, 459 pces, 460 pces, 461 pces, 462 pces, 463 pces, 464 pces, 465 pces, 466 pces, 467 pces, 468 pces, 469 pces, 470 pces, 471 pces, 472 pces, 473 pces, 474 pces, 475 pces, 476 pces, 477 pces, 478 pces, 479 pces, 480 pces, 481 pces, 482 pces, 483 pces, 484 pces, 485 pces, 486 pces, 487 pces, 488 pces, 489 pces, 490 pces, 491 pces, 492 pces, 493 pces, 494 pces, 495 pces, 496 pces, 497 pces, 498 pces, 499 pces, 500 pces, 501 pces, 502 pces, 503 pces, 504 pces, 505 pces, 506 pces, 507 pces, 508 pces, 509 pces, 510 pces, 511 pces, 512 pces, 513 pces, 514 pces, 515 pces, 516 pces, 517 pces, 518 pces, 519 pces, 520 pces, 521 pces, 522 pces, 523 pces, 524 pces, 525 pces, 526 pces, 527 pces, 528 pces, 529 pces, 530 pces, 531 pces, 532 pces, 533 pces, 534 pces, 535 pces, 536 pces, 537 pces, 538 pces, 539 pces, 540 pces, 541 pces, 542 pces, 543 pces, 544 pces, 545 pces, 546 pces, 547 pces, 548 pces, 549 pces, 550 pces, 551 pces, 552 pces, 553 pces, 554 pces, 555 pces, 556 pces, 557 pces, 558 pces, 559 pces, 560 pces, 561 pces, 562 pces, 563 pces, 564 pces, 565 pces, 566 pces, 567 pces, 568 pces, 569 pces, 570 pces, 571 pces, 572 pces, 573 pces, 574 pces, 575 pces, 576 pces, 577 pces, 578 pces, 579 pces, 580 pces, 581 pces, 582 pces, 583 pces, 584 pces, 585 pces, 586 pces, 587 pces, 588 pces, 589 pces, 590 pces, 591 pces, 592 pces, 593 pces, 594 pces, 595 pces, 596 pces, 597 pces, 598 pces, 599 pces, 600 pces, 601 pces, 602 pces, 603 pces, 604 pces, 605 pces, 606 pces, 607 pces, 608 pces, 609 pces, 610 pces, 611 pces, 612 pces, 613 pces, 614 pces, 615 pces, 616 pces, 617 pces, 618 pces, 619 pces, 620 pces, 621 pces, 622 pces, 623 pces, 624 pces, 625 pces, 626 pces, 627 pces, 628 pces, 629 pces, 630 pces, 631 pces, 632 pces, 633 pces, 634 pces, 635 pces, 636 pces, 637 pces, 638 pces, 639 pces, 640 pces, 641 pces, 642 pces, 643 pces, 644 pces, 645 pces, 646 pces, 647 pces, 648 pces, 649 pces, 650 pces, 651 pces, 652 pces, 653 pces, 654 pces, 655 pces, 656 pces, 657 pces, 658 pces, 659 pces, 660 pces, 661 pces, 662 pces, 663 pces, 664 pces, 665 pces, 666 pces, 667 pces, 668 pces, 669 pces, 670 pces, 671 pces, 672 pces, 673 pces, 674 pces, 675 pces, 676 pces, 677 pces, 678 pces, 679 pces, 680 pces, 681 pces, 682 pces, 683 pces, 684 pces, 685 pces, 686 pces, 687 pces, 688 pces, 689 pces, 690 pces, 691 pces, 692 pces, 693 pces, 694 pces, 695 pces, 696 pces, 697 pces, 698 pces, 699 pces, 700 pces, 701 pces, 702 pces, 703 pces, 704 pces, 705 pces, 706 pces, 707 pces, 708 pces, 709 pces, 710 pces, 711 pces, 712 pces, 713 pces, 714 pces, 715 pces, 716 pces, 717 pces, 718 pces, 719 pces, 720 pces, 721 pces, 722 pces, 723 pces, 724 pces, 725 pces, 726 pces, 727 pces, 728 pces, 729 pces, 730 pces, 731 pces, 732 pces, 733 pces, 734 pces, 735 pces, 736 pces, 737 pces, 738 pces, 739 pces, 740 pces, 741 pces, 742 pces, 743 pces, 744 pces, 745 pces, 746 pces, 747 pces, 748 pces, 749 pces, 750 pces, 751 pces, 752 pces, 753 pces, 754 pces, 755 pces, 756 pces, 757 pces, 758 pces, 759 pces, 760 pces, 761 pces, 762 pces, 763 pces, 764 pces, 765 pces, 766 pces, 767 pces, 768 pces, 769 pces, 770 pces, 771 pces, 772 pces, 773 pces, 774 pces, 775 pces, 776 pces, 777 pces, 778 pces, 779 pces, 780 pces, 781 pces, 782 pces, 783 pces, 784 pces, 785 pces, 786 pces, 787 pces, 788 pces, 789 pces, 790 pces, 791 pces, 792 pces, 793 pces, 794 pces, 795 pces, 796 pces, 797 pces, 798 pces, 799 pces, 800 pces, 801 pces, 802 pces, 803 pces, 804 pces, 805 pces, 806 pces, 807 pces, 808 pces, 809 pces, 810 pces, 811 pces, 812 pces, 813 pces, 814 pces, 815 pces, 816 pces, 817 pces, 818 pces, 819 pces, 820 pces, 821 pces, 822 pces, 823 pces, 824 pces, 825 pces, 826 pces, 827 pces, 828 pces, 829 pces, 830 pces, 831 pces, 832 pces, 833 pces, 834 pces, 835 pces, 836 pces, 837 pces, 838 pces, 839 pces, 840 pces, 841 pces, 842 pces, 843 pces, 844 pces, 845 pces, 846 pces, 847 pces, 848 pces, 849 pces, 850 pces, 851 pces, 852 pces, 853 pces, 854 pces, 855 pces, 856 pces, 857 pces, 858 pces, 859 pces, 860 pces, 861 pces, 862 pces, 863 pces, 864 pces, 865 pces, 866 pces, 867 pces, 868 pces, 869 pces, 870 pces, 871 pces, 872 pces, 873 pces, 874 pces, 875 pces, 876 pces, 877 pces, 878 pces, 879 pces, 880 pces, 881 pces, 882 pces, 883 pces, 884 pces, 885 pces, 886 pces, 887 pces, 888 pces, 889 pces, 890 pces, 891 pces, 892 pces, 893 pces, 894 pces, 895 pces, 896 pces, 897 pces, 898 pces, 899 pces, 900 pces, 901 pces, 902 pces, 903 pces, 904 pces, 905 pces, 906 pces, 907 pces, 908 pces, 909 pces, 910 pces, 911 pces, 912 pces, 913 pces, 914 pces, 915 pces, 916 pces, 917 pces, 918 pces, 919 pces, 920 pces, 921 pces, 922 pces, 923 pces, 924 pces, 925 pces, 926 pces, 927 pces, 928 pces, 929 pces, 930 pces, 931 pces, 932 pces, 933 pces, 934 pces, 935 pces, 936 pces, 937 pces, 938 pces, 939 pces, 940 pces, 941 pces, 942 pces, 943 pces, 944 pces, 945 pces, 946 pces, 947 pces, 948 pces, 949 pces, 950 pces, 951 pces, 952 pces, 953 pces, 954 pces, 955 pces, 956 pces, 957 pces, 958 pces, 959 pces, 960 pces, 961 pces, 962 pces, 963 pces, 964 pces, 965 pces, 966 pces, 967 pces, 968 pces, 969 pces, 970 pces, 971 pces, 972 pces, 973 pces, 974 pces, 975 pces, 976 pces, 977 pces, 978 pces, 979 pces, 980 pces, 981 pces, 982 pces, 983 pces, 984 pces, 985 pces, 986 pces, 987 pces, 988 pces, 989 pces, 990 pces, 991 pces, 992 pces, 993 pces, 994 pces, 995 pces, 996 pces, 997 pces, 998 pces, 999 pces, 1000 pces, 1001 pces, 1002 pces, 1003 pces, 1004 pces, 1005 pces, 1006 pces, 1007 pces, 1008 pces, 1009 pces, 1010 pces, 1011 pces, 1012 pces, 1013 pces, 1014 pces, 1015 pces, 1016 pces, 1017 pces, 1018 pces, 1019 pces, 1020 pces, 1021 pces, 1022 pces, 1023 pces, 1024 pces, 1025 pces, 1026 pces, 1027 pces, 1028 pces, 1029 pces, 1030 pces, 1031 pces, 1032 pces, 1033 pces, 1034 pces, 1035 pces, 1036 pces, 1037 pces, 1038 pces, 1039 pces, 1040 pces, 1041 pces, 1042 pces, 1043 pces, 1044 pces, 1045 pces, 1046 pces, 1047 pces, 1048 pces, 1049 pces, 1050 pces, 1051 pces, 1052 pces, 1053 pces, 1054 pces, 1055 pces, 1056 pces, 1057 pces, 1058 pces, 1059 pces, 1060 pces, 1061 pces, 1062 pces, 1063 pces, 1064 pces, 1065 pces, 1066 pces, 1067 pces, 1068 pces, 1069 pces, 1070 pces, 1071 pces, 1072 pces, 1073 pces, 1074 pces, 1075 pces, 1076 pces, 1077 pces, 1078 pces, 1079 pces, 1080 pces, 1081 pces, 1082 pces, 1083 pces, 1084 pces, 1085 pces, 1086 pces, 1087 pces, 1088 pces, 1089 pces, 1090 pces, 1091 pces, 1092 pces, 1093 pces, 1094 pces, 1095 pces, 1096 pces, 1097 pces, 1098 pces, 1099 pces, 1100 pces, 1101 pces, 1102 pces, 1103 pces, 1104 pces, 1105 pces, 1106 pces, 1107 pces, 1108 pces, 1109 pces, 1110 pces, 1111 pces, 1112 pces, 1113 pces, 1114 pces, 1115 pces, 1116 pces, 1117 pces, 1118 pces, 1119 pces, 1120 pces, 1121 pces, 1122 pces, 1123 pces, 1124 pces, 1125 pces, 1126 pces, 1127 pces, 1128 pces, 1129 pces, 1130 pces, 1131 pces, 1132 pces, 1133 pces, 1134 pces, 1135 pces, 1136 pces, 1137 pces, 1138 pces, 1139 pces, 1140 pces, 1141 pces, 1142 pces, 1143 pces, 1144 pces, 1145 pces, 1146 pces, 1147 pces, 1148 pces, 1149 pces, 1150 pces, 1151 pces, 1152 pces, 1153 pces, 1154 pces, 1155 pces, 1156 pces, 1157 pces, 1158 pces, 1159 pces, 1160 pces, 1161 pces, 1162 pces, 1163 pces, 1164 pces, 1165 pces, 1166 pces, 1167 pces, 1168 pces, 1169 pces, 1170 pces, 1171 pces, 1172 pces, 1173 pces, 1174 pces, 1175 pces, 1176 pces, 1177 pces, 1178 pces, 1179 pces, 1180 pces, 1181 pces, 1182 pces, 1183 pces, 1184 pces, 1185 pces, 1186 pces, 1187 pces, 1188 pces, 1189 pces, 1190 pces, 1191 pces, 1192 pces, 1193 pces, 1194 pces, 1195 pces, 1196 pces, 1197 pces, 1198 pces, 1199 pces, 1200 pces, 1201 pces, 1202 pces, 1203 pces, 1204 pces, 1205 pces, 1206 pces, 1207 pces, 1208 pces, 1209 pces, 1210 pces, 1211 pces, 1212 pces, 1213 pces, 1214 pces, 1215 pces, 1216 pces, 1217 pces, 1218 pces, 1219 pces, 1220 pces, 1221 pces, 1222 pces, 1223 pces, 1224 pces, 1225 pces, 1226 pces, 1227 pces, 1228 pces, 1229 pces, 1230 pces, 1231 pces, 1232 pces, 1233 pces, 1234 pces, 1235 pces, 1236 pces, 1237 pces, 1238 pces, 1239 pces, 1240 pces, 1241 pces, 1242 pces, 1243 pces, 1244 pces, 1245 pces, 1246 pces, 1247 pces, 1248 pces, 1249 pces, 1250 pces, 1251 pces, 1252 pces, 1253 pces, 1254 pces, 1255 pces, 1256 pces, 1257 pces, 1258 pces, 1259 pces, 1260 pces, 1261 pces, 1262 pces, 1263 pces, 1264 pces, 1265 pces, 1266 pces, 1267 pces, 1268 pces, 1269 pces, 1270 pces, 1271 pces, 1272 pces, 1273 pces, 1274 pces, 1275 pces, 1276 pces, 1277 pces, 1278 pces, 1279 pces, 1280 pces, 1281 pces, 1282 pces, 1283 pces, 1284 pces, 1285 pces, 1286 pces, 1287 pces, 1288 pces, 1289 pces, 1290 pces, 1291 pces, 1292 pces, 1293 pces, 1294 pces, 1295 pces, 1296 pces, 1297 pces, 1298 pces, 1299 pces, 1300 pces, 1301 pces, 1302 pces, 1303 pces, 1304 pces, 1305 pces, 1306 pces, 1307 pces, 1308 pces, 1309 pces, 1310 pces, 1311 pces, 1312 pces, 1313 pces, 1314 pces, 1315 pces, 1316 pces, 1317 pces, 1318 pces, 1319 pces, 1320 pces, 1321 pces, 1322 pces, 1323 pces, 1324 pces, 1325 pces, 1326 pces, 1327 pces, 1328 pces, 1329 pces, 1330 pces, 1331 pces, 1332 pces, 1333 pces, 1334 pces, 1335 pces, 1336 pces, 1337 pces, 1338 pces, 1339 pces, 1340 pces, 1341 pces, 1342 pces, 1343 pces, 1344 pces, 1345 pces, 1346 pces, 1347 pces, 1348 pces, 1349 pces, 1350 pces, 1351 pces, 1352 pces, 1353 pces, 1354 pces, 1355 pces, 1356 pces, 1357 pces, 1358 pces, 1359 pces, 1360 pces, 1361 pces, 1362 pces, 1363 pces, 1364 pces, 1365 pces, 1366 pces, 1367 pces, 1368 pces, 1369 pces, 1370 pces, 1371 pces, 1372 pces, 1373 pces, 1374 pces, 1375 pces, 1376 pces, 1377 pces, 1378 pces, 1379 pces, 1380 pces, 1381 pces, 1382 pces, 1383 pces, 1384 pces, 1385 pces, 1386 pces, 1387 pces, 1388 pces, 1389 pces, 1390 pces, 1391 pces, 1392 pces, 1393 pces, 1394 pces, 1395 pces, 1396 pces, 1397 pces, 1398 pces, 1399 pces, 1400 pces, 1401 pces, 1402 pces, 1403 pces, 1404 pces, 1405 pces, 1406 pces, 1407 pces, 1408 pces, 1409 pces, 1410 pces, 1411 pces, 1412 pces, 1413 pces, 1414 pces, 1415 pces, 1416 pces, 1417 pces, 1418 pces, 1419 pces, 1420 pces, 1421 pces, 1422 pces, 1423 pces, 1424 pces, 1425 pces, 1426 pces, 1427 pces, 1428 pces, 1429 pces, 1430 pces, 1431 pces, 1432 pces, 1433 pces, 1434 pces, 1435 pces, 1436 pces, 1437 pces, 1438 pces, 1439 pces, 1440 pces, 1441 pces, 1442 pces, 1443 pces, 1444 pces, 1445 pces, 1446 pces, 1447 pces, 1448 pces, 1449 pces, 1450 pces, 1451 pces, 1452 pces, 1453 pces, 1454 pces,

